

ANALYSE DU SYSTÈME DE FORMATION VAUDOIS À L'AIDE D'INDICATEURS

Eugen Stocker

148 / Octobre 2010



Unité de recherche pour le pilotage
des systèmes pédagogiques



*Dans le cadre des missions de l'URSP,
ses travaux sont publiés sous l'égide
du Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture.*

*Les publications expriment l'avis de leurs auteurs
et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.*

1	INTRODUCTION	7
2	LES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES (CONTRAINTES) .	9
2.1	Le profil des établissements	9
2.2	Le profil des élèves.....	13
2.3	La prévision des effectifs scolaires	18
2.4	Le profil du corps enseignants.....	21
2.5	Les pyramides d'âge du corps enseignant	23
2.6	Les dépenses publiques d'éducation	29
3	L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT (PROCESSUS)	33
3.1	La sélection au niveau secondaire I.....	33
3.2	Le parcours des élèves en scolarité obligatoire	38
3.3	La réorientation des élèves au niveau secondaire I	43
3.4	Les redoublements.....	47
3.5	L'encadrement des élèves	54
3.6	La diversité culturelle des classes.....	60
3.7	L'enseignement spécialisé	65
4	LES RESULTATS DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT	69
4.1	Les retards et avances scolaires.....	69
4.2	Les résultats aux épreuves cantonales de référence (ECR).....	73
4.3	Les résultats aux épreuves PISA.....	76
4.4	Le taux de maturité.....	79
5	CONCLUSION.....	83
6	GLOSSAIRE	85
7	BIBLIOGRAPHIE	87

1 INTRODUCTION

La société évolue et demande aux citoyens des compétences plus complexes pour bien s'intégrer dans la vie civique et professionnelle. Dans ce contexte, le système éducatif doit répondre aux défis soulevés par les changements et, si possible, les anticiper. Une bonne connaissance du système éducatif est l'une des conditions indispensables à son pilotage. Les indicateurs peuvent contribuer à cette connaissance avec des informations décrivant l'état et le fonctionnement du système.

« Les indicateurs réunissent les informations essentielles sur le système d'enseignement en décrivant notamment :

- les contraintes exercées par l'environnement sur le système éducatif,
- l'organisation et le fonctionnement du système d'enseignement, y compris les réponses apportées aux contraintes extérieures,
- les résultats du système d'enseignement. » (Stocker 2004, p. 17)

Cette présentation des indicateurs s'inspire du modèle de l'OCDE tel qu'il a été utilisé dans les premières publications de *Regards sur l'éducation : contexte démographique, économique et social; coûts, ressources et processus scolaires; résultats de l'enseignement* (OCDE 1992, p. 14).

Cependant, les indicateurs ne se contentent pas de décrire le système éducatif. Pour mieux servir le pilotage, ils ont aussi pour ambition d'identifier les leviers sur lesquels les acteurs peuvent agir, et de mettre ainsi en évidence les possibilités de modifier les caractéristiques et les résultats du système. Ces modifications possibles constituent les aspects « malléables » du système.

La première partie de l'ouvrage est dédiée aux ressources humaines et matérielles, et illustre : le profil des élèves et l'évolution future de leurs effectifs; le profil du personnel enseignant et la structure d'âge du corps enseignant; le profil des établissements scolaires; les dépenses publiques d'éducation. La plupart de ces aspects représentent des contraintes pour le système éducatif.

La deuxième partie est consacrée au fonctionnement et à l'organisation du système éducatif. Elle présente des analyses des processus concernant les élèves : l'orientation; la réorientation; le redoublement; l'encadrement. Elle met en lumière la diversité culturelle des classes et informe sur le rôle et l'ampleur de l'enseignement spécialisé. Cette partie renseigne sur les aspects malléables du système d'enseignement.

La troisième partie montre quelques résultats du système éducatif : les retards scolaires des élèves; les résultats aux épreuves cantonales de référence (ECR), les résultats à l'enquête du *Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves* (PISA); les taux de maturité. Cette partie donne des informations sur l'efficacité et l'efficience du système éducatif.

La formation professionnelle est le parent pauvre de la présente étude. Des raisons techniques – consolidation d'un nouveau système informatique – en sont la principale cause.

L'ouvrage fait suite à une première publication parue en 2004 (Stocker 2004). Cependant il ne s'agit pas d'une simple mise à jour de celle-ci. De nouveaux indicateurs ont vu le jour. Ils concernent notamment le corps enseignant, les établissements scolaires et le suivi des élèves.

Les indicateurs sont toujours présentés selon le même schéma. En haut et en gras sont exposés quelques résultats saillants. Le paragraphe suivant donne la définition de l'indicateur et précise les enjeux. La partie centrale est consacrée aux analyses et aux résultats détaillés. Le dernier paragraphe, en italique, contient une ou plusieurs réflexions, parfois subjectives, sur les résultats; elles sont destinées à lancer le débat.

2 LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES (CONTRAINTE)

2.1 LE PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS

L'établissement type de l'enseignement primaire ou primaire/secondaire I compte plusieurs bâtiments scolaires et accueille entre 800 et 1000 élèves de plusieurs communes. L'établissement type du secondaire I est installé dans une seule commune. Les établissements primaire/secondaire I sont de plus en plus nombreux à offrir les trois filières VSO, VSG et VSB¹.

L'indicateur illustre les différences entre établissements en ce qui concerne leur taille en nombre d'élèves, leur implantation dans les communes, le nombre de bâtiments qu'ils gèrent, et leurs offres de formation.

Dans un canton caractérisé autant par de grands centres urbains que par de vastes campagnes ou des régions montagneuses, les établissements affichent des profils bien différents. Leurs bassins de recrutement peuvent englober une ou plusieurs communes, et leurs offres de formation sont plus ou moins larges. La présentation des profils d'établissement aide à comprendre la complexité du système éducatif vaudois et les défis organisationnels que celle-ci pose.

2.1.1 VUE D'ENSEMBLE

ENSEIGNEMENT 2008/09	
<i>Précolaire et obligatoire</i>	
91	établissements
307	localités
655	bâtiments (sans salles spéciales : gym...)
80'621	élèves
<i>Post-obligatoire</i>	
1'080	élèves à l'OPTI
10'336	élèves dans 10 gymnases

En 2008/09, les 80'621 élèves de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire I se répartissent sur 655 bâtiments scolaires situés dans 307 localités

¹ L'enseignement secondaire est organisé, à partir de la 7^e année scolaire, en trois filières : la voie secondaire à options (VSO, exigences élémentaires), la voie secondaire générale (VSG, exigences moyennes) et la voie secondaire baccalauréat (VSB, exigences élevées).

rattachés à 91 établissements scolaires. L'OPTI accueille 1080 élèves sur sept sites, et les dix gymnases 10'336 étudiants.

Le graphique 1 illustre les différences entre établissements concernant l'implantation dans les communes et le nombre de bâtiments gérés.

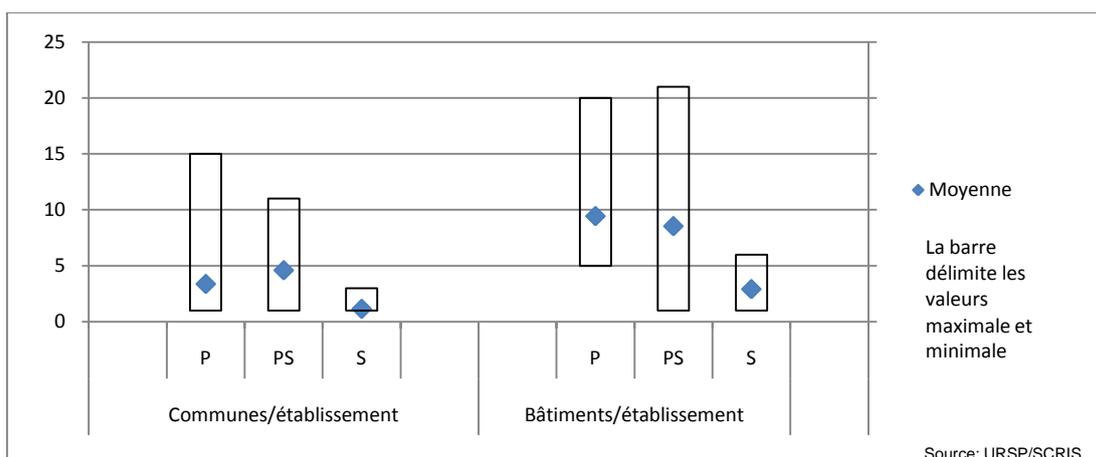
2.1.2 LES TYPES D'ÉTABLISSEMENT ET LES BÂTIMENTS SCOLAIRES

L'établissement scolaire organise, gère et dispense l'enseignement. Pour ne prendre que le critère le plus administratif, il se définit par la présence d'un directeur. Dans la scolarité obligatoire, trois types d'établissement se distinguent par leur offre d'enseignement : a) primaire (P), b) primaire et secondaire I (PS) et c) secondaire I (S). Le préscolaire est rattaché aux établissements de types P ou PS.

Le fonctionnement d'un établissement est très différent selon la dispersion des bâtiments qui le composent. La gestion de multiples entités réparties dans un grand nombre de communes pose d'autres problèmes que la gestion d'un unique très grand bâtiment.

Les établissements de type P sont – à travers les bâtiments qui leur sont rattachés – implantés dans 3.4 communes en moyenne (minimum 1, maximum 15). Les valeurs correspondantes pour les établissements de type PS sont 4.6 (1; 11), pour ceux de type S 1.2 (1; 3). Les établissements de type P et PS ont souvent des bâtiments dans plusieurs communes. S'adressant aux petits enfants (préscolaire, primaire), ces écoles doivent être situées à proximité des lieux d'habitation. Les établissements de type secondaire I, par contre, sont le plus souvent implantés dans une seule commune, mais leur bassin de recrutement est plus large, ce qui allonge les trajets moyens des élèves.

Graphique 1 : Nombre de communes par établissement, et nombre de bâtiments par établissement, en 2008/09

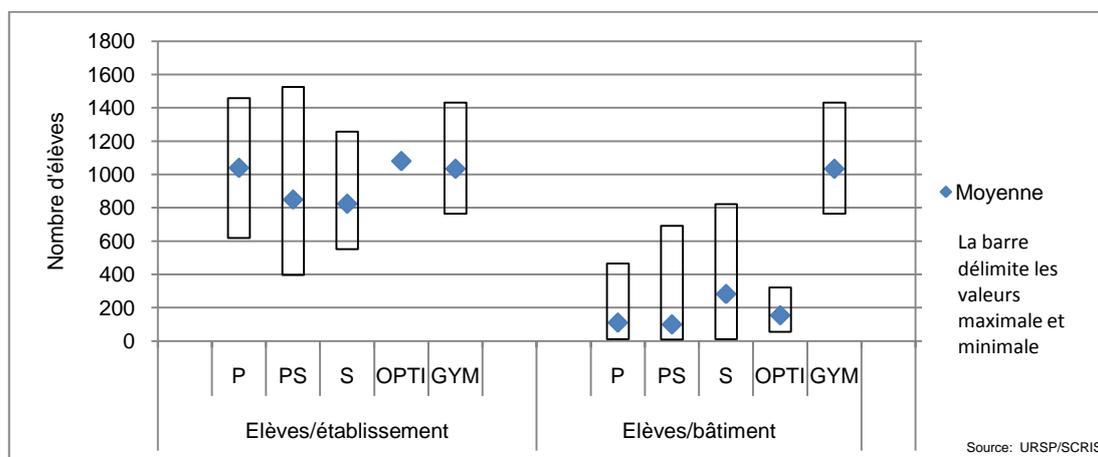


Communes/établissement : la partie gauche du graphique illustre le nombre de communes sur lesquelles sont réparties les bâtiments d'un établissement scolaire donné. A ne pas confondre avec les zones de recrutement des élèves qui ne sont pas représentées ici.

Cette logique de la proximité se répercute sur le nombre de bâtiments par établissement scolaire. Les écoles de type P comptent en moyenne le plus de bâtiments, suivies des écoles de type PS et, loin derrière, des écoles de type S (graphique 1).

Le nombre d'élèves varie fortement d'un établissement à un autre (graphique 2). La moyenne est de 1040 élèves au primaire (minimum 618, maximum 1458), de 849 au primaire/secondaire (396; 1526) et de 824 au secondaire I (552; 1257).

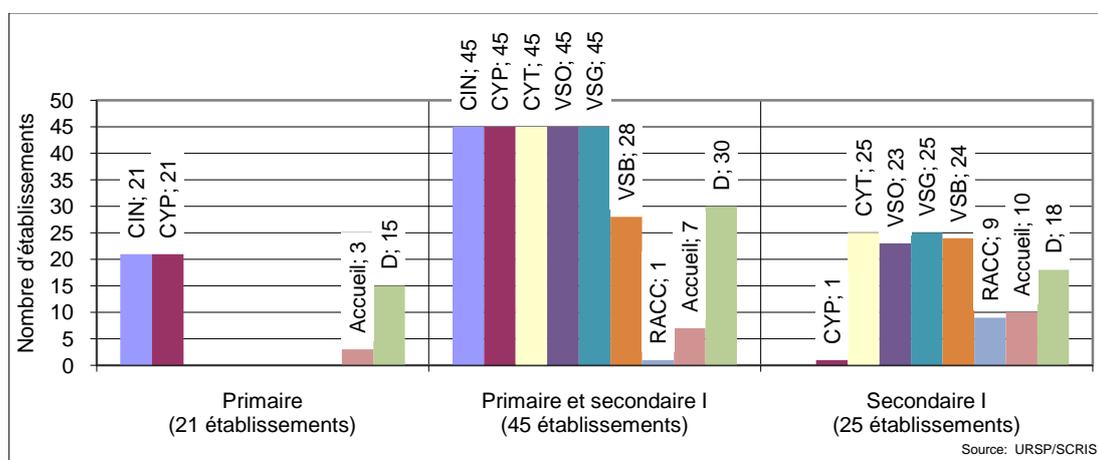
Graphique 2 : Nombre d'élèves par établissement, et nombre d'élèves par bâtiment, en 2008/09



Les bâtiments scolaires des établissements P et PS accueillent en moyenne une centaine d'élèves, ceux des établissements S trois fois plus. Mais, parfois, les bâtiments n'accueillent qu'une seule (petite) classe d'élèves, le plus souvent de préscolaire, de primaire ou de développement.

2.1.3 L'OFFRE DE FORMATION SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT

Graphique 3 : Etablissements scolaires et offres pédagogiques, en 2008/09



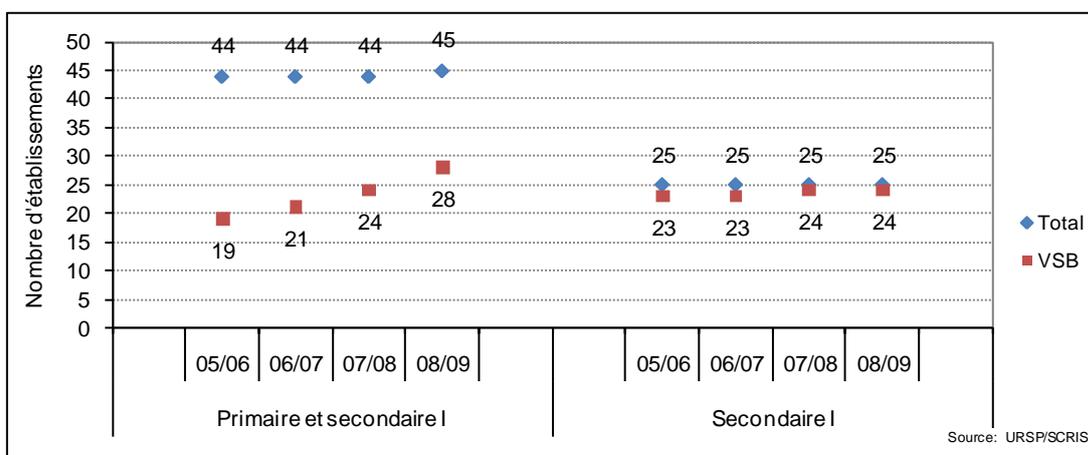
Le graphique 3 illustre, pour l'année 2008/09, l'offre pédagogique des établissements scolaires. Les 21 établissements de type P offrent tous les cycles initial et primaires. Dans trois d'entre eux, on trouve des classes d'accueil et dans 15 autres des classes de développement.

Les 45 établissements de type PS offrent tous le CIN, le CYP, le CYT, la VSO et la VSG. La VSB n'est présente que dans 28 d'entre eux, le Racc I dans un seul, les classes d'accueil dans sept et les classes de développement dans 30 établissements.

Les 25 établissements de type S offrent tous le CYT et la VSG, 23 la VSO et 24 la VSB. 9 établissements accueillent le Racc, 10 des classes d'accueil et 18 des classes de développement.

Dans le passé, les établissements PS et S étaient souvent spécialisés dans certaines voies du secondaire I (VSO, VSG ou VSB). Cette situation était ressentie comme une ségrégation entre élèves performants et élèves moins performants. La volonté politique a été alors d'élargir l'offre aux trois voies dans tous les établissements. Dans le graphique 3, nous avons vu que cette organisation ne s'applique pas encore à tous les établissements. Le graphique 4 montre les modifications intervenues entre 2005/06 et 2008/09.

Graphique 4 : Evolution du nombre d'établissements offrant la VSB



Nous constatons des progrès nets et continus dans l'offre de formation pour les établissements de type PS. En 2005/06, moins de la moitié des établissements offraient la VSB; en 2008/09, ils sont presque deux tiers. Reste cependant plus d'un tiers des établissements qui n'offrent pas la voie la plus exigeante aux élèves.

Dans les établissements de type S, 23 sur 25 offraient déjà les trois voies il y a quatre ans; ils sont aujourd'hui 24.

2.2 LE PROFIL DES ELEVES

A l'école obligatoire, les garçons et les élèves d'origine étrangère sont surreprésentés dans les filières les moins exigeantes et dans l'enseignement spécialisé. Les filles fréquentent plus souvent le gymnase, et les garçons sont majoritaires en formation professionnelle.

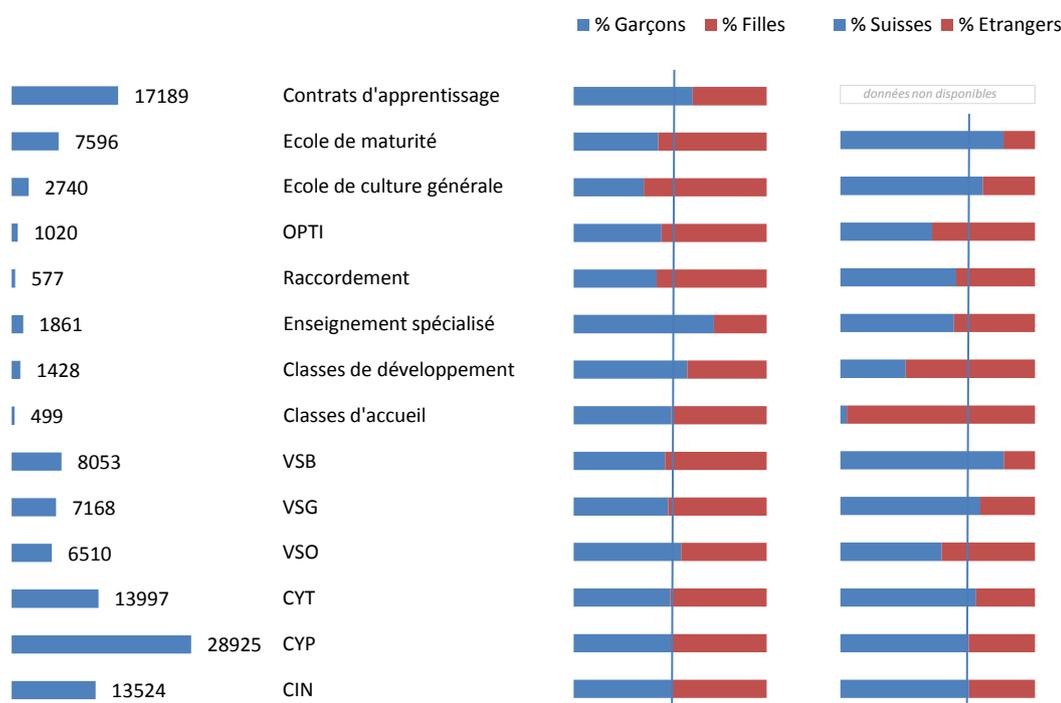
Entre sept et quinze ans, les inégalités entre les sexes et entre les communautés se creusent en faveur des filles et des Suisses.

L'indicateur illustre la répartition des élèves dans les niveaux et filières d'enseignement selon le sexe et l'origine nationale. Il montre les différences entre les élèves à l'entrée en scolarité obligatoire et à la sortie. Cet indicateur donne une première vision de la capacité du système d'enseignement à intégrer les élèves d'autres horizons ou en fonction de leur sexe.

2.2.1 VUE D'ENSEMBLE

Le graphique 5 donne une vue d'ensemble des élèves scolarisés dans l'enseignement préscolaire, obligatoire et post-obligatoire (secondaire II). Il illustre le poids de chaque type d'enseignement, et la répartition des élèves selon le sexe et l'origine.

Graphique 5 : Elèves vaudois selon le sexe et l'origine, en 2008/09



En 2008/09, plus de 111'000 enfants et jeunes fréquentent un établissement scolaire. Parmi les jeunes scolarisés au niveau post-obligatoire, 62% se trouvent en formation professionnelle initiale et se préparent au CFC. Les 38% restants

fréquentent un gymnase, mais une partie de ces élèves fréquentant l'Ecole de culture général se préparent également à une activité professionnelle. Mentionnons qu'un certain nombre de jeunes ne poursuivent pas de formation à l'issue de la scolarité obligatoire.

Dans les formations qui ne connaissent pas de sélection (CIN, CYP, CYT et classes d'accueil), la répartition entre filles et garçons est équilibrée. Dans les formations destinées aux élèves moins performants ou en difficulté scolaire, les garçons sont surreprésentés. Il s'agit notamment de la VSO, des classes de développement et de l'enseignement spécialisé. En formation professionnelle initiale, les garçons sont également surreprésentés. Il est vrai que l'offre de formation y est plus attrayante pour les garçons que pour les filles.

Les élèves d'origine étrangère sont surreprésentés en VSO, dans les classes de développement, dans l'enseignement spécialisé et dans les classes de raccordement.

2.2.2 LE PROFIL DES JEUNES DE 7 ET DE 15 ANS

L'indicateur présente les taux de scolarisation des jeunes de sept ans et de quinze ans, correspondant aux âges légaux à l'entrée, respectivement à la sortie, de la scolarité obligatoire². Si les élèves suivent un parcours régulier, ils se trouvent à sept ans en première année primaire et à quinze ans en neuvième année de la filière VSO, VSG ou VSB.

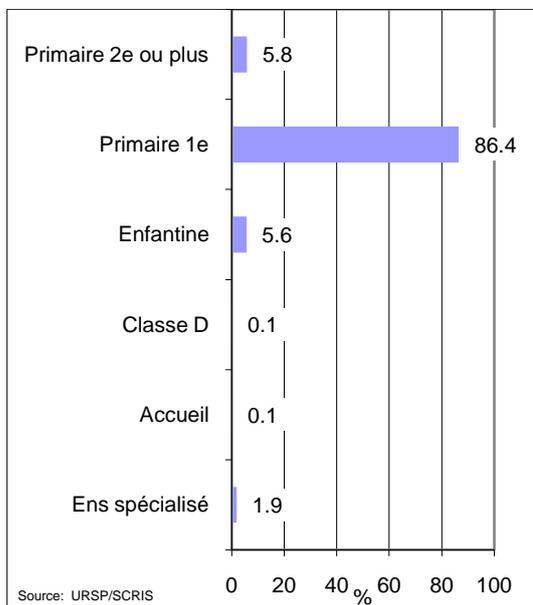
A l'âge de sept ans, la grande majorité des élèves se trouvent en première année du primaire (86.4%). Une partie d'entre eux fréquentent déjà un degré supérieur (5.8%). Un élève sur vingt (5.6%) n'a pas encore quitté l'école enfantine, et un élève sur cinquante (1.9%), souffrant d'un handicap, est intégré dans une institution spécialisée. Moins d'une vingtaine d'élèves fréquentent soit une classe d'accueil, soit une classe de développement (graphique 6).

La situation des jeunes de quinze ans est beaucoup plus complexe (graphique 7). Les élèves se répartissent sur seize types, filières et degrés scolaires différents. Moins de deux tiers des élèves (64.2%) ont parcouru la scolarité obligatoire sans retard et se trouvent en neuvième année, ou, pour une petite partie d'entre eux, fréquentent déjà la dixième année ou le post-obligatoire. Un petit tiers se trouvent encore en 8^e ou en 7^e (27.1%, resp. 3.2%). Un élève sur vingt ne suit pas un programme régulier et fréquente une classe D (2.4%), une classe d'accueil (0.7%), ou une institution spécialisée (2.4%). Plus la filière fréquentée est exigeante, plus les élèves sont « dans le temps ». Parmi les 33.3% d'élèves de VSB, 27.1% sont en 9^e, 6.0% en 8^e et 0.2% en 7^e. Pour les 27.9% d'élèves de VSO, 13.9% sont en 9^e, 12.2% en 8^e et 2.2% en 7^e. Notons que deux élèves de 15 ans se trouvent encore au CYT.

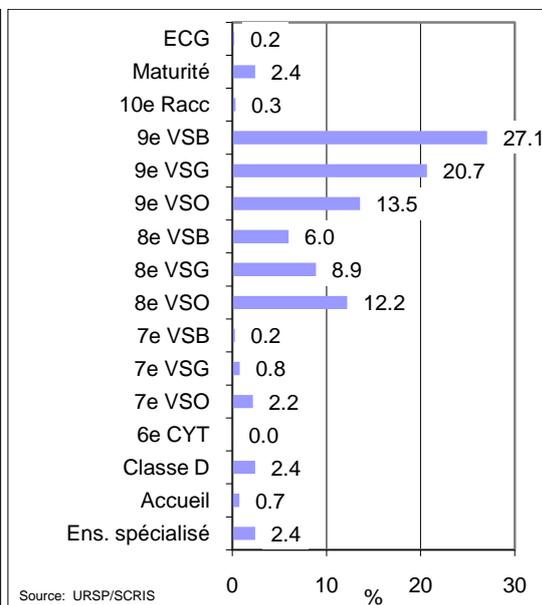
Des différences sont constatées entre filles et garçons, entre Suisses et étrangers, comme l'illustrent les graphiques 8 et 9.

² L'âge légal est défini dans la loi scolaire (Art. 5) : « La scolarité obligatoire commence à l'âge de 6 ans révolus au 30 juin. »

Graph. 6 : Répartition des élèves de 7 ans, en 2008/09

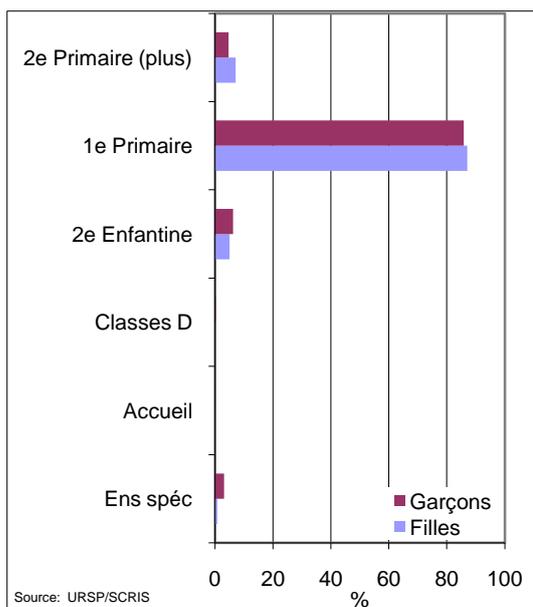


Graph. 7 : Répartition des élèves de 15 ans, en 2008/09

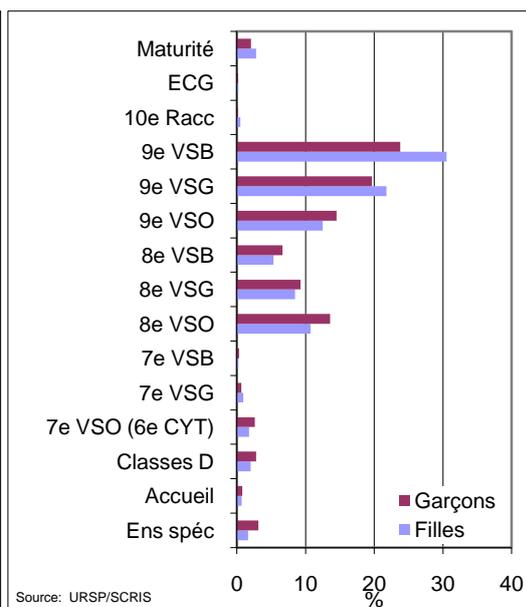


Pour les enfants de sept ans, les différences entre sexes sont faibles, mais systématiques (graphique 8). Les garçons sont plus souvent dans l'enseignement spécialisé ou encore en école enfantine, et donc moins souvent en première ou deuxième primaire que les filles.

Graph. 8 : Répartition des élèves de 7 ans selon le sexe, en 2008/09



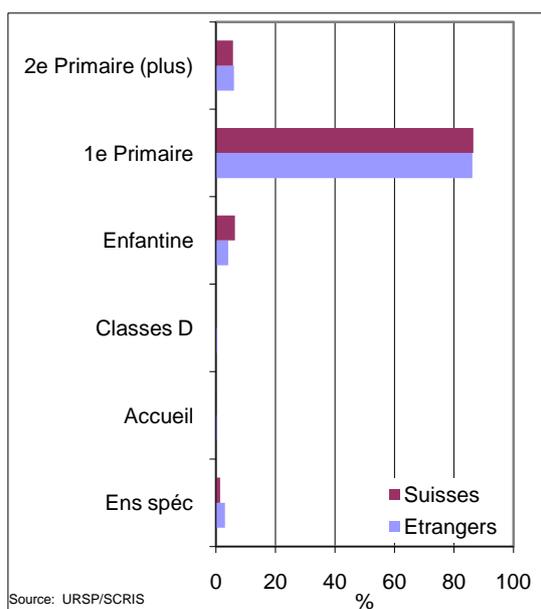
Graph. 9 : Répartition des élèves de 15 ans selon le sexe, en 2008/09



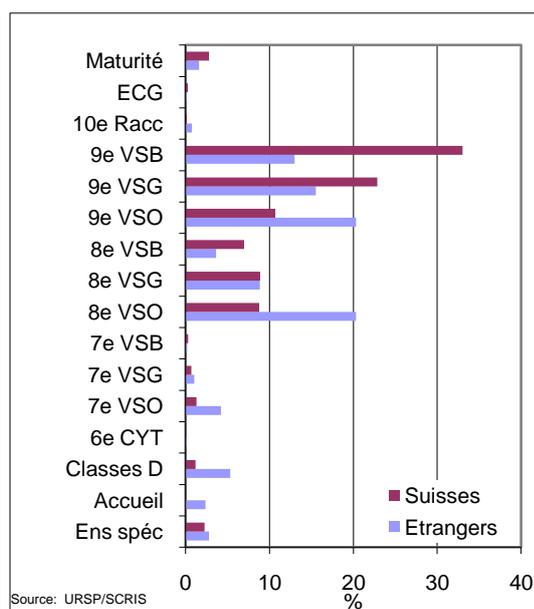
En neuf ans de scolarité, les écarts entre filles et garçons se creusent (graphique 9). Les garçons sont surreprésentés dans l'enseignement spécialisé, dans les classes d'accueil et dans les classes D. En 9^e année, leur proportion est moins élevée que celle des filles de VSB et VSG. En 9^e VSO par contre, la part des garçons est en conséquence plus importante que celle des filles. Parmi les élèves en retard d'une année, les garçons sont surreprésentés dans les trois filières VSO, VSG et VSB.

Pour les enfants de sept ans « dans le temps » ou en avance, nous ne constatons pas de différence significative entre élèves suisses et étrangers (graphique 10). Cependant, les élèves étrangers se trouvent plus souvent dans l'enseignement spécialisé. On peut s'étonner que les enfants suisses de sept ans soient plus souvent encore à l'école enfantine – donc en retard – que les enfants étrangers. Serait-ce dû à la situation socioéconomique des familles d'origine étrangère, dans l'ensemble moins favorable que celle des Suisses ? L'école enfantine est gratuite et, pour des parents qui travaillent, il y a souvent nécessité d'y envoyer les enfants le plus tôt possible.

Graph. 10 : Répartition des élèves de 7 ans selon l'origine, en 2008/09



Graph. 11 : Répartition des élèves de 15 ans selon l'origine, en 2008/09



Pour les jeunes de quinze ans, les inégalités entre Suisses et étrangers sont très prononcées (graphique 11). Les étrangers sont surreprésentés dans l'enseignement spécialisé et surtout dans les classes D et ils sont beaucoup plus souvent en retard – en 8^e, voire en 7^e année – que les Suisses. Ils sont très largement surreprésentés en VSO et très largement sous-représentés en VSB. En VSG, ils sont également sous-représentés, mais dans une moindre mesure qu'en VSB.

L'accroissement des disparités entre groupes d'élèves au cours de la scolarité obligatoire soulève des questions.

A l'école, les efforts consacrés à l'émancipation des filles ont porté des fruits. A tel point que surgissent aujourd'hui des inquiétudes concernant les chances scolaires des garçons. Remo Largo, professeur durant 30 ans au département Croissance et développement de l'Hôpital de l'enfance de Zurich, affirme : « Oui, on peut parler de discrimination [...] l'école est davantage pensée pour les filles. Elle correspond plus à leurs facultés. Aussi parce qu'au niveau du primaire l'enseignement est en grande partie assuré par des femmes [...] Il est important de laisser une place aux langues, mais il serait dangereux de pénaliser des branches plus manuelles, ou les sciences naturelles, par exemple [...] Il faudrait rééquilibrer les chances. »³ La SSPES commence aussi à s'inquiéter du déséquilibre des genres au gymnase : « En 2008, 58% des certificats de maturité gymnasiale ont été décernés à des gymnasiennes, et la tendance est croissante [...] Il convient de souligner l'aspect positif de ce bilan, à savoir que la discrimination des femmes dans les filières d'études supérieures, constatée il y a 20 ans, a disparu. Cependant, force est de constater un déséquilibre causé par le poids important accordé aux langues au gymnase, [...] »⁴ L'adaptation du curriculum – pour donner autant de poids aux mathématiques et aux sciences qu'aux langues – et des méthodes – pour mieux stimuler les garçons – pourraient favoriser l'égalité des chances entre filles et garçons. Ce déséquilibre des genres à l'école n'est spécifique ni pour le canton de Vaud, ni pour la Suisse. Jean-Louis Auduc, directeur adjoint de l'IUFM de Créteil, fait le même constat pour la France. Les différences interviendraient à deux moments décisifs. En début de la scolarité : « L'entrée dans les apprentissages de la lecture et de l'écriture : les garçons sont plus souvent en difficulté [...] Il y a un vrai enjeu concernant la réussite des garçons tout au long du cursus, car on sait combien les difficultés de lecture pèsent sur la suite de la scolarité. » Lors de l'orientation : « Dans l'école française, le moment décisif concernant l'orientation [...] touche donc les jeunes de 14/15 ans [...] c'est le moment du plus grand écart de maturité entre les jeunes garçons et les jeunes filles. » (Auduc 2009).

Les mécanismes d'intégration d'enfants d'autres horizons devraient aussi être revus. On peut affirmer que le système actuel, caractérisé par une sélection précoce et rigide, désavantage les élèves étrangers.

³ Interview de M. Remo Largo, *Le Temps*, 25.11.2006.

⁴ Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire. *L'avenir du gymnase – Position de la SSPES*. Version 03.12.2009.

2.3 LA PREVISION DES EFFECTIFS SCOLAIRES

Les effectifs scolaires du primaire augmenteront à partir de 2012/13, ceux du secondaire quatre ans plus tard.

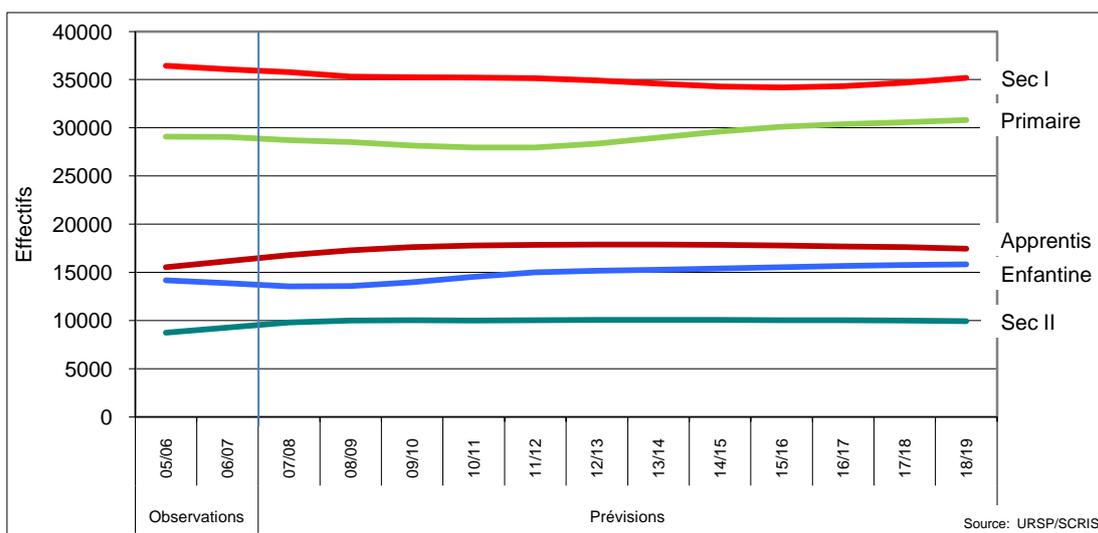
L'indicateur permet d'observer les effectifs d'élèves des dix dernières années et les tendances pour les prochaines années.

On peut s'interroger sur la pertinence de prévisions si l'on sait que les réformes annoncées – notamment le remplacement des filières par des niveaux au secondaire I – risquent de rendre ces prévisions partiellement caduques. Le but premier des prévisions n'est pas de prédire la vérité, mais d'offrir aux responsables des instruments d'aide à la décision. Il nous paraît donc utile de montrer comment le système évoluerait « toutes choses égales par ailleurs ».

2.3.1 LES PRÉVISIONS GLOBALES

Selon les *Perspectives scolaires* du SCRIS⁵, les effectifs à l'Ecole enfantine sont en augmentation (graphique 12). Ils passeront de moins de 13'900 élèves en 2006/07 (dernière année d'observation) à 15'800 élèves dans dix ans (2018/19). Au primaire (années 1 à 4), les effectifs devraient baisser jusqu'en 2010/11 (27'900 élèves), et s'accroître ensuite (30'800 élèves en 2018/19). Au secondaire I, les effectifs baisseront lentement jusqu'en 2015/16 et augmenteront ensuite. Au secondaire II, pour la formation générale, les effectifs devraient rester stables ces dix prochaines années. En formation professionnelle, les effectifs devraient encore légèrement augmenter ces deux prochaines années, se stabiliser jusqu'en 2015/16, et reculer ensuite.

Graphique 12 : Prévion des effectifs scolaires globaux



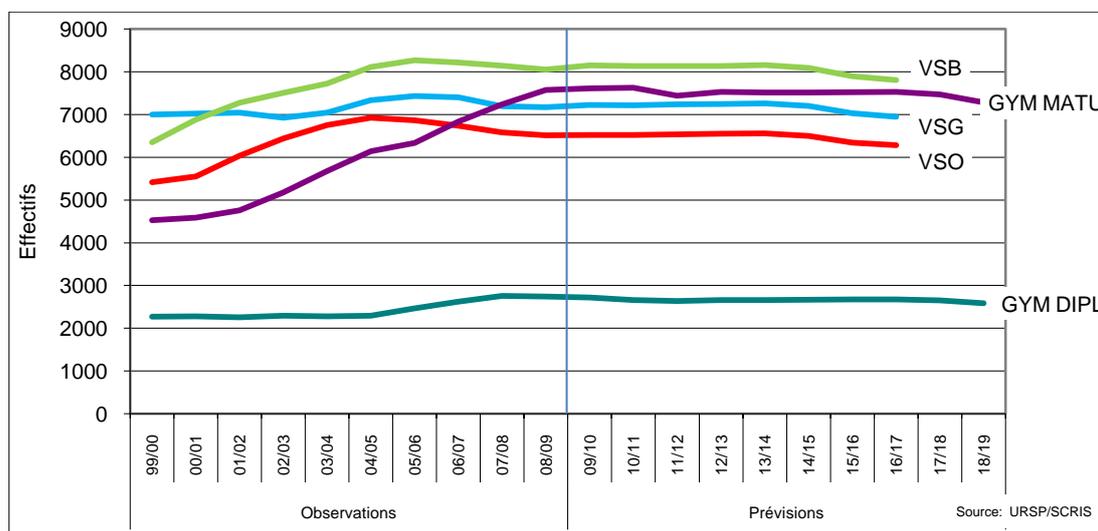
⁵ Perspectives scolaires, Evolution estimée de la démographie scolaire, Vaud, 2007-2030. Rapport technique, octobre 2007. Statistique Vaud, SCRIS.

2.3.2 LES PRÉVISIONS SELON LES VOIES AUX NIVEAUX SCONDAIRES I ET II

Sur la base des données du SCRIS, nous avons calculé nos propres prévisions. Globalement, les résultats de nos calculs correspondent aux indications du SCRIS. Cependant, la couverture et les détails de ces prévisions sont différents. Nos prévisions sont calculées uniquement sur la base des élèves déjà scolarisés, sans chercher, comme le fait le SCRIS, à tenir compte d'autres facteurs. Elles ne couvrent ni le préscolaire, ni le primaire. Par contre, elles donnent le détail des trois filières VSO, VSG et VSB. Le graphique 13 illustre l'évolution des dix années passées et les tendances pour les dix années à venir.

Les dix dernières années étaient marquées par une forte augmentation des effectifs (effets de la seconde vague du baby-boom) qui atteint son sommet en 2004/05 pour la VSO, en 2005/06 pour la VSG et la VSB, en 2007/08 en Ecole de culture générale, et en 2009/10 en Ecole de maturité.

Graphique 13 : Prévion des effectifs scolaires selon les voies

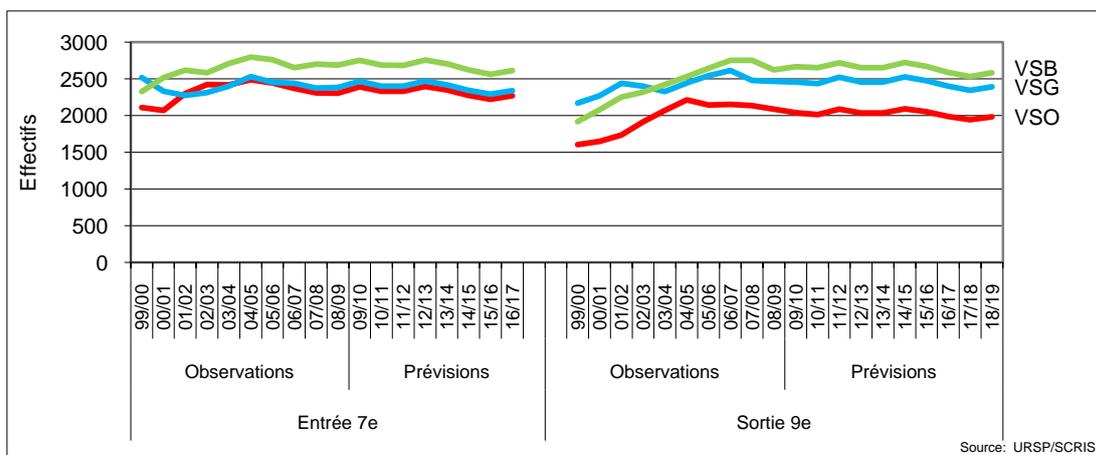


Les effectifs devraient rester stables ces prochaines années. En VSO, VSG et VSB, ils diminueront légèrement à partir de 2014/15, en Ecole de maturité, à partir de 2017/18.

2.3.3 L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE DES VOIES

Le graphique 14 illustre l'évolution du nombre d'élèves à l'entrée et à la sortie des filières VSO, VSG et VSB. En VSB, la courbe des sorties suit très précisément, avec un décalage de deux ans et à un niveau légèrement inférieur, celle observée à l'entrée. Il n'en va pas de même avec les courbes VSO et VSG. Entre la 7^e et la 9^e année, les VSO perdent plus d'un septième des effectifs. En revanche, les VSG sont plus nombreux à la sortie qu'à l'entrée. Ce fait soulève des questions sur le fonctionnement des filières et le parcours des élèves (réorientations, sortie du système avant la 9^e). Ces questions seront traitées plus loin de façon détaillée au moyen des indicateurs : *Le parcours des élèves en scolarité obligatoire* et *La réorientation des élèves au niveau secondaire I*.

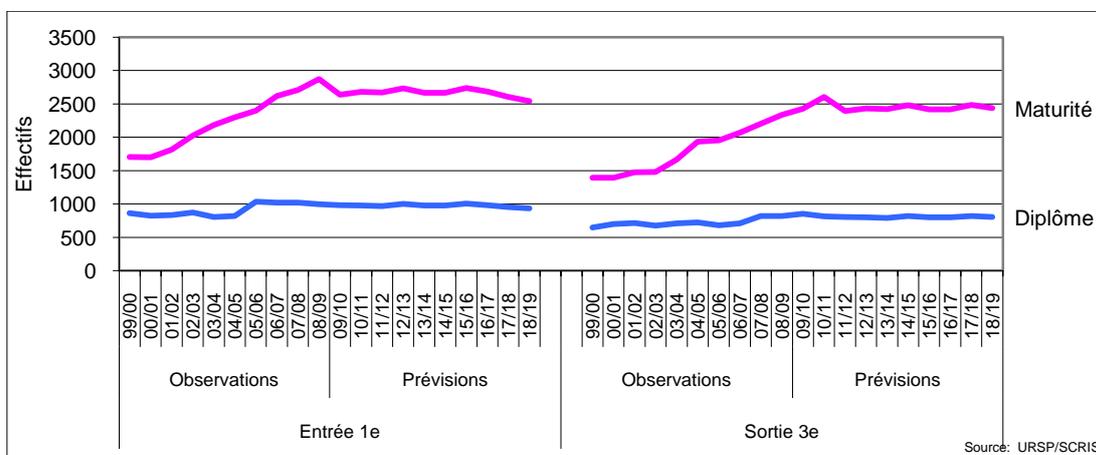
Graphique 14 : Prédiction des effectifs scolaires au secondaire I en 7^e et en 9^e



En Ecole de culture générale, les entrées ont atteint un pic en 2005/06 (graph. 15). Elles resteront assez stables jusqu'en 2016/17 et baisseront ensuite légèrement.

En Ecole de maturité, le pic des entrées a été atteint en 2008/09. Les entrées seront moins élevées en 2009/10, mais resteront relativement stables jusqu'en 2015/16. Elles diminueront ensuite.

Graphique 15 : Prédiction des effectifs scolaires au gymnase en 1^{re} et en 3^e



Aussi bien pour l'Ecole de culture générale que pour l'Ecole de maturité, les courbes de sorties suivent, avec un décalage de deux ans, et à un niveau un peu inférieur, celles observées pour les entrées.

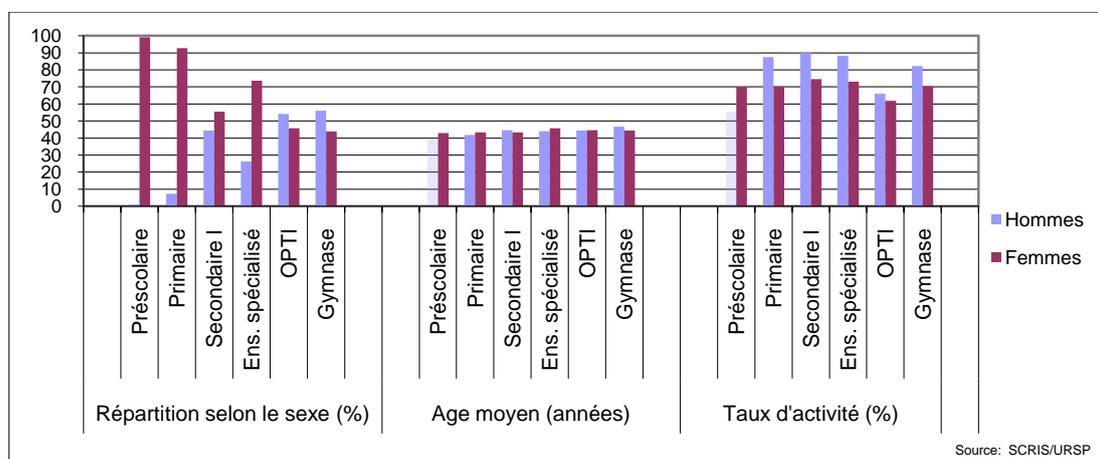
L'augmentation du nombre d'élèves au niveau primaire, qui se répercutera avec quelques années de décalage sur les niveaux successifs, aura des conséquences sur les besoins en locaux et en enseignants. Vu le vieillissement du corps enseignant (voir indicateur « Les pyramides d'âge du corps enseignant »), il faudra porter une attention particulière au renouvellement de ce dernier.

2.4 LE PROFIL DU CORPS ENSEIGNANTS

La part des femmes dans le corps enseignant – 99% au préscolaire – diminue au fur et à mesure qu'on monte dans les niveaux scolaires. Au gymnase, elles représentent actuellement 43% des effectifs. Cependant, cette proportion est en augmentation. Comme dans d'autres professions, les enseignantes affichent un taux d'activité inférieur à celui de leurs collègues masculins.

L'indicateur (graphique 16) renseigne, pour chaque niveau d'enseignement, sur l'âge moyen, le taux d'activité, et la répartition selon le sexe, du corps enseignant vaudois (2008/09).

Graphique 16 : Profil du corps enseignant vaudois, en 2008/09



Les barres de couleur pâle se réfèrent à un nombre très faible d'individus. Elles ne sont données qu'à titre indicatif.

2.4.1 LA RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON LE SEXE

Avec une proportion de 99%, les femmes occupent presque totalement l'enseignement préscolaire. Cette proportion diminue progressivement dans les niveaux scolaires suivants. Au primaire, elles représentent 93% des effectifs, et dans l'enseignement secondaire I, elles sont toujours majoritaires avec 55%. Au gymnase, par contre, elles représentent, avec 43%, moins de la moitié des enseignants. Les femmes sont surreprésentées dans l'enseignement spécialisé (enseignement obligatoire), mais sous-représentées à l'OPTI (enseignement post-obligatoire).

2.4.2 L'ÂGE MOYEN DES ENSEIGNANTS

En 2008/09, l'âge moyen des enseignants vaudois est de 43.8 ans⁶. Cet âge varie en fonction du niveau d'enseignement : de 42.9 ans pour les enseignants du préscolaire jusqu'à 45.7 ans pour les enseignants du gymnase. Ces différences s'expliquent par

⁶ Sont pris en compte les enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire I, du gymnase, de l'enseignement spécialisé et de l'OPTI.

les durées de formation – plus longues pour les niveaux d’enseignement supérieurs – qui retardent l’entrée dans la profession.

Au primaire, les femmes sont en moyenne plus âgées que la petite proportion d’hommes, alors qu’au secondaire I et au gymnase, elles sont plus jeunes.

2.4.3 LE TAUX D’ACTIVITÉ DES ENSEIGNANTS

Le taux d’activité moyen des hommes est nettement supérieur à celui des femmes. Selon le niveau d’enseignement (sans OPTI), il varie entre 82% et 89%⁷ pour les hommes et de 70% à 75% pour les femmes. A l’OPTI, ces taux sont plus bas (hommes : 66%, femmes : 62%). Ces différences ne sont pas spécifiques à l’enseignement, mais reflètent ce que l’on observe ailleurs sur le marché de travail.

La répartition selon les genres, très différente d’un degré scolaire à l’autre, peut être abordée sous l’angle de l’égalité des sexes. Les enseignantes sont surreprésentées quand il s’agit de s’occuper des enfants relativement petits, et sous-représentées dans les niveaux plus prestigieux et mieux payés. On voit ainsi que dans la vie professionnelle, les femmes n’ont pas les opportunités pour faire fructifier les bonnes performances dont elles témoignent dans la formation scolaire. Faut-il simplement plus de temps pour que les performances supérieures des filles, observées à l’école, s’appliquent également au monde du travail ?

⁷ Pour les hommes, l’enseignement préscolaire (8 hommes) n’est pas pris en compte.

2.5 LES PYRAMIDES D'ÂGE DU CORPS ENSEIGNANT

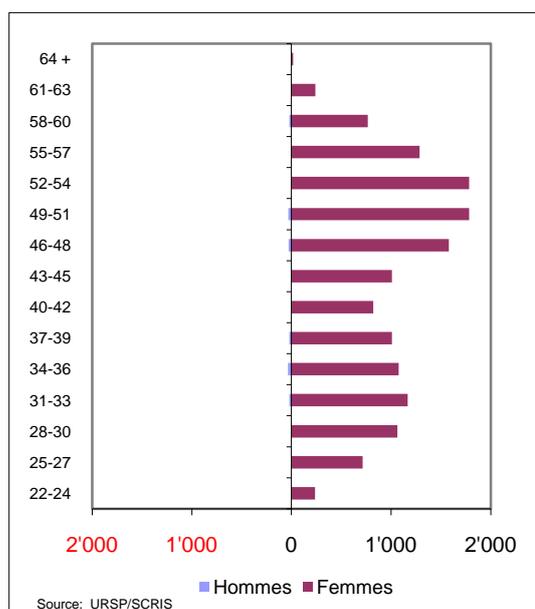
Les enseignants qui dépassent l'âge de mi-carrière sont plus nombreux que leurs collègues plus jeunes et ils assument plus de la moitié des périodes enseignées.

Cet indicateur, contrairement à une pyramide d'âge habituelle, prend en considération le nombre de périodes enseignées et le taux d'activité en fonction de l'âge et du sexe des enseignants. Cette manière de combiner l'âge des enseignants, le nombre de périodes enseignées, et le taux d'activité, permet d'estimer les besoins futurs en enseignants.

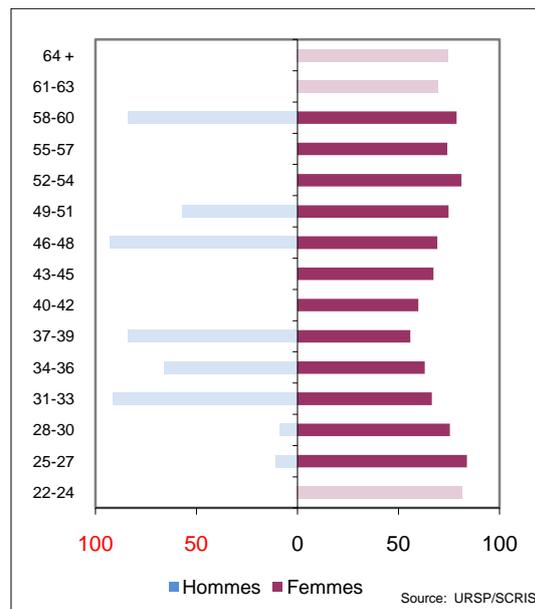
2.5.1 LA STRUCTURE D'ÂGE DU CORPS ENSEIGNANT AU PRÉSCOLAIRE

Les maîtresses⁸ d'école enfantine ont, au 1^{er} janvier 2009, entre 20 et 64 ans. Leur contribution à l'enseignement, mesurée en périodes, varie en fonction de l'âge.

Graph. 17 : Préscolaire, périodes enseignées selon le sexe et l'âge de l'enseignant



Graph. 18 : Préscolaire, taux d'activité selon le sexe et l'âge de l'enseignant



Les barres de couleur pâle se réfèrent à un nombre très faible d'individus. Elles ne sont données qu'à titre indicatif.

Le graphique 17 permet de voir la répartition inégale des heures enseignées dans les différents groupes d'âge. Les enseignantes de 43 ans ou plus assurent 58% du total des périodes d'enseignement, les plus jeunes 42%.

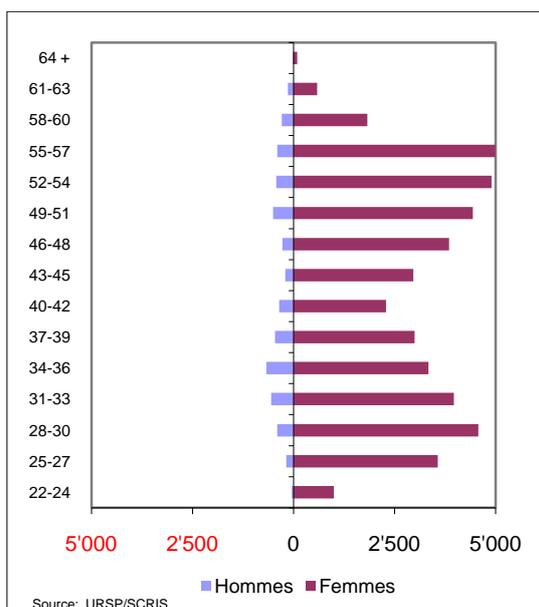
⁸ La forme féminine est employée, puisque les hommes représentent une infime minorité dans cette profession que nous ne commentons d'ailleurs pas (statistiquement pas significatif).

Les maîtresses dont l'âge avoisine 40 ans assument une partie relativement faible du volume global des périodes enseignées. Deux raisons expliquent ce fait. Les enseignantes de cet âge exercent moins souvent leur métier que leurs collègues plus jeunes ou plus âgées. Et celles qui restent dans le métier réduisent souvent leur taux d'activité (graphique 18). La vie professionnelle type d'une maîtresse d'école enfantine se caractérise donc par un engagement fort en début de carrière et autour de la cinquantaine. Entre deux, nous supposons qu'elles se consacrent davantage à la vie familiale.

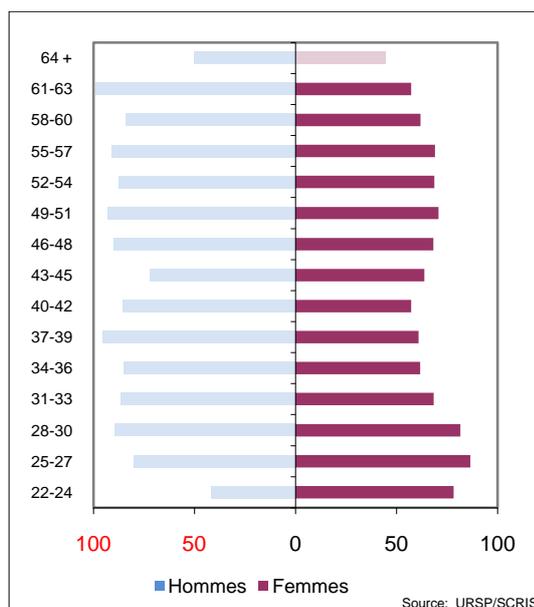
2.5.2 LA STRUCTURE D'ÂGE DU CORPS ENSEIGNANT AU PRIMAIRE

Les maîtresses et maîtres d'école primaire sont un peu plus âgés que leurs collègues de l'école enfantine, leur âge variant entre 22 et 65 ans. Cependant, il y a de fortes ressemblances structurelles entre les deux ordres d'enseignement : la prédominance des femmes dans le corps enseignant et le nombre de périodes enseignées qui varie fortement en fonction de l'âge des enseignants (graphique 19).

Graph. 19 : Primaire, périodes enseignées selon le sexe et l'âge de l'enseignant



Graph. 20 : Primaire, taux d'activité selon le sexe et l'âge de l'enseignant



Les barres de couleur pâle se réfèrent à un nombre très faible d'individus. Elles ne sont données qu'à titre indicatif.

Les périodes sont données à peu près à parts égales par la moitié la plus jeune (max. 42 ans, 51,5%) et la moitié la plus âgée (min. 43 ans, 48,5%) des enseignants. A partir de 58 ans, le volume d'heures enseignées diminue fortement. A cet âge, les enseignants avec 37 années de service peuvent partir à la retraite.

Comme au degré préscolaire, nous observons au primaire également une diminution des heures enseignées par les maîtresses âgées d'environ 40 ans, qui s'explique aussi par une diminution des effectifs et du taux d'activité. Chez les enseignants (hommes)

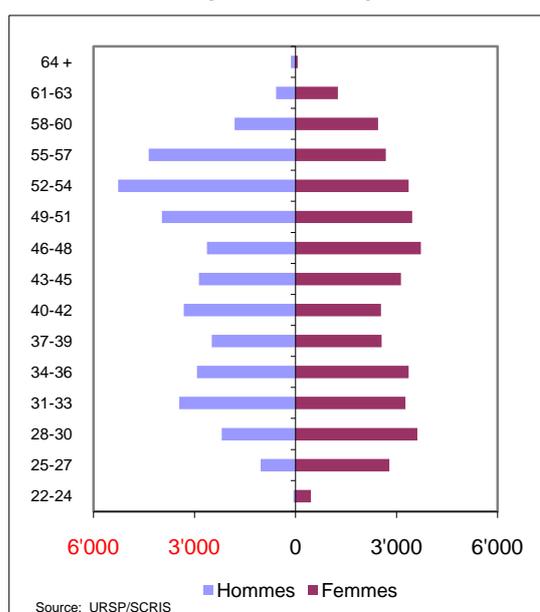
au début de la quarantaine également, nous observons une diminution des périodes enseignées. Est-ce que les maîtres se consacrent à cet âge aussi davantage à la vie familiale, comme nous le supposons pour les femmes ?

Les jeunes enseignantes affichent les taux d'activité les plus élevés. Ces taux diminuent ensuite et remontent après la quarantaine, cependant sans plus jamais atteindre le niveau observé en début de carrière.

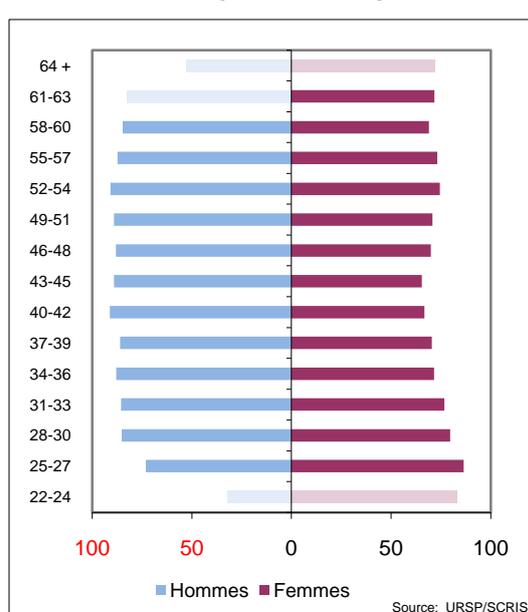
2.5.3 LA STRUCTURE D'ÂGE DU CORPS ENSEIGNANT AU SECONDAIRE I

L'âge des enseignants du secondaire I peut varier entre 20 ans – pour quelques cas exceptionnels – et 65 ans. Bien que majoritaires au secondaire I (56% des effectifs), les femmes n'assument « que » la moitié (51%) des périodes enseignées.

Graph. 21 : Secondaire I, périodes enseignées selon le sexe et l'âge de l'enseignant



Graph. 22 : Secondaire I, taux d'activité selon le sexe et l'âge de l'enseignant



Les barres de couleur pâle se réfèrent à un nombre très faible d'individus. Elles ne sont données qu'à titre indicatif.

Les jeunes enseignants âgés de 30 à 32 ans donnent relativement beaucoup de leçons. Mais ce sont les hommes plus âgés qui assument une partie importante des heures enseignées. En effet, les classes d'âge 49 à 57 ans assument à elles seules 37% de toutes les périodes enseignées par les hommes. Ce fait ne s'explique pas par un taux d'activité élevé, semblable pour l'ensemble des hommes, mais bien par le nombre élevé d'enseignants dans ces classes d'âge.

Chez les femmes, nous retrouvons la même structure des périodes enseignées que nous connaissons déjà de l'enseignement préscolaire et primaire (moins d'activité autour de la quarantaine). Le taux d'activité des enseignantes d'une cinquantaine

d'années n'est pas beaucoup plus élevé que celui de leurs collègues plus jeunes d'une dizaine d'années.

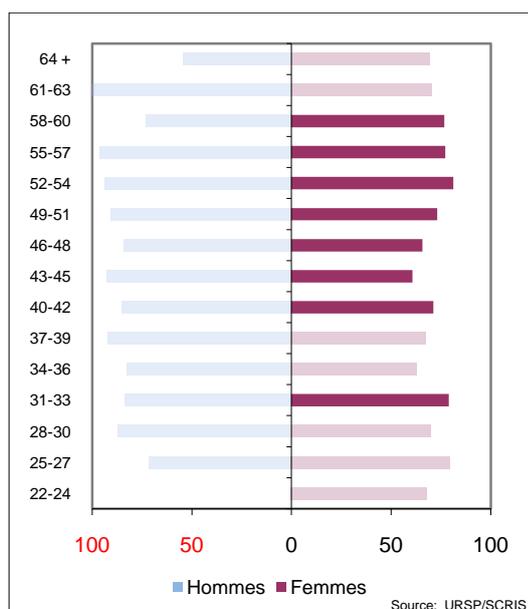
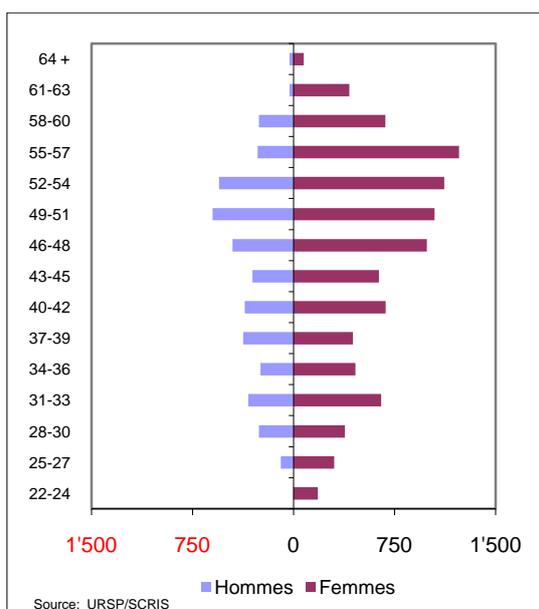
Ainsi, on voit que les périodes « perdues » par les prochains départs à la retraite ne pourront être que partiellement compensées par une augmentation du taux d'activité des collègues plus jeunes.

2.5.4 LA STRUCTURE D'ÂGE DU CORPS ENSEIGNANT DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

L'âge des enseignants dans l'enseignement spécialisé varie entre 23 et 64 ans (graphique 23). Les femmes assument près de 70% du volume d'enseignement. Les effectifs relativement faibles ne permettent pas des analyses statistiques très détaillées.

Graph. 23 : Enseignement spécialisé, périodes enseignées selon le sexe et l'âge de l'enseignant

Graph. 24 : Enseignement spécialisé, taux d'activité selon le sexe et l'âge de l'enseignant



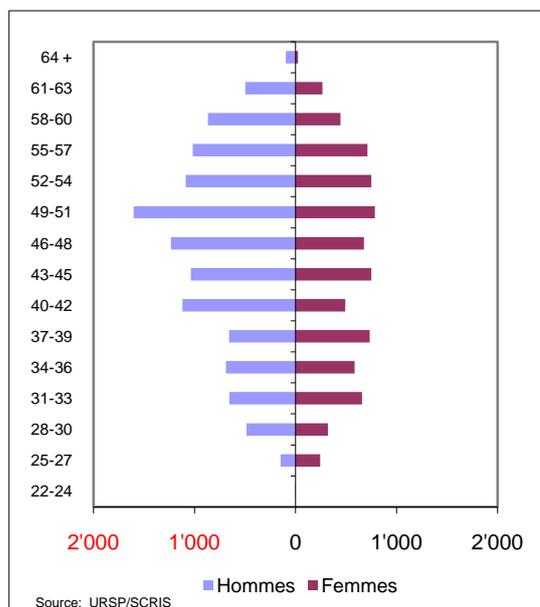
Les barres de couleur pâle se réfèrent à un nombre très faible d'individus. Elles ne sont données qu'à titre indicatif.

65% du volume d'enseignement est assuré par la moitié la plus âgée des enseignants, c'est-à-dire par des personnes de 43 ans ou plus. Un taux d'activité relativement élevé explique, en partie, cette situation (graphique 24).

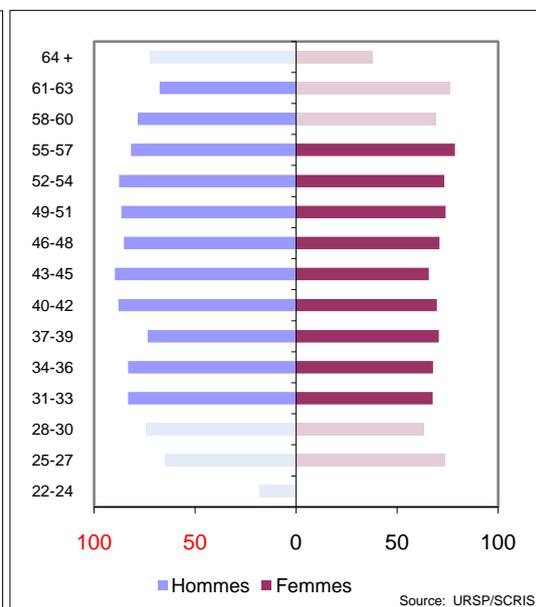
2.5.5 LA STRUCTURE D'ÂGE DU CORPS ENSEIGNANT AU GYMNASÉ

Au gymnase, les hommes assument 60% du volume d'enseignement. Ce constat n'est cependant pas valable pour tous les groupes d'âge. Chez les enseignants de moins de 40 ans, hommes et femmes se partagent à peu près à parts égales le volume d'enseignement.

Graph. 25 : Gymnase, périodes enseignées selon le sexe et l'âge de l'enseignant



Graph. 26 : Gymnase, taux d'activité selon le sexe et l'âge de l'enseignant



Les barres de couleur pâle se réfèrent à un nombre très faible d'individus. Elles ne sont données qu'à titre indicatif.

Les enseignants masculins sont plus nombreux dans les groupes d'âge avancé que les femmes. On peut émettre l'hypothèse que les femmes n'accédaient pas autant à cet ordre d'enseignement, il y a trente ans, qu'aujourd'hui. Pour les femmes, nous observons de nouveau, comme pour les ordres inférieurs, une diminution de leur engagement autour de la quarantaine.

2.5.6 LA STRUCTURE D'ÂGE DU CORPS ENSEIGNANT À L'OPTI

L'OPTI emploie près de 180 enseignants, un chiffre trop bas pour faire des analyses détaillées selon les groupes d'âge.

Les hommes assument 56% du volume d'enseignement, les femmes 44%. Les enseignants plus âgés (43 ans ou plus) assument 62% du volume d'enseignement, les plus jeunes 38%.

Future pénurie d'enseignants ?

A tous les niveaux d'enseignement, les enseignants dans la deuxième partie du parcours professionnel assurent plus de la moitié des périodes enseignées. Certains de ces enseignants partiront à la retraite au cours des prochaines années. Est-ce que ces départs provoqueront une pénurie d'enseignants ? La seule chose que nous pouvons affirmer, c'est que les besoins en périodes enseignées ne vont pas baisser. En effet, les prévisions du SCRIS (voir indicateur « La prévision des effectifs scolaires ») nous annoncent une cascade d'augmentations des effectifs d'élèves : au

préscolaire à partir de maintenant, au primaire à partir de 2012 et au secondaire I à partir de 2016. Quant au gymnase, les effectifs devraient se stabiliser au niveau actuel.

Les départs à la retraite peuvent être compensés par plusieurs mesures : engagement de nouveaux enseignants, augmentation du taux d'occupation des enseignants actifs, augmentation des effectifs dans les classes. Mais l'engagement de nouveaux enseignants dépendra du nombre d'enseignants nouvellement formés ou des anciens enseignants prêts à revenir dans la profession. On ne sait cependant pas dans quelle mesure les enseignants sont d'accord d'augmenter leur taux d'occupation. Quant aux effectifs des classes, ils ne devraient pas dépasser les limites fixées par la loi.

2.6 LES DEPENSES PUBLIQUES D'EDUCATION

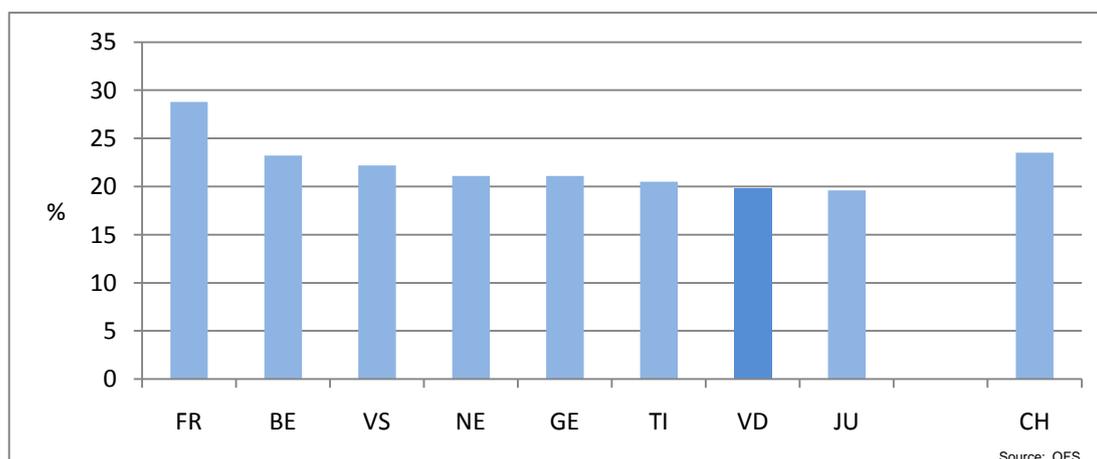
Les dépenses publiques d'éducation du canton de Vaud, en pour cent des dépenses publiques totales ou rapportées à l'habitant, sont inférieures à la moyenne nationale. En Suisse latine, Vaud se situe parmi les trois cantons les moins chers.

L'indicateur mesure les dépenses publiques d'éducation rapportées au total des dépenses publiques du canton ou en relation avec le nombre d'habitants, ainsi que les dépenses de fonctionnement. Les valeurs du canton de Vaud sont comparées à la moyenne suisse et aux autres cantons latins. Cet indicateur est utile à la planification du système. Couplé aux prévisions scolaires, il permet d'anticiper les dépenses futures.

2.6.1 LA PART DES DÉPENSES PUBLIQUES TOTALES CONSACRÉE À L'ÉDUCATION

Les dépenses d'éducation peuvent représenter une part plus ou moins importante de l'ensemble des dépenses publiques (graphique 27). En moyenne nationale, cette part s'élève à 23.5%. En Suisse romande, elle varie entre 19.6% et 28.8%. Seul le canton de Fribourg se trouve au-dessus de la moyenne suisse. Dans le canton de Vaud, un franc sur cinq (19.8%) est dédié à l'éducation. Cette proportion tend à diminuer (1990 : 23.6%, 2001 : 20.4%). Cette diminution relative des dépenses pour l'éducation s'explique par une augmentation de l'effort financier dans d'autres domaines, dans celui du social notamment.

Graphique 27 : Dépenses publiques d'éducation, en % des dépenses publiques totales, en 2006 (avant déduction des contributions de la Confédération)

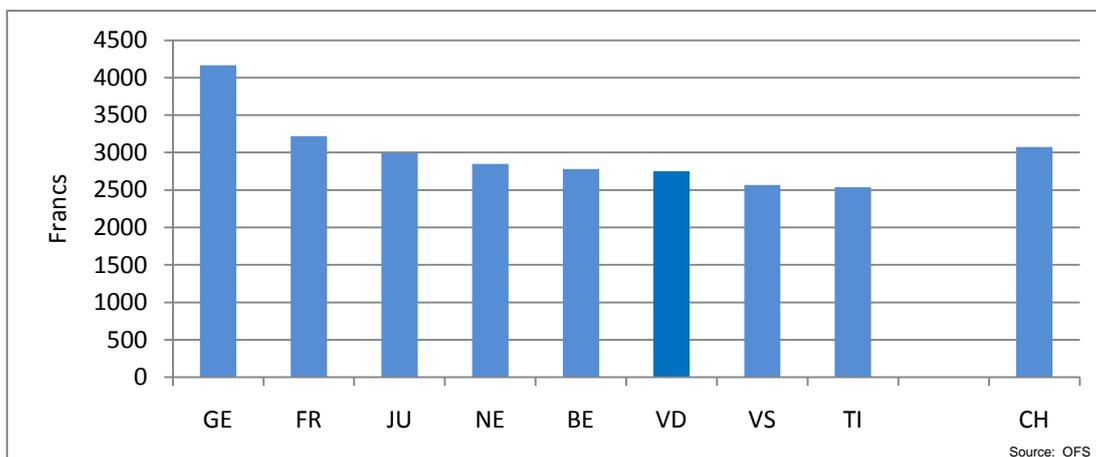


2.6.2 LES DÉPENSES PUBLIQUES D'ÉDUCATION PAR HABITANT

En 2006, les dépenses publiques d'éducation par habitant s'élèvent en moyenne suisse à un peu plus de Fr. 3000.-. En Suisse latine, ces dépenses varient entre Fr. 2500.- et Fr. 4200.-. Genève mis à part, les dépenses sont proches ou inférieures à la moyenne suisse. La valeur élevée consacrée par le canton de Genève s'explique,

au moins partiellement, par son caractère de ville-canton. L'offre éducative en ville est élevée et, par conséquent, coûteuse.

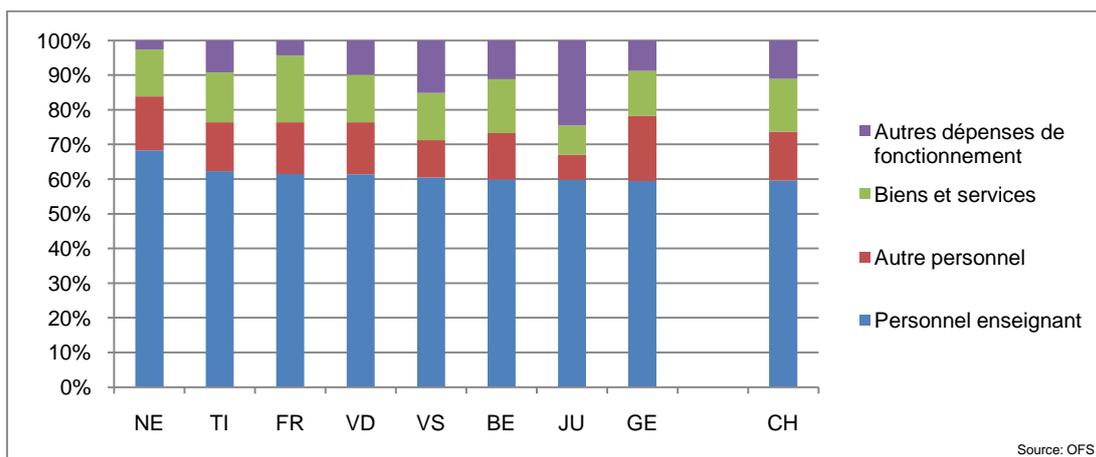
Graphique 28 : Dépenses publiques d'éducation par habitant, selon le canton, en 2006



2.6.3 LA RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LEUR NATURE

Une analyse plus fine permet d'illustrer la répartition des dépenses selon leur nature : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement sont traitées séparément. Les premières sont annuelles (salaires, biens et services...), les deuxièmes ont une durée de vie plus longue (constructions, rénovations importantes de bâtiments...) et peuvent varier très fortement d'une année à l'autre.

Graphique 29 : Répartition des dépenses de fonctionnement dans l'éducation, selon les cantons et la nature des dépenses, en 2006

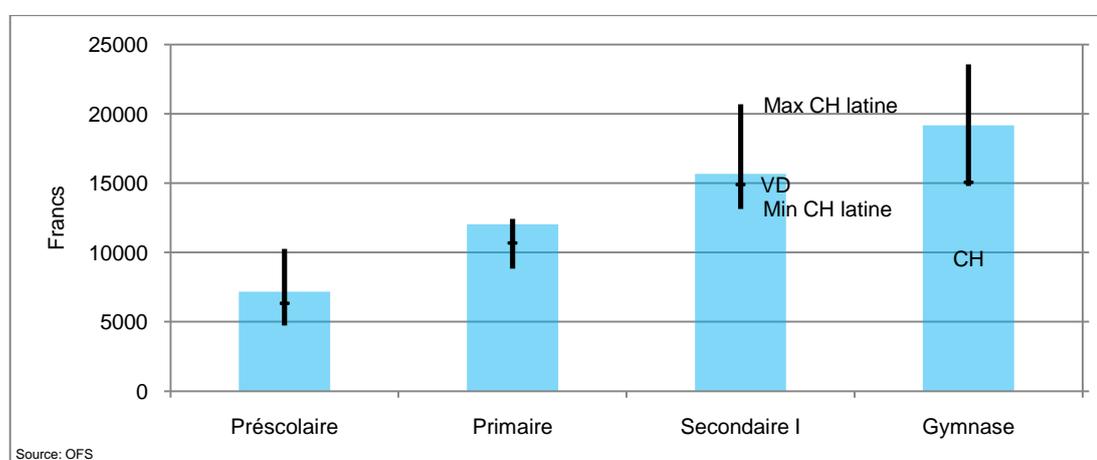


En moyenne suisse, les frais salariaux – personnel enseignant et non enseignant – représentent les trois quarts des dépenses de fonctionnement (graphique 29). Les enseignants « pèsent » pour 60% dans la facture (moyenne suisse). Les frais salariaux (personnel enseignant et non enseignant) sont les plus élevés dans le canton de Neuchâtel (84%) et les plus bas dans le Jura (67%). Le canton de Vaud

occupe, avec 76% de dépenses pour les salaires, une position intermédiaire. Les *Biens et services* et les *Autres dépenses de fonctionnement* représentent 26% des dépenses en moyenne suisse. Dans les cantons romands, cette part varie entre 16% à Neuchâtel et 33% dans le Jura. Dans ce dernier cas, l'explication d'un taux aussi élevé pourrait être cherchée dans la répartition géographique – population clairsemée – qui cause des frais importants : maintien de structures scolaires pour, parfois, de petits effectifs, transports scolaires, etc. Les Vaudois se trouvent dans la moyenne.

2.6.4 LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR ÉLÈVE

Graphique 30 : Dépenses de fonctionnement par élève et degré scolaire, Suisse latine, en 2005/06



En moyenne suisse, les dépenses par élève augmentent avec les degrés scolaires (graphique 30). Ce sont les élèves du préscolaire qui coûtent le moins cher, et ceux du gymnase qui coûtent le plus. La situation semble à première vue moins nette en Suisse latine où les dépenses par élève aux degrés préscolaire et au secondaire I peuvent être relativement élevées dans certains cas. L'explication de cette situation atypique sera analysée pour le canton de Genève (voir plus loin).

Tableau 1 : Dépenses de fonctionnement par élève, canton et degré scolaire, en 2005/06

	Préscolaire	Primaire	Secondaire I	Gymnase
Berne	7'300	12'400	15'800	23'600
Fribourg	7'500	10'700	13'600	15'800
Genève	10'200	10'300	20'700	14'900
Jura	5'900	10'500	14'500	17'800
Neuchâtel	4'700	10'500	13'600	18'900
Tessin	8'900	8'800	15'000	14'800
Vaud	6'300	10'700	14'900	15'100
Valais	8'200	9'400	13'100	17'500
Suisse	7'200	12'000	15'700	19'200

Au préscolaire, les dépenses par élève dans le canton de Vaud sont proches de la moyenne suisse. En comparaison régionale, seuls les cantons de Neuchâtel et du

Jura sont moins chers que Vaud. La valeur maximale correspond à celle du canton de Genève où les enseignantes du préscolaire ont le même statut et le même salaire que leurs collègues du primaire.

Au primaire, les dépenses par élève de tous les cantons latins – sauf Berne – se situent en dessous de la moyenne suisse. Le niveau de salaire des enseignants concernés explique, au moins partiellement, les différences. On remarque d'ailleurs que ces dépenses ne varient que relativement peu d'un canton romand à l'autre.

Au secondaire I, tous les cantons latins, sauf Genève, affichent des dépenses par élève proches ou en dessous de la moyenne nationale. Notons qu'à Genève, les enseignants du secondaire I et du secondaire II ont le même statut et le même salaire, ce qui semble tirer le salaire des premiers vers le haut.

Dans les écoles préparant à la maturité, les dépenses par élève de tous les cantons romands – sauf Berne – se situent en dessous de la moyenne suisse. Dans ces mêmes cantons, les taux de maturité sont supérieurs à la moyenne nationale. On peut supposer qu'une fréquentation élevée des écoles de maturité fait baisser le coût unitaire. Les gymnasiens coûtent le moins cher au Tessin (Fr. 14'800.-), dans les cantons de Genève (Fr. 14'900.-) et de Vaud (Fr. 15'100.-).

3 L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT (PROCESSUS)

3.1 LA SELECTION AU NIVEAU SECONDAIRE I

En 2008/09, les élèves vaudois se répartissent comme suit dans les trois filières : 30% en VSO, 33% en VSG et 37% en VSB. Depuis 2002/03, ces proportions restent remarquablement stables.

Les élèves originaires des pays de l'Europe du Sud (immigration ouvrière) fréquentent plus souvent la voie secondaire à options (VSO) que les Suisses. Par contre, les Suisses suivent moins souvent la voie menant au baccalauréat (VSB) que les enfants venant des pays économiquement avancés (immigration de personnel hautement qualifié).

L'indicateur montre la répartition des élèves selon les voies du secondaire I. Il illustre la sélectivité du système scolaire et permet d'étudier les chances d'accès à ces voies en fonction notamment de la nationalité et du sexe de l'élève, et en fonction de l'établissement que ce dernier fréquente.

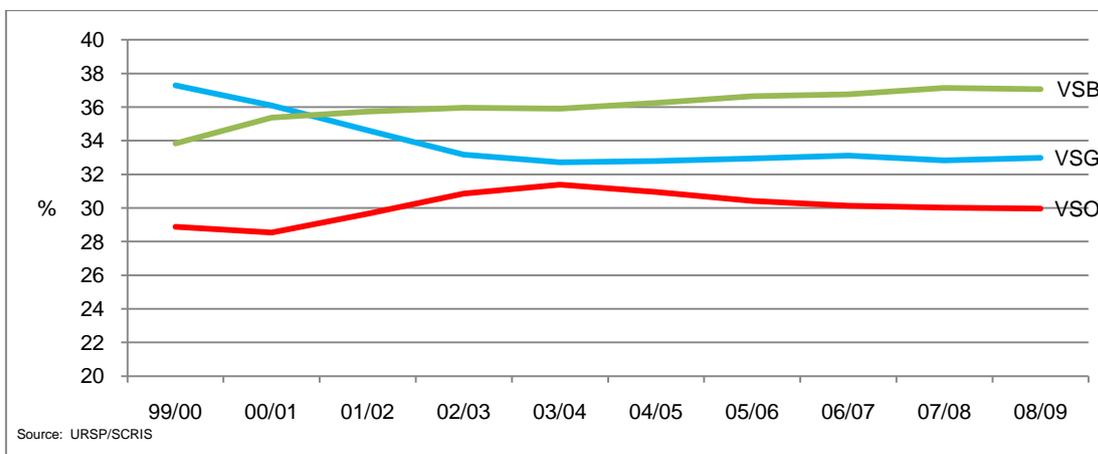
Cet indicateur permet d'aborder les questions d'égalité/inégalité des chances des élèves devant l'enseignement et peut alimenter les débats politiques sur le choix du système (maintien ou modification des filières notamment).

Le choix du système est inscrit dans la loi et ne pourra être modifié sans démarches et votes politiques. Toutefois, le Département jouit d'une marge de manœuvre dans la définition des composantes du système, et l'établissement dans l'application des règles. La sélection présente donc un aspect malléable aussi bien au niveau du système que de l'établissement.

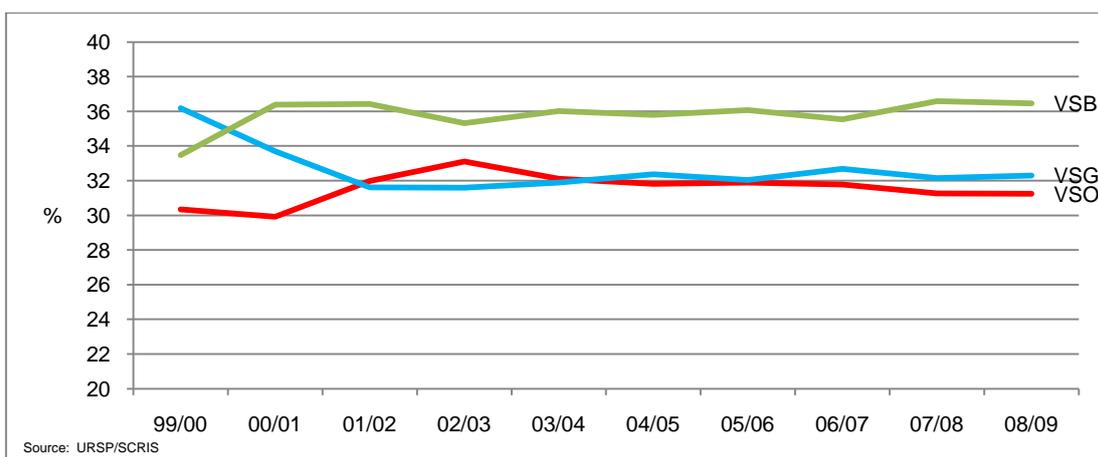
3.1.1 LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES VOIES

Jusqu'en 2003/04, la répartition entre les voies a quelque peu évolué : la part des élèves en voie secondaire générale (VSG) a diminué et celle en VSO – filière la moins exigeante – augmenté (graphique 31). Ces dernières années, la répartition entre filières reste remarquablement stable. En 2008/09, 30% des élèves fréquentent la VSO, 33% la VSG et 37% la VSB.

Graphique 31 : Evolution de la répartition de l'ensemble des élèves du secondaire I, selon la voie



Graphique 32 : Evolution de la répartition des élèves de la 7^e du secondaire I, selon la voie

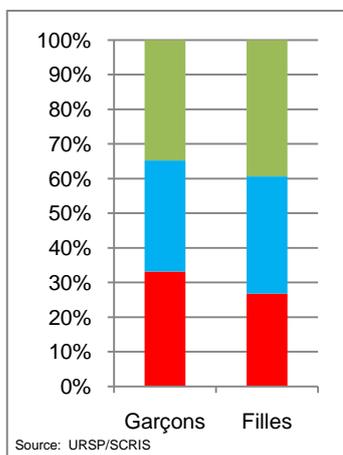


Au 7^e degré, première année où la sélection devient effective, nous constatons aussi depuis six ans une relative stabilité de la répartition des élèves dans les filières (graphique 32). En 2008/09, la VSO représente 31.2% des élèves, la VSG 32.3% et la VSB 36.5%. En comparant les deux graphiques (31 et 32), on remarque que la VSO accueille une proportion plus importante d'élèves en 7^e qu'elle ne le fait globalement pour l'ensemble des années du secondaire I. Dans l'indicateur *La réorientation des élèves au niveau secondaire I*, nous expliquerons ce phénomène.

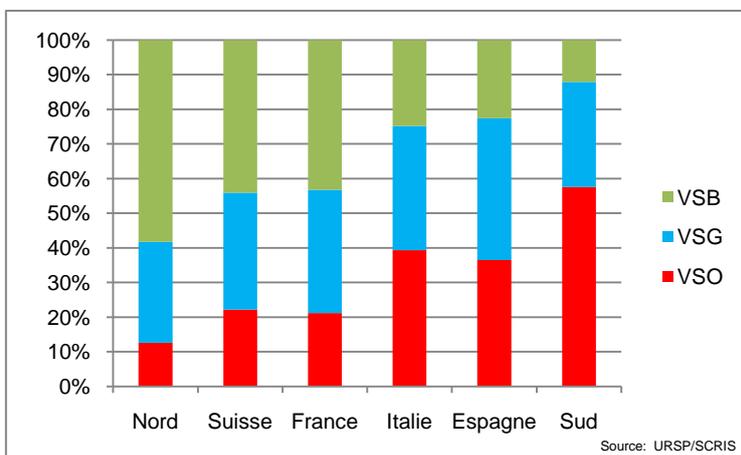
3.1.2 DES CHANCES INÉGALES D'ACCÈS AUX VOIES EN FONCTION DU SEXE ET DE LA NATIONALITÉ

Un tiers des garçons suivent la VSO, alors que les filles ne sont qu'un peu plus d'un quart dans ce cas (graphique 33). La VSB est fréquentée par 34.8% des garçons et 39.3% des filles.

G. 33 : Répartition des élèves du sec. I selon le sexe et la voie, en 2008/09

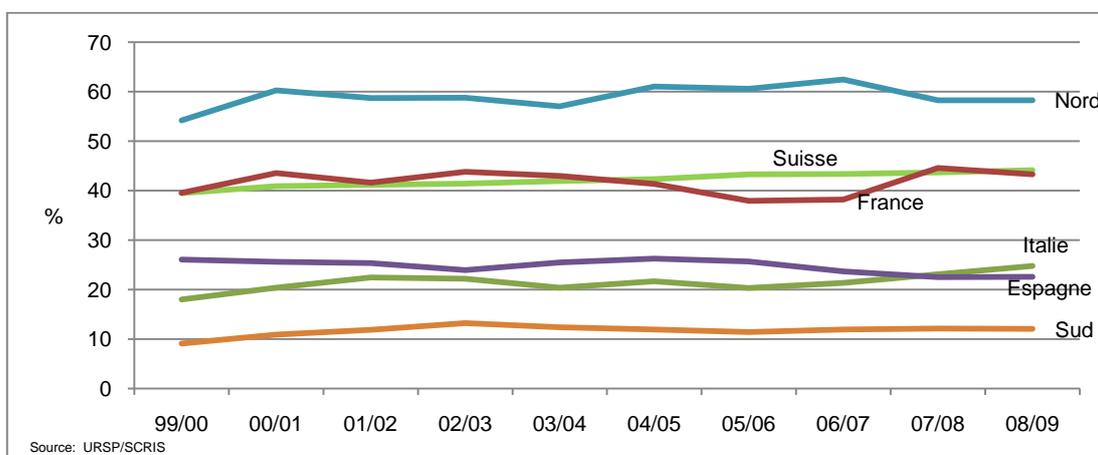


Graph. 34 : Répartition des élèves du secondaire I selon l'origine et la voie, en 2008/09



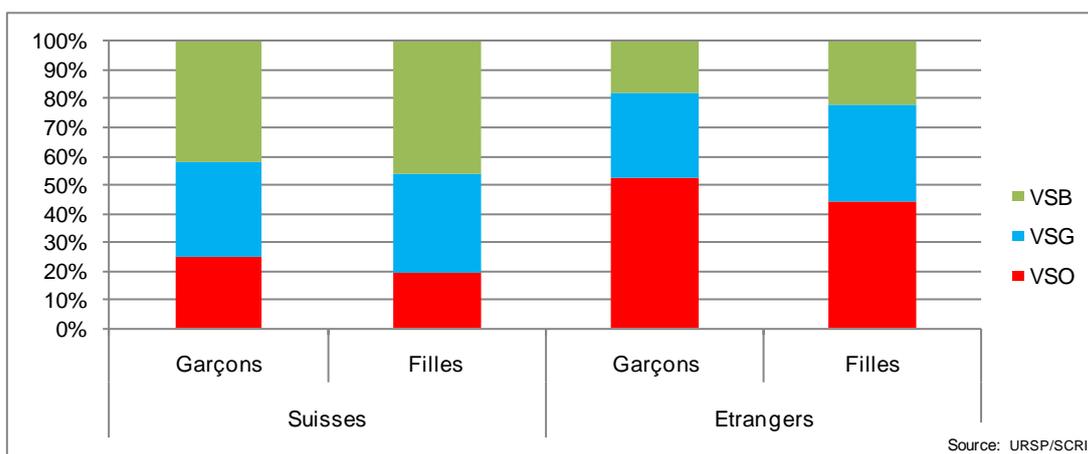
Les chances d'accès varient également fortement selon la nationalité (graphique 34). Précisons que cette dernière est certainement corrélée avec le niveau socioéconomique, mais nous ne possédons pas l'information sur cette variable. Les enfants d'immigrés du Nord (voir définition p. 37) ont vraisemblablement des parents hautement qualifiés et leur probabilité de se trouver en VSB sont élevées et dépassent largement celles des enfants suisses. En revanche, les élèves originaires du Sud (voir définition) se retrouvent en majorité sur les bancs de la VSO. Ceux qui sont originaires d'Espagne et d'Italie, depuis plus longtemps en Suisse que ceux du groupe Sud, ont davantage accès à la VSG et la VSB. L'intégration scolaire de certains ressortissants est donc fonction du temps de séjour de leur communauté dans le pays d'accueil. Au cours de la dernière décennie, les chances d'accès à la VSB des différentes nationalités ont plutôt fluctué qu'évolué (graphique 35).

Graphique 35 : Evolution de la répartition des nationalités des élèves de la 7e du secondaire I, en VSB



En croisant filières, sexe et origine des élèves, les écarts entre groupes se creusent (graphique 36). Les filles suisses ont 2.6 fois plus de chances de se trouver en VSB et 2.7 fois moins de chances de se trouver en VSO que les garçons étrangers.

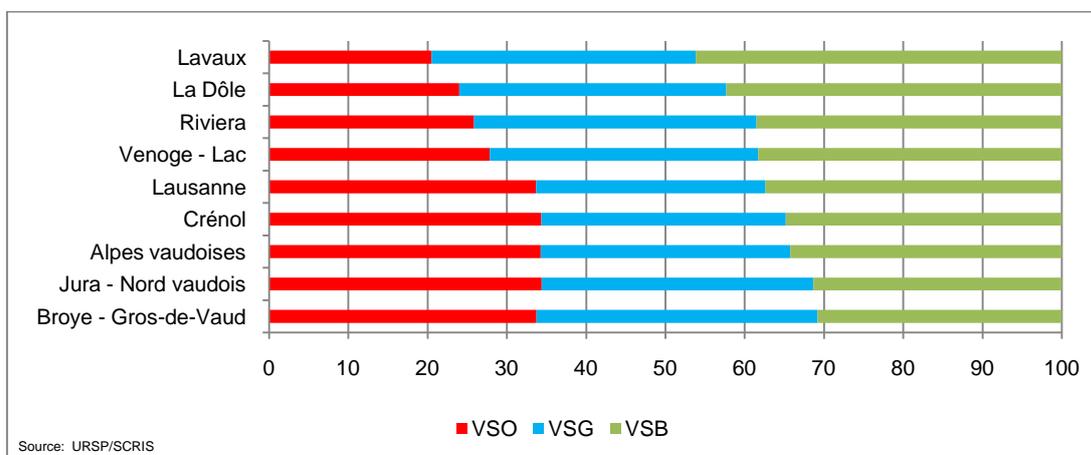
Graphique 36 : Répartition des élèves du secondaire I selon l'origine, le sexe et la voie, en 2008/09



3.1.3 DES CHANCES INÉGALES D'ACCÈS AUX VOIES EN FONCTION DE LA RÉGION

Les taux d'accès aux voies ne sont pas les mêmes d'une région scolaire à l'autre. En 2009/10, ils varient de 31% à 46% pour la VSB, de 21% à 34% pour la VSO et de 29% à 36% pour la VSG. Nous ne pouvons cependant pas affirmer qu'il s'agit là de politiques d'orientation délibérées dans les régions ou les établissements correspondants. En effet, les caractéristiques des populations scolaires ne sont pas les mêmes d'un établissement à un autre. Des analyses plus approfondies, tenant compte des catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves, seraient souhaitables.

Graphique 37 : Répartition des élèves du secondaire I selon la voie et la région, en 2009/10



Ces résultats soulèvent des questions concernant l'égalité des sexes et la capacité du système scolaire à intégrer les élèves d'autres horizons.

L'orientation plus fréquente des garçons dans des filières peu exigeantes suscite des questions. Le système scolaire et ses méthodes d'enseignement sont-ils adaptés aux besoins des garçons ? L'orientation intervient-elle à un âge défavorable aux garçons ? Les élèves d'autres horizons obtiennent-ils tous les soutiens dont ils auraient besoin ? Une récente étude de l'OCDE (Field, 2007) affirme que plus l'orientation intervient tôt, plus elle est inéquitable.

Définitions

La VSO (voie secondaire à options) prépare les enfants à la formation professionnelle ou à l'entrée sur le marché du travail. La VSG (voie secondaire générale) prépare à des formations professionnelles exigeantes ou à la poursuite des études (écoles de culture générale). La VSB (voie secondaire de baccalauréat) ouvre directement la voie des gymnases et donc des carrières académiques.

Le regroupement selon les nationalités s'est fait selon deux critères : ressemblance structurelle des données d'un pays à l'autre; effectifs d'élèves suffisants dans le groupe (représentativité).

Groupe du Nord : Belgique, Allemagne, Royaume-Uni, Autriche, Etats-Unis, Liechtenstein. Relativement peu d'élèves sont originaires de chacun de ces pays. Mais tous ces élèves ont une chance élevée de fréquenter la VSB. Les parents de ces élèves font souvent partie du personnel hautement qualifié. Les élèves concernés ne semblent pas souffrir de problèmes linguistiques.

Groupe du Sud : Bosnie-Herzégovine, Croatie, Grèce, Macédoine, Portugal, Slovénie, Turquie, Serbie, Monténégro. Pour la plupart de ces élèves, la langue d'enseignement est autre que la langue maternelle. En outre, ces élèves appartiennent souvent à des couches sociales défavorisées. On sait que l'origine sociale et les performances scolaires sont fortement liées.

Groupes Suisse, France, Italie, Espagne : vu les effectifs, chacune de ces nationalités est représentée séparément.

3.2 LE PARCOURS DES ELEVES EN SCOLARITE OBLIGATOIRE

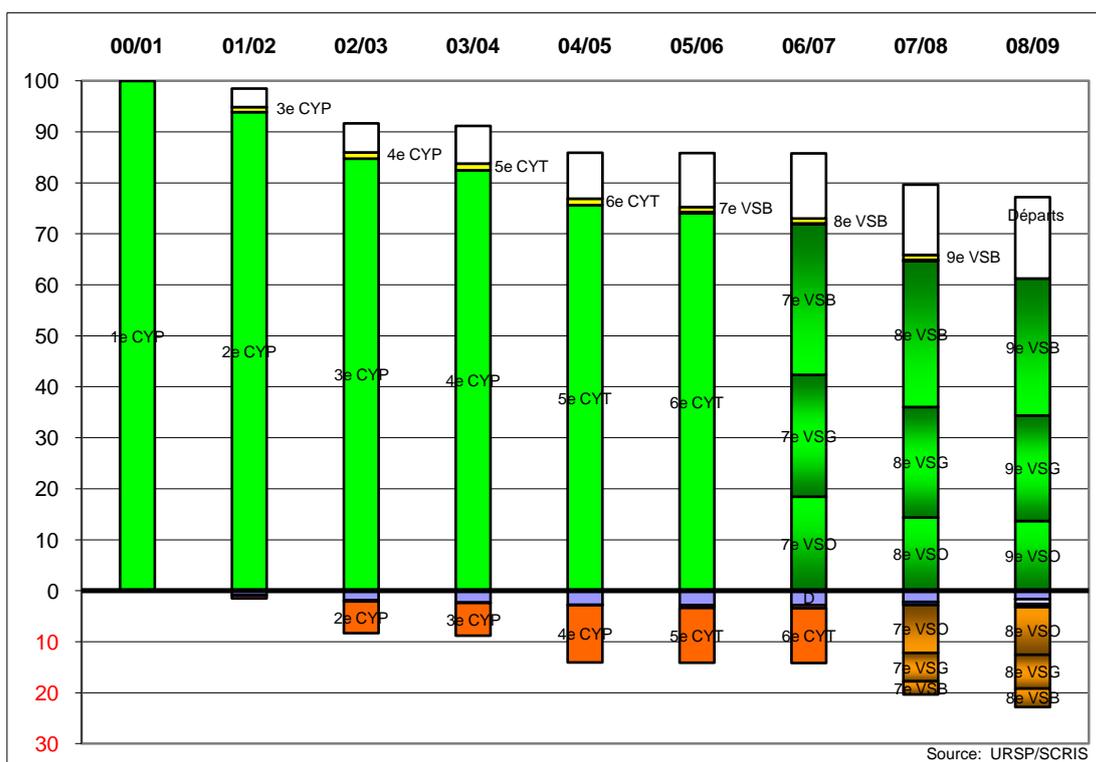
Si on suit une volée d'élèves (1^{re} primaire en 2000/01), on constate que seulement 60% des élèves arrivent sans retard à la fin de la scolarité obligatoire. Sur trente élèves qui finissent le CYT (6^e) avec du retard, un seul accédera à la VSB.

L'indicateur suit, sur une période de neuf ans, le parcours des élèves qui sont entrés en scolarité obligatoire⁹ en 2000/01. Il permet d'analyser les perspectives scolaires des élèves au cursus régulier et au cursus en retard.

3.2.1 PARCOURS DE L'ENSEMBLE DE LA VOLÉE

Le graphique 38 montre, au-dessus de l'axe zéro, la proportion d'élèves qui suivent un parcours régulier, qui sont en avance sur celui-ci, ou qui ont quitté l'école publique (départs). Ces élèves – mis à part les départs – sont promus à la fin de chaque année scolaire jusqu'à l'arrivée en 9^e. En dessous de l'axe, se trouvent les élèves qui affichent des retards dus à des redoublements, ou qui ont été orientés dans des classes de développement.

Graphique 38 : Parcours des élèves de la volée 2000/01



⁹ Tous les élèves en âge d'être scolarisés en 2000/01 ne sont pas compris dans cette volée, Il s'agit d'élèves de l'enseignement spécialisé, des classes d'accueil ou des classes de développement. L'indicateur *Profil des élèves* informe sur l'orientation de l'ensemble des élèves de 7 et de 15 ans.

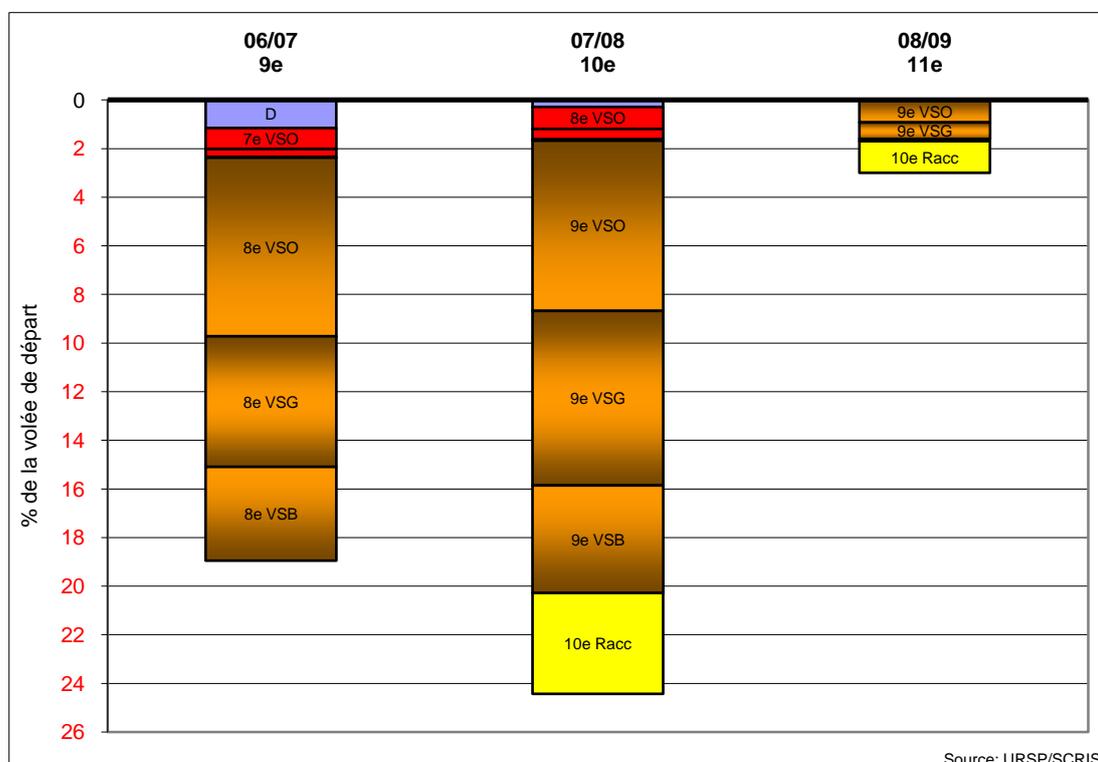
D'une année à l'autre, nous ne retrouvons pas l'ensemble des élèves de la volée 2000/01. Sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, nous perdons la trace de 16% des élèves (partie blanche de l'histogramme). Ils n'apparaissent plus dans les statistiques, principalement pour les raisons suivantes : départ dans un autre canton ou à l'étranger, passage vers l'enseignement privé, passage vers des institutions spécialisées, sortie de la scolarité après neuf années d'enseignement sans avoir atteint la 9^e année de programme.

Trois quarts des élèves suivent un cursus régulier jusqu'à la fin du cycle d'orientation (6^e en 2005/06). Ils sont seulement 61% dans ce cas jusqu'en neuvième. Notons qu'une partie de ces élèves vont aussi prendre du retard, en redoublant la 9^e année, et ne sont pas représentés dans ce graphique.

En 2006/07, 29.5% des élèves de notre volée entrent en VSB, 23.9% en VSG, et seulement 18.5% en VSO (graphique 38). A première vue, ces chiffres semblent montrer que les élèves ont des chances élevées d'être orientés en VSB. Il n'en est rien : les bons élèves (ceux de VSB) suivent un cursus scolaire régulier, et les élèves les moins performants n'ont pas encore été orientés (à cause du retard scolaire). Même en tenant compte des élèves retardataires, moins d'un tiers de notre volée se trouvent après neuf années d'enseignement en VSB.

3.2.2 LES PARCOURS DES ÉLÈVES PROLONGEANT LA SCOLARITÉ

Graphique 39 : Parcours des élèves qui sont en retard à la fin de la scolarité obligatoire, volée 1998/99

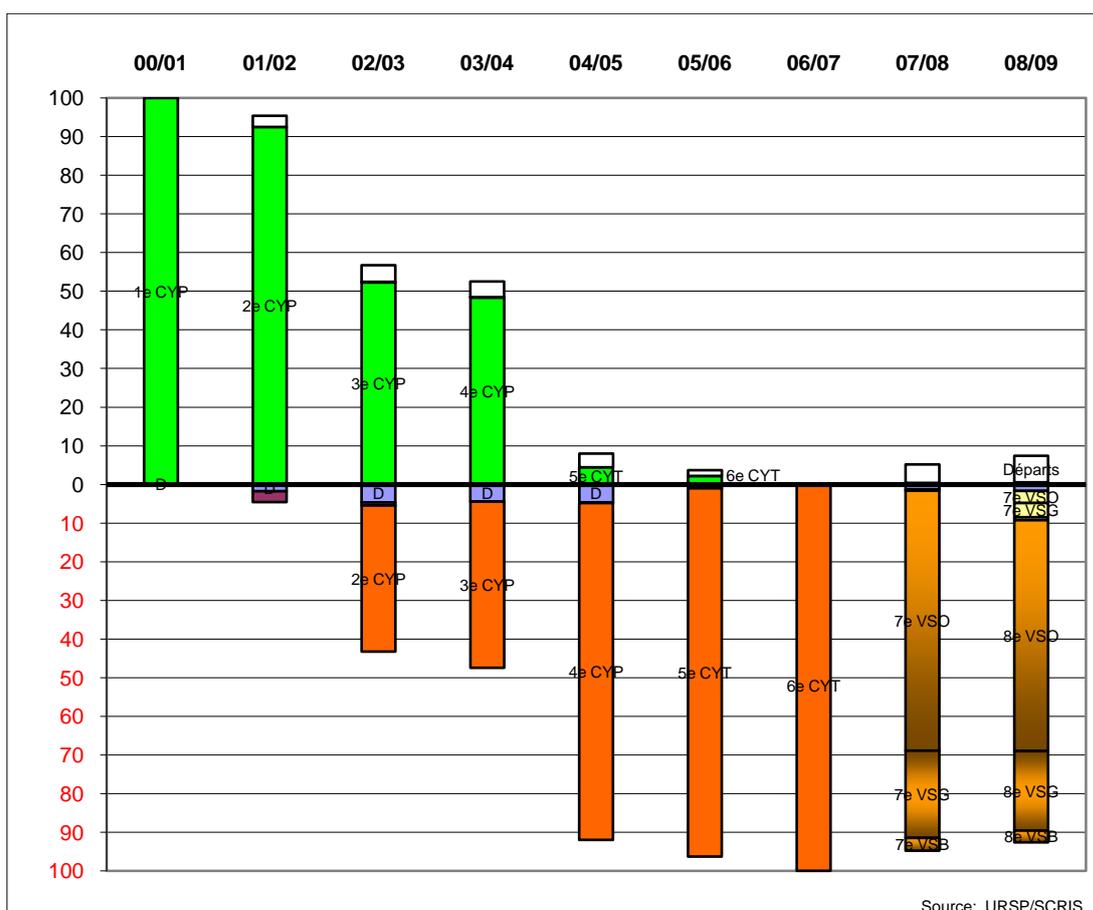


Le graphique 39, basé sur la volée 1998/99, illustre la part des élèves qui prolongent leur scolarité d'une année ou deux. Environ un quart de notre volée prolongent la scolarité d'une année, et 3% de deux ans. La plupart des élèves en retard en 2007/08 (leur dixième année) font ou refont la 9^e année de programme de leur filière respective. Plus de 4% des élèves suivent des cours de raccordement (Racc) qui leur permettront d'obtenir le certificat d'une filière plus exigeante. En 9^e VSO en 2007/08, nous ne retrouvons pas l'ensemble des élèves de la 8^e VSO de l'année précédente. Les élèves manquants ont quitté l'école après neuf années d'enseignement sans parvenir au degré 9 de la VSO, en raison d'un redoublement. Ils quittent donc l'école obligatoire sans certificat de fin d'études.

3.2.3 LE PARCOURS DES ÉLÈVES EN RETARD AU CYT

Le graphique 40 illustre le parcours des élèves qui ont redoublé et seront orientés une année plus tard que leurs camarades de classe initiaux. Les différentes orientations au cours des années successives représentent donc le parcours des élèves qui ont fréquenté le CYT (6^e) en 2006/07 (avec une année de retard).

Graphique 40 : Parcours des élèves de la volée 2000/01, en retard en 2006/07 (CYT6)



38% des retardataires ont redoublé la deuxième année du CYP, 43% la quatrième année du CYP. Un élève sur vingt a passé une ou plusieurs années en classe de développement (entre 2002/03 et 2004/05). En 2007/08, plus de deux tiers (67.3%) de ces élèves sont orientés en VSO, moins d'un quart (22.6%) en VSG, et seulement un élève sur trente accède à la VSB. Les élèves qui ont redoublé avant l'orientation en filières n'ont donc que peu de chances d'entrer dans une voie exigeante de l'enseignement secondaire. Le redoublement ne permet donc pas de combler les lacunes des élèves et de rétablir toutes leurs chances lors des orientations futures.

Notons qu'une partie des élèves en VSO en 2007/08 redoublent la 7^e pour passer en VSG en 2008/09 (voir aussi l'indicateur *La réorientation des élèves au niveau secondaire I*).

3.2.4 LE PARCOURS DES ÉLÈVES SELON LES GROUPES DE NATIONALITÉS

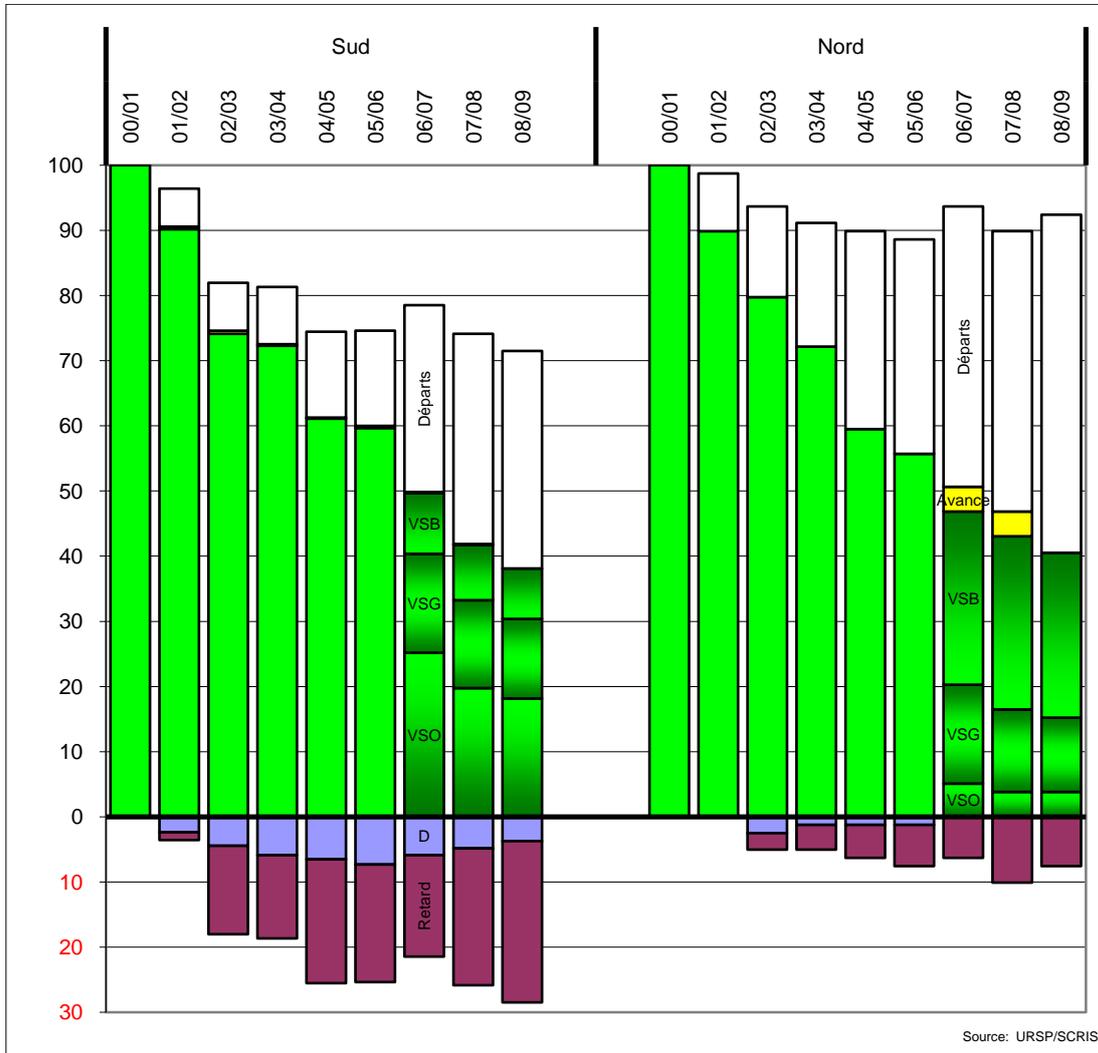
Les parcours peuvent être différents d'un groupe d'élèves à l'autre. Le graphique 41 illustre la situation de deux groupes de nationalités différentes, le plus défavorisé et le plus favorisé.

Le groupe Sud est caractérisé par une proportion relativement importante d'élèves en retard scolaire ou placés dans les classes D, et ceci dès les cycles primaires et d'orientation. Parmi les élèves de 7^e en 2006/07, le nombre d'élèves orientés en VSO égale le nombre de ceux qui sont orientés en VSG et VSB pris ensemble (VSO 25.2%, VSG 15.2%, VSB 9.3%). Par rapport à la volée de départ, un quart des élèves sont arrivés en VSO, contre moins d'un dixième en VSB. En 2006/07 toujours, 15.6% de l'effectif sont en retard, 5.9% en classe D, et 28.7% ont quitté l'enseignement public vaudois. Nous constatons une forte augmentation des départs entre 2005/06 et 2006/07. En effet, dans cette seule année, l'école a perdu autant d'élèves que pendant les six années précédentes. En même temps, on constate que la proportion des retardataires diminue. Une partie de ces départs est certainement liée au processus d'orientation. Cela signifie que le nombre d'élèves orientés en VSO est encore plus grand, certains ayant été retirés de l'école publique¹⁰.

Le groupe Nord se distingue du groupe Sud : on observe moins d'élèves en retard, peu d'élèves en classes D, presque trois fois plus d'élèves en VSB en 7^e en 2006/07. Nous notons également un accroissement des départs en 2006/07, où nous perdons 10% sur les effectifs de départ (en 2000/01). Sans ces départs, la proportion des élèves en VSO, VSG et en retard serait très vraisemblablement plus élevée que ce qu'elle est actuellement. Remarquons également qu'une partie des élèves sont en avance et finissent leur scolarité obligatoire après la huitième année.

¹⁰ On trouvera davantage d'informations sur les décisions d'orientations dans : Karine Daeppen, Paola Ricciardi Joos, & Gabriella Gieruc. *Analyse et évolution des décisions de fin d'année*. URSP 2009.

Graphique 41 : Parcours des élèves de la volée 2000/01, selon les groupes de nationalités Sud et Nord



Source: URSP/SCRIS

Cet indicateur montre que les élèves en retard ont de mauvaises perspectives scolaires. Il dément l'opinion selon laquelle le redoublement permet aux élèves de rattraper leur retard scolaire.

L'indicateur montre également la part importante d'élèves retirés de l'enseignement public au moment où l'orientation devient effective. Il montre au mieux le désaccord d'une partie des parents avec les critères de sélection, au pire leur perte de confiance en l'école publique vaudoise.

3.3 LA REORIENTATION DES ELEVES AU NIVEAU SECONDAIRE I

Un quart des élèves orientés initialement en VSO choisissent d'allonger leur scolarité et la terminent en VSG, voire en VSB. Un dixième des élèves de la VSG font de même et finissent en VSB. Les élèves réorientés réussissent mieux leur scolarité par la suite que leurs camarades au parcours régulier.

L'indicateur suit la volée d'élèves qui commencent – pour la première fois – la 7^e année en 2003/04 dans une des trois voies VSO, VSG ou VSB. Il illustre l'ampleur des réorientations au niveau secondaire I.

La répartition des élèves en trois filières hiérarchisées est effectuée en 7^e année. Le passage d'un élève dans une voie plus exigeante est possible sous certaines conditions et se solde, en règle générale, par une année de scolarisation supplémentaire.

A la fin de la 7^e, les élèves de la VSO peuvent être orientés en VSG – et ceux de VSG en VSB –, pour autant qu'ils obtiennent 15 points en français, mathématiques et dans une langue étrangère (par ex. : 3 fois la note 5 (sur 6), ou un 6, un 5 et un 4). L'élève réorienté refait la 7^e dans sa nouvelle voie et prolonge ainsi sa scolarité d'une année. Toutefois, la réorientation à la fin de la 7^e n'est pas un droit de l'élève, puisqu'elle dépend de l'autorisation de la Conférence des maîtres et donc de son appréciation. Les critères peuvent ainsi varier d'un établissement à l'autre. Notons que les élèves de VSO qui ne suivent pas les cours d'allemand ne peuvent pas être réorientés vers une filière plus exigeante.

Au terme de la scolarité obligatoire, une dixième année scolaire, dite de raccordement, offre aux élèves une deuxième chance de passer dans une voie plus exigeante. Le raccordement I est destiné aux élèves de la VSO désirant obtenir un certificat de la VSG. Les conditions d'accès sont : le certificat de VSO, 14 points en français, mathématiques et allemand, et un âge maximal de 17 ans au 30 juin précédant la rentrée. Le raccordement II s'adresse aux élèves de la VSG se préparant au certificat de VSB, aux conditions d'accès suivantes : le certificat de VSG, 15 points en français, mathématiques et dans une langue étrangère.

Les critères de réorientation sont donc nettement plus sévères que les critères de promotion¹¹. On verra que ce niveau d'exigence conduit à sélectionner pour la réorientation des élèves qui réussissent mieux que ceux qui suivent le cours régulier de leurs études.

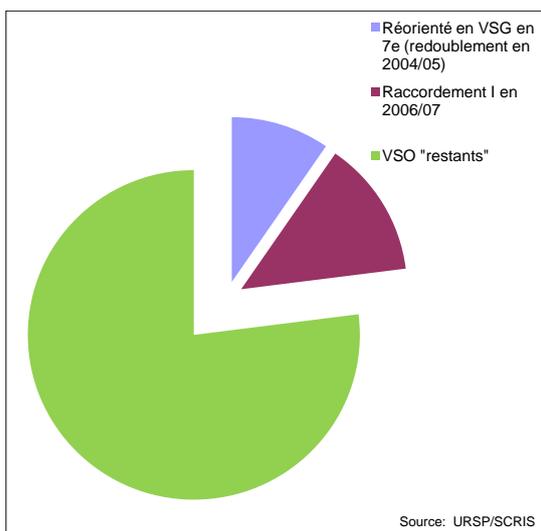
3.3.1 LA RÉORIENTATION - VUE D'ENSEMBLE

Les graphiques 42 et 43 illustrent les proportions d'élèves des volées 2003/04 de VSO et de VSG qui sont réorientés dans une filière plus exigeante.

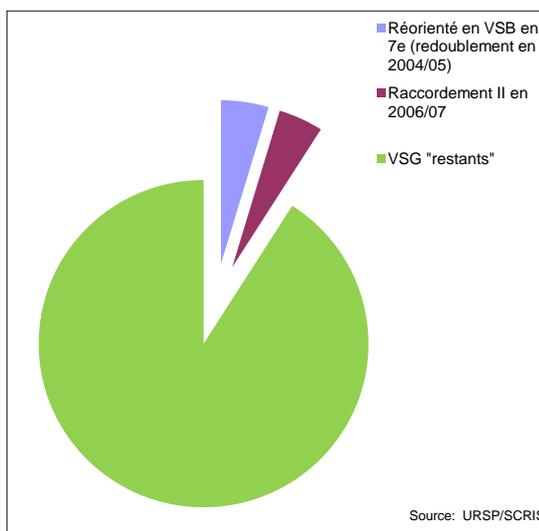
¹¹ Art. 19 du RLS : « Pour être promu aux 8^e et 9^e degrés, l'élève ne doit pas avoir plus de trois points négatifs sur l'ensemble des disciplines, dont au maximum deux points négatifs en français et en mathématiques. »

Près d'un quart des élèves de la volée VSO de 2003/04 passent par la suite en VSG : un peu moins de 10% des élèves redoublent leur 7^e année en VSG et plus de 13% fréquentent plus tard l'année de raccordement I.

Graph. 42 : Suivi de la volée VSO
(en 7^e VSO en 2003/04)



Graph. 43 : Suivi de la volée VSG
(en 7^e VSG en 2003/04)



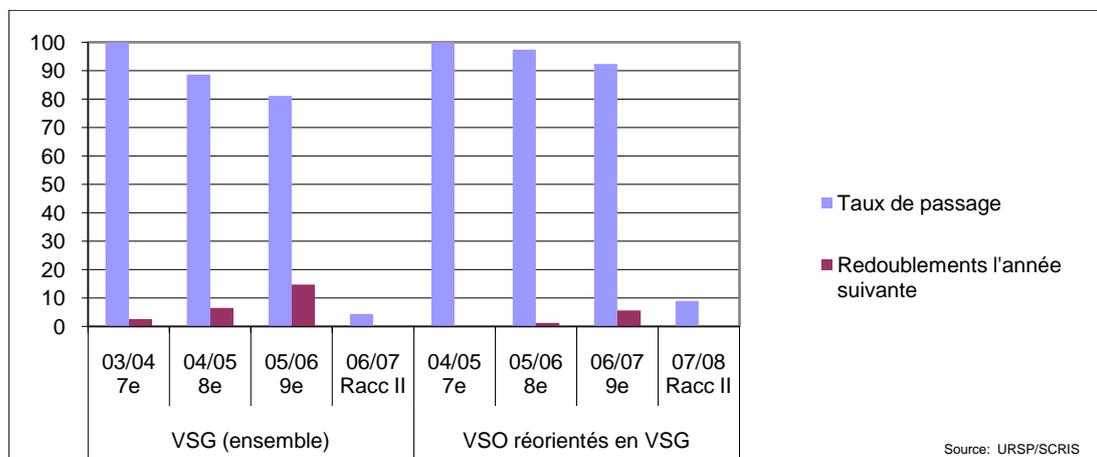
Parmi les élèves de la volée VSG de 2003/04, près d'un élève sur dix réussit le passage en VSB : 4.7% redoublent la 7^e en VSB et 4.4% choisissent d'accomplir l'année de raccordement II. Ces proportions sont certes moins importantes que celles observées en VSO, mais elles concernent tout de même en moyenne deux élèves par classe.

3.3.2 LES PERFORMANCES SCOLAIRES DES ÉLÈVES RÉORIENTÉS

Les taux de réorientation sont intéressants en soi, mais ils ne disent pas si les élèves concernés réussissent leur scolarité dans leur nouvelle voie. Les données dont nous disposons ne peuvent pas être mises en rapport avec les résultats des élèves au certificat de fin d'études secondaires, mais elles permettent de tracer leurs parcours scolaires.

Le graphique 44 montre les taux de passage pour l'ensemble des élèves de la VSG d'une part, pour les élèves de VSO réorientés en VSG de l'autre.

Graphique 44 : VSG : taux de passage, pour l'ensemble des élèves et pour les élèves de VSO réorientés

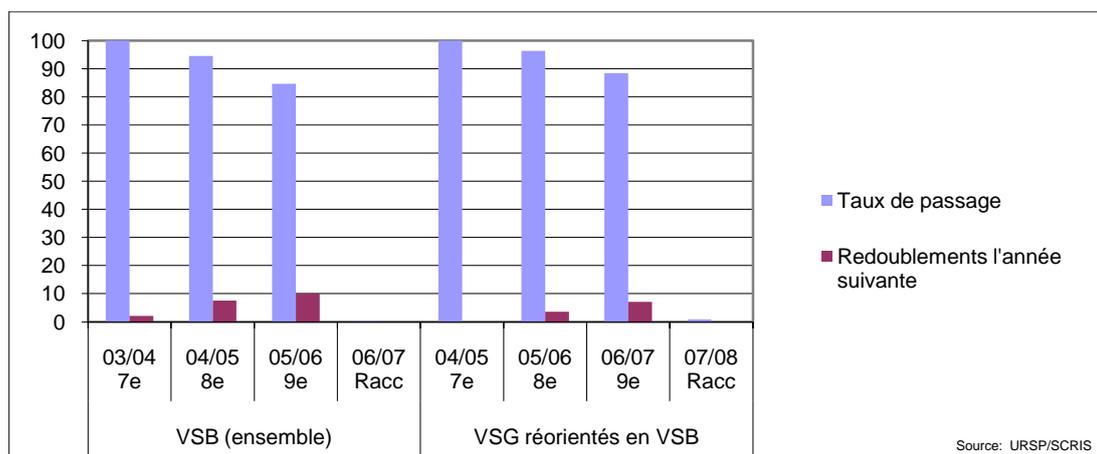


Sur l'ensemble des élèves de VSG de la volée 2003/04 (7^e), seulement quatre élèves sur cinq se retrouvent en 2005/06 en 9^e. 15% des élèves redoublent la 9^e et 4% entrent en année de raccordement II.

Parmi les élèves de la VSO passés en VSG (redoublement en 7^e VSG en 2004/05), 92% se retrouvent en 2006/07 en 9^e. Moins de 6% seulement redoublent la 9^e. Il faut signaler, de plus, que 9% entrent au raccordement II et devraient obtenir finalement un certificat VSB.

Le graphique 45 montre, pour les élèves de VSB, une structure de données semblables, mais à des niveaux un peu différents.

Graphique 45 : VSB : taux de passage, pour l'ensemble des élèves et pour les élèves de VSG réorientés



Les élèves de VSG réorientés en VSB sont plus souvent promus et redoublent moins que l'ensemble des élèves de VSB. Mais les différences entre ces deux populations d'élèves sont moins importantes que celles que nous avons pu observer entre populations correspondantes en VSG.

La proportion élevée d'élèves de VSO réorientés en VSG et leurs bonnes performances scolaires ultérieures nous interpellent. On peut y voir une confirmation du bon fonctionnement de la VSO, qui, grâce au dévouement des enseignants et aux bonnes conditions d'apprentissage (petites classes), permet à des élèves à priori peu performants ou découragés de se remettre sur le chemin de la réussite scolaire. Mais on peut aussi se poser des questions sur la procédure et les pratiques de sélection au cycle d'orientation. S'il est facile d'admettre que l'un ou l'autre élève ne soit pas mûr, à la fin du CYT, pour une filière exigeante, il est cependant difficile d'accepter que cela concerne un quart des élèves orientés en VSO. Quelles sont les conditions d'apprentissage au CYT (par ex. taille de classe) ? Quel est l'effet de la procédure de sélection sur les performances et les motivations des élèves ? Est-ce que la sélection intervient trop tôt ? Les critères de sélection sont-ils remis en question ? Les Conseils de classe et Conférences de maîtres sont-ils trop sévères ? Est-ce que les élèves sont orientés en fonction de leurs compétences ou est-ce qu'interviennent aussi d'autres facteurs dans l'orientation, comme la proportion – implicite – d'élèves orientés en VSO dans les établissements ?

3.4 LES REDOUBLEMENTS

Depuis longtemps, le canton de Vaud affiche le taux de redoublement le plus élevé de Suisse. Au CYP I et au CYP II, la suppression du redoublement en première année des cycles a eu comme contrecoup une augmentation du taux de redoublement global, reporté à la fin des cycles.

L'indicateur montre le taux de redoublement selon l'année de programme et les filières. Il montre également les taux de redoublement cumulés tout au long de la scolarité et distingue, au niveau secondaire I, les redoublements dans la même filière (stable) et les redoublements dans une filière plus exigeante (mobile). Enfin, il illustre les différences entre établissements.

Les redoublements font partie d'un ensemble de mesures permettant de moduler l'avance de l'élève dans son cursus scolaire. Quels que soient les avis que l'on porte sur eux, ils doivent être mis en rapport avec les diverses formes d'aide à l'élève en difficulté, comme l'appui par exemple.

Dans l'enseignement primaire, et dans la logique des cycles de deux ans, l'élève ne redouble pas une année de programme, mais est maintenu une année supplémentaire dans le cycle. Dans le cas où la classe comporte des élèves de deux années différentes, le cycle est dit « multiâge », et l'élève maintenu reste, l'année suivante, avec la moitié de ses compagnons. Cependant, la grande majorité des enfants sont scolarisés dans des classes monoâges (avec des élèves d'un seul degré). Pour eux, le maintien ne diffère guère du redoublement « classique », souvent vécu comme un échec scolaire¹².

Rappelons qu'au niveau secondaire I, le redoublement peut prendre deux sens. Premièrement, un élève aux performances insuffisantes peut être amené à répéter une année en restant dans la même voie. Deuxièmement, un élève performant peut répéter une année, mais dans une voie plus exigeante. Dans ce dernier cas, le redoublement correspond en fait à une promotion scolaire.

En prolongeant la durée de la scolarité de l'élève, le redoublement contribue au retard scolaire des élèves, et les retards se répercutent sur le coût de l'enseignement. Les retards donnent ainsi des indications sur les performances du système scolaire. On peut considérer que ce dernier est efficient si les élèves réussissent sans prendre de retard. Mais, pour bien mesurer le coût des redoublements et des retards scolaires, il faudrait les mettre en rapport avec le coût des politiques scolaires alternatives : meilleur soutien des élèves, classes plus petites, passerelles entre voies sans répétition d'une année, etc.

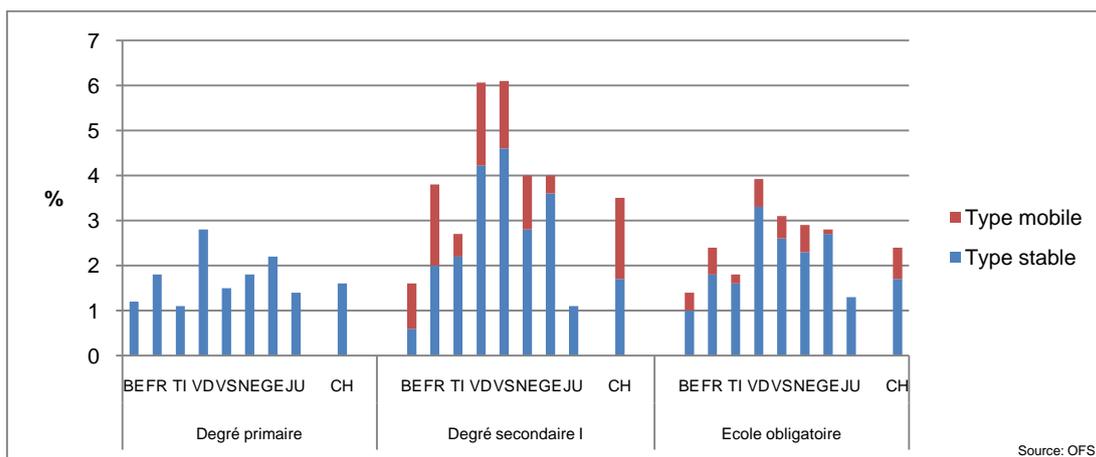
Les redoublements peuvent être considérés comme faisant partie de l'organisation et du fonctionnement du système et seraient donc malléables, mais les retards qui en sont la conséquence font partie des (mauvais) résultats du système d'enseignement.

¹² Voir aussi : Karine Daeppen : Faut-il abolir le redoublement ? Ressenti et opinion des jeunes qui en ont eu l'expérience. URSP 2010 (à paraître).

3.4.1 LES TAUX DE REDOUBLEMENT SELON LES CANTONS

Pour comparer les taux de redoublement entre cantons, nous avons inclus le CYT dans l'enseignement primaire, le secondaire I se limitant aux degrés 7-9. Ainsi, les comparaisons intercantionales se basent sur les six premières et les trois dernières années de la scolarité obligatoire (anticipant ainsi les structures HarmoS).

Graphique 46 : Taux de redoublement en scolarité obligatoire, selon le type de redoublement et le canton, en 2007/08



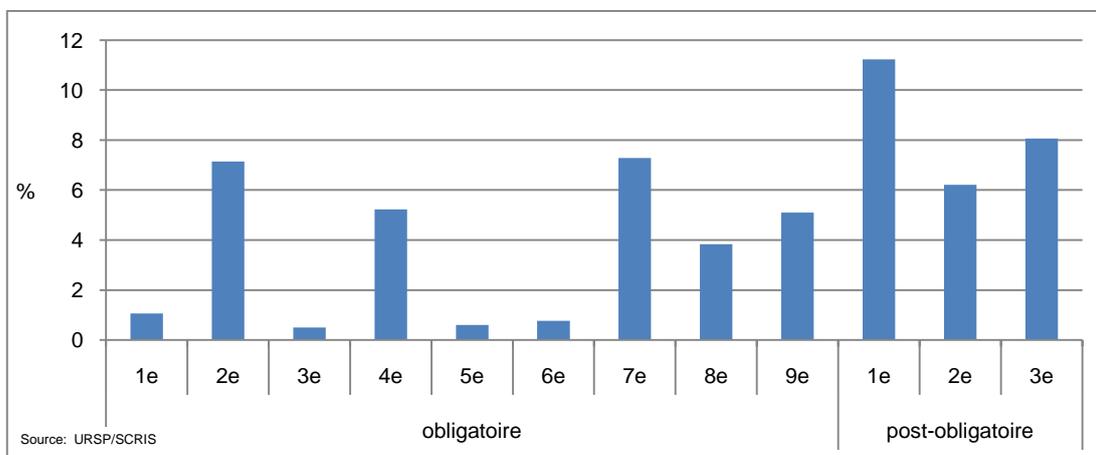
En 2007/08 et pour l'ensemble de la scolarité obligatoire, le canton de Vaud affiche toujours, avec 3.9%, le taux de redoublement le plus élevé de Suisse (moyenne 2.4%). Même si l'on ne tient pas compte du redoublement de type mobile (les élèves rejoignent une filière plus exigeante), Vaud affiche toujours le taux le plus élevé (graphique 46).

Le taux vaudois est le plus élevé au degré primaire déjà. Au degré secondaire I, le taux vaudois est quasiment aussi élevé que celui du canton du Valais, qui affiche la valeur la plus élevée en Suisse.

3.4.2 LES TAUX DE REDOUBLEMENT VAUDOIS SELON LES ANNÉES DE PROGRAMME

Dans le canton de Vaud, les taux de redoublement sont très différents d'une année de programme à l'autre (graphique 47). En scolarité obligatoire, ils sont relativement faibles en 1^{re}, 3^e, 5^e et 6^e année, où les redoublements sont en principe interdits. Au degré primaire, les redoublements sont reportés et donc nombreux à la fin du CYP I (2^e) et du CYP II (4^e). Les taux de redoublement sont également élevés au secondaire I et au secondaire II. A ces degrés, les enjeux sont différents pour les élèves : il s'agit de « garder » sa filière au secondaire I, de mener à bien sa formation au secondaire II.

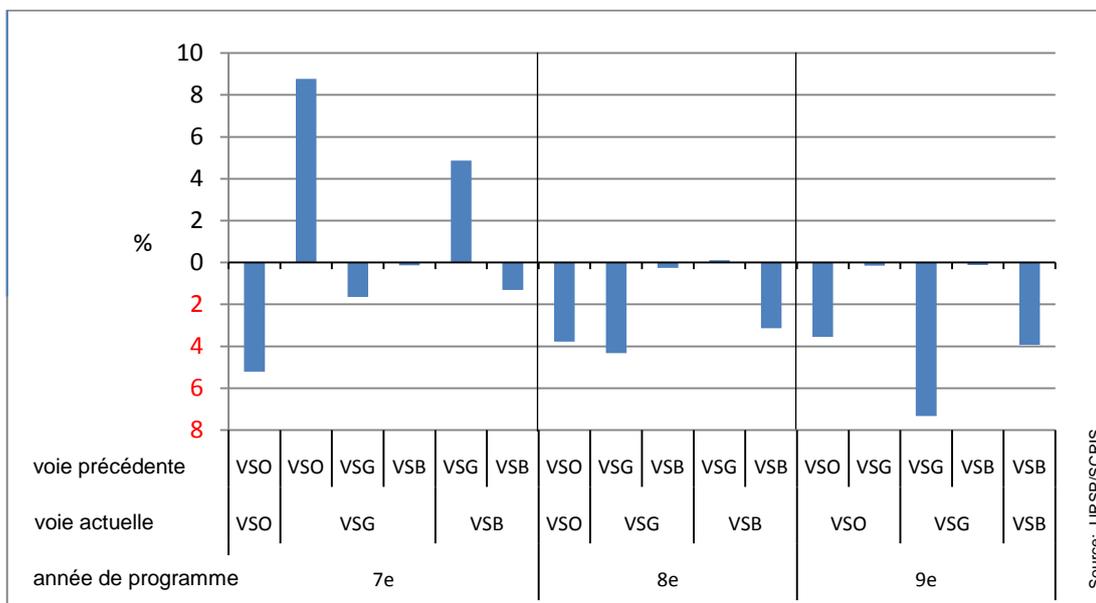
Graphique 47 : Taux de redoublement par année de programme, en 2008/09



3.4.3 LES TAUX DE REDOUBLEMENT STABLES OU MOBILES

Le graphique 48 distingue, au niveau secondaire I, deux types de redoublements. En dessous de l'axe, nous trouvons les redoublements stables : les élèves redoublent une année dans une même filière (VSO→VSO, VSG→VSG, VSB→VSB) ou dans une filière moins exigeante (VSG→VSO, VSB→VSG). Au-dessus de l'axe, nous trouvons les redoublements mobiles : les élèves redoublent une année dans une filière plus exigeante (VSO→VSG, VSG→VSB). Il s'agit d'une réorientation au prix d'une année scolaire supplémentaire.

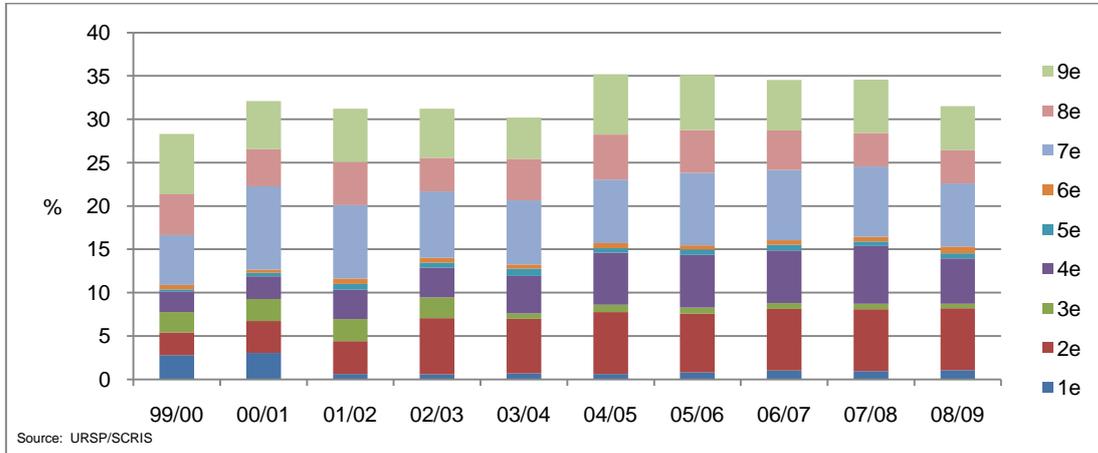
Graphique 48 : Taux de redoublements au niveau secondaire I, en 2008/09



Ces réorientations ont lieu en 7^e. 8.8% des élèves de VSG étaient l'année précédente en 7^e VSO. 4.9% des élèves de VSB étaient l'année précédente en 7^e VSG.

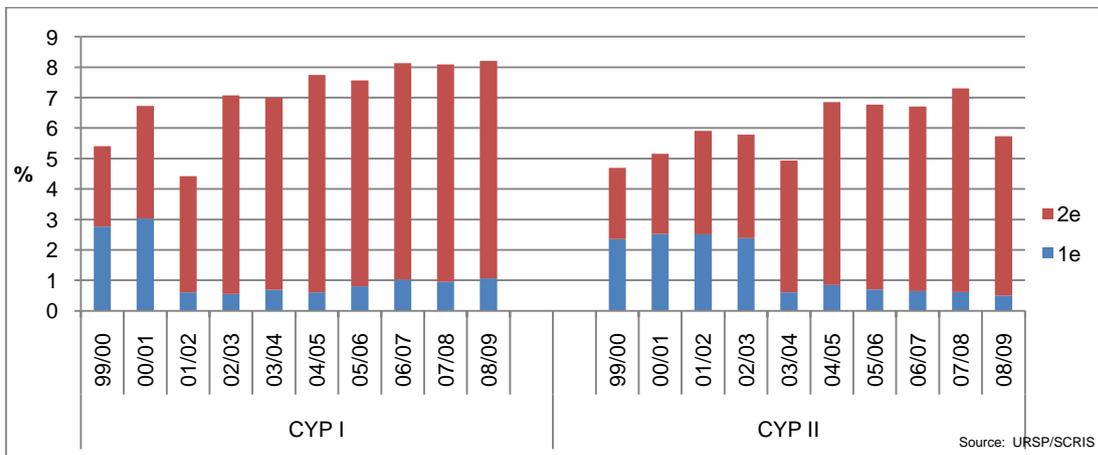
3.4.4 LES TAUX DE REDOUBLEMENT CUMULÉS

Graphique 49 : Evolution du taux de redoublement en scolarité obligatoire, par année de programme



Les taux de redoublement cumulés en scolarité obligatoire restaient relativement stables entre 2000/01 et 2003/04 (entre 31.0% et 32.6%; graphique 49). En 2004/05, ces taux passent au-dessus de 35% et restent élevés les trois années suivantes. Le graphique suivant (50) permet de mieux analyser ce phénomène.

Graphique 50 : Evolution du taux de redoublement au CYP I et au CYP II

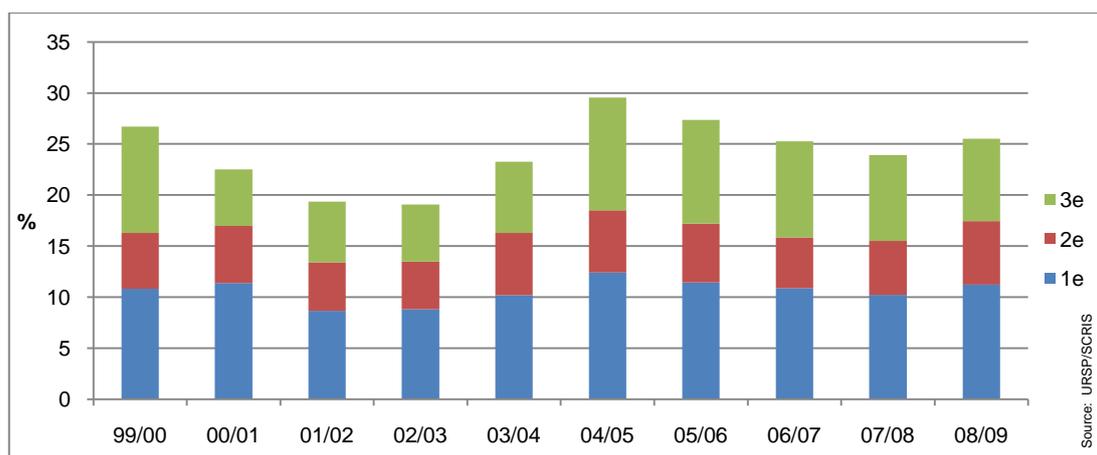


Nous observons de fortes diminutions du taux de redoublement au CYP I en 2001/02, au CYP II en 2003/04. Cette diminution est le fait de la première année de mise en œuvre des deux cycles du CYP. Ces années correspondent à la généralisation de la réforme EVM aux cycles respectifs. Cette réforme interdit, en principe, le redoublement dans la première année du CYP I et du CYP II. L'année consécutive à la généralisation de la réforme, nous assistons à une très forte augmentation du taux de redoublement dans la deuxième année de CYP I et de CYP II. Il y a donc un report des redoublements à la fin des cycles. Si l'intention de la réforme était de faire baisser globalement les taux de redoublement, alors nous devons constater son échec sur ce plan. En effet, les taux de redoublement cumulés des premières et

deuxièmes années des cycles sont nettement et durablement plus élevés après la réforme.

3.4.5 LES TAUX DE REDOUBLEMENT AU GYMNASÉ

Graphique 51 : Evolution du taux de redoublement en scolarité post-obligatoire, par année de programme



Au gymnase, nous observons une forte, mais passagère, diminution des taux de redoublement au début des années 2000 (graphique 51). Celle-ci est le fait de l'introduction du nouveau RRM et de son application dans le canton de Vaud, comme nous l'avons démontré précédemment : « Le changement de RRM a des répercussions nettes sur l'évolution des taux de redoublement. La forte baisse des taux en 3^e en 2000/01 est le fait de la dernière volée d'élèves terminant leurs études gymnasiales sous l'ancien règlement. Les taux toujours faibles en 3^e de 2001/02 à 2003/04 peuvent être mis en rapport avec la sélection relativement sévère en 1^{re} et 2^e (double compensation appliquée aussi à ces promotions¹³). La baisse des taux en 1^{re} et en 2^e en 2001/02 peut s'expliquer par l'assouplissement des conditions de promotion (abandon de la double compensation). Toutefois, à partir de 2004/05, les taux de redoublement global, et les taux par degré d'enseignement retrouvent les niveaux observés avant la réforme. » (Stocker 2006, p. 19-20).

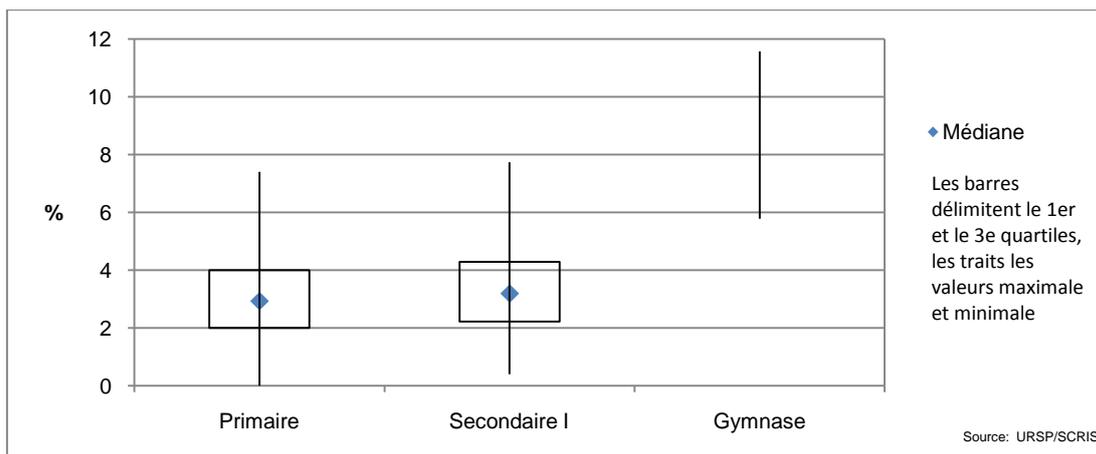
L'augmentation des taux de redoublement en 1^{re} et 2^e année en 2008/09 pourrait être liée à l'introduction des domaines (« paniers ») dans les critères d'évaluation : pour être promu, l'élève doit obtenir des moyennes suffisantes dans certains groupes

¹³ Afin d'éviter que des jeunes puissent obtenir une maturité avec des résultats très contrastés, les notes insuffisantes doivent être compensées à double. Ainsi, pour l'obtention du certificat de maturité, les notes en dessous de la note 4 (notes insuffisantes) doivent être compensées par le double de ces écarts au seuil de suffisance. A l'introduction du nouveau RRM, le canton de Vaud a fait de cette règle une condition de promotion en 1^{re} et 2^e année. Celle-ci fut abandonnée en 2001 suite à une motion au Grand Conseil.

de disciplines¹⁴. Cette mesure renforce les conditions de promotion en 1^{re} et 2^e années et a pour but de limiter les échecs à la fin du cursus gymnasial.

3.4.6 LES TAUX DE REDOUBLEMENT SELON LES ÉTABLISSEMENTS

Graphique 52 : Taux de redoublement selon les niveaux et les établissements, en 2008/09



La distribution des taux de redoublement dans les différents établissements primaires est proche de celle du secondaire I. La moitié des établissements affichent des taux de redoublement entre 2% et 4% au primaire, entre 2.2% et 4.3% au secondaire I. Les valeurs maxima atteignent 7.4% au primaire et 7.7% au secondaire I. Au gymnase, l'établissement avec le taux le plus faible affiche 5.8% de redoublants, celui avec le taux le plus élevé exactement le double, 11.6%.

Le taux de redoublement dans le canton de Vaud est considéré comme normal par beaucoup. Une position difficilement défendable si on le compare à celui des autres cantons. La suppression des redoublements à certains moments de la scolarité n'a pas eu pour conséquence de faire diminuer globalement les échecs scolaires, comme l'expérience nous le montre avec EVM (suppression des redoublements en 1^{re} et 3^e primaire, augmentation en 2^e et 4^e). Il est donc primordial de bien définir les mesures qui doivent se substituer au redoublement. Un tour d'horizon des autres cantons, voire des autres pays, pourrait s'avérer utile.

¹⁴ RGY (règlement sur les gymnases) :

Art. 77 Promotion et épreuves complémentaires

1 Pour être promu, l'élève doit obtenir un bulletin annuel suffisant.

2 Pour qu'un bulletin soit suffisant, l'élève doit remplir les conditions suivantes :

- obtenir un total des notes égal à au moins autant de fois 4 points qu'il y a de notes;
- obtenir au moins 16 points dans un groupe constitué du français, de la moyenne des moyennes des notes de la deuxième langue nationale et de la troisième langue, arrondie au demi-point, des mathématiques et de l'option spécifique;
- ne pas avoir plus de quatre notes inférieures à 4.

La suppression du redoublement fait débat. Même si cette proposition n'est pas retenue, il faudra prendre des mesures pour faire diminuer durablement les taux de redoublement dans le canton de Vaud.

3.5 L'ENCADREMENT DES ELEVES

Un enseignant (en équivalent plein temps) ne suffit pas pour enseigner à une classe (sauf au niveau préscolaire). Ceci s'explique par le fait que l'enseignement s'effectue auprès de groupes d'élèves plus petits que la classe, et que les heures de présence en classe sont plus nombreuses pour les élèves que pour les enseignants.

En VSG, 60% des classes ont des effectifs inférieurs à ceux prévus par le règlement scolaire.

L'indicateur mesure les effectifs de classe et le rapport entre enseignants et élèves.

La question de l'encadrement des élèves peut être abordée sous plusieurs angles : la taille de la classe, le rapport élèves/enseignants ou encore le nombre d'enseignants qui enseignent dans une même classe. Nous nous limitons ici aux deux premiers aspects.

La classe est le lieu d'interaction entre l'enseignant et les enseignés. Les effectifs de classe sont en rapport avec le taux d'encadrement de l'élève et représentent ainsi l'une des conditions d'apprentissage de l'élève. En outre, ils font partie des conditions de travail des enseignants. De bonnes conditions devraient se répercuter de façon positive sur les processus d'apprentissage.

Les effectifs des classes sont un facteur important de la planification scolaire. Ils sont liés aux besoins en enseignants et en espace et, par conséquent, aux coûts de l'enseignement.

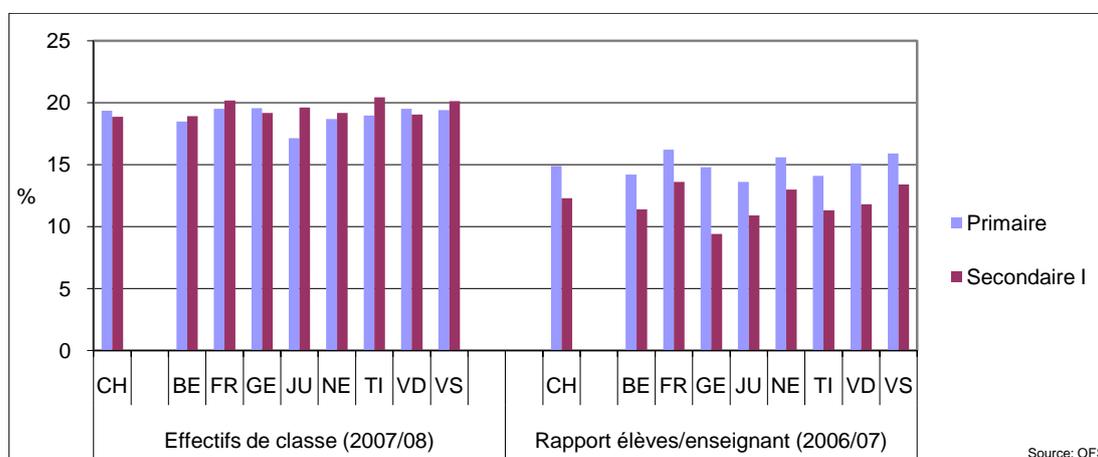
Les effectifs des classes sont malléables dans le cadre des limites fixées par la loi et, au niveau de l'établissement, dans le respect de l'enveloppe budgétaire.

3.5.1 LES EFFECTIFS DE CLASSE ET LES RAPPORTS ÉLÈVES/ENSEIGNANT EN COMPARAISON INTERCANTONALE

Dans la scolarité obligatoire en 2007/08, les effectifs moyens des classes vaudoises sont très proches de la moyenne suisse (graphique 53). Au primaire, ils se trouvent au même niveau que ceux des cantons de Genève, Fribourg et Valais, mais supérieurs au Tessin et au Jura. Au niveau secondaire I, Vaud affiche des valeurs plus basses que le Tessin, Fribourg, Valais et le Jura, et légèrement plus élevées que le canton de Berne.

Le nombre d'élèves par enseignant (en équivalents plein temps, EPT) est inférieur au nombre d'élèves par classe (deuxième partie du graphique 53). Plusieurs raisons expliquent ce fait. D'abord, l'équation « 1 enseignant = 1 classe » ne se vérifie pas. Dans l'enseignement primaire déjà, plusieurs enseignants interviennent dans une même classe. Ensuite, à partir du cycle de transition (5^e année), les horaires des élèves sont plus chargés que ceux des enseignants.

Graphique 53 : Effectifs de classe et taux d'encadrement à l'école obligatoire, selon le canton et le niveau d'enseignement

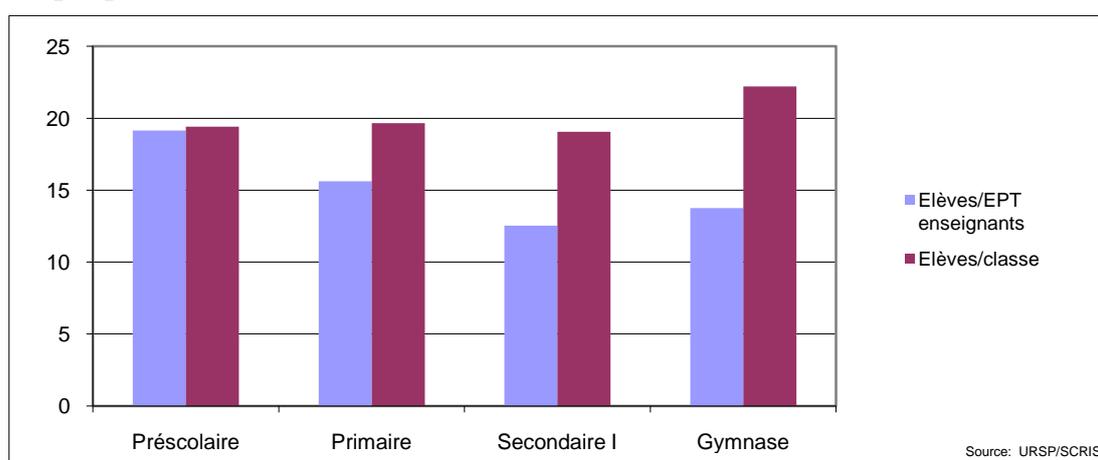


En moyenne suisse, le rapport élèves/enseignant est de 15:1 au primaire et de 12:1 au secondaire I. Les valeurs du canton de Vaud sont très proches de cette moyenne. Au primaire, elles sont inférieures à celles des cantons de Fribourg, Valais et Neuchâtel, et au secondaire elles sont inférieures à celles des cantons de Fribourg et du Valais. Plus ces valeurs sont basses et plus il faut d'enseignants pour enseigner à un nombre donné d'élèves.

3.5.2 L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES VAUDOIS SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

Au niveau préscolaire, les rapports élèves par classe et élèves par enseignant (EPT) s'équivalent. En observant les niveaux scolaires suivants, la différence entre ces deux valeurs s'accroît (graphique 54). Ceci veut dire qu'au préscolaire, 1 EPT suffit pour enseigner une classe, au primaire, il en faut 1.3, au secondaire 1.5 et au gymnase 1.6.

Graphique 54 : Encadrement des élèves vaudois, en 2007/08



3.5.3 LES EFFECTIFS DE CLASSE SELON LA VOIE

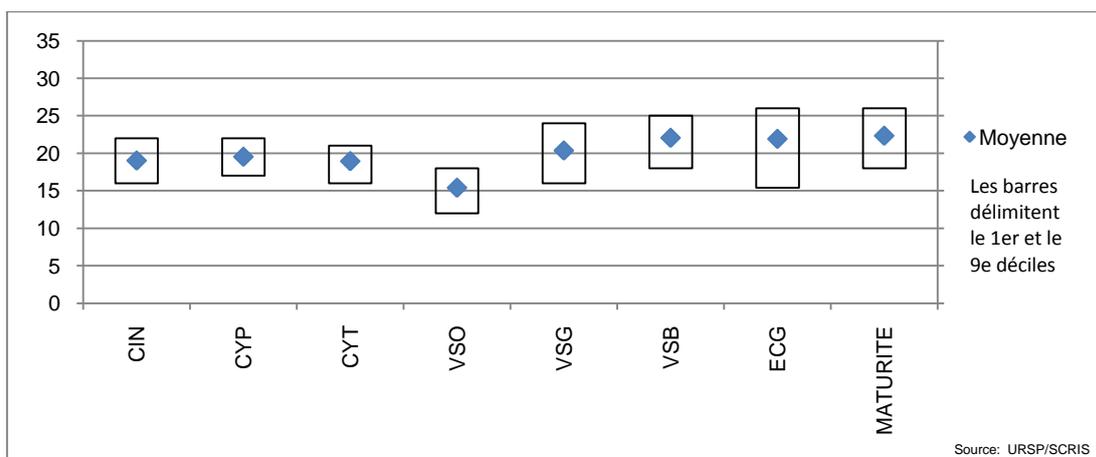
Les effectifs de classe moyens varient plus ou moins fortement d'un type d'enseignement à l'autre.

Au CIN, CYP et CYT, ces effectifs moyens sont très proches les uns des autres (entre 18.9 et 19.5 élèves par classe). Dans ces cycles, l'enseignement est normalement donné à la classe entière.

Au niveau secondaire I, les effectifs moyens par classe varient d'une voie à l'autre. Conformément aux objectifs fixés, ils sont bas en VSO (15.4 élèves/classe), plus élevés en VSG (20.4) et en VSB (22.1). Notons qu'en VSO, l'enseignement est le plus souvent donné à l'ensemble de la classe. En VSB, on trouve en partie des groupes d'élèves plus petits que la classe, en fonction des options choisies par les jeunes (le latin et le grec par exemple).

Au niveau post-obligatoire, les effectifs moyens se situent au même niveau qu'en VSB et la remarque concernant l'enseignement donné à des groupes d'élèves relativement petits s'applique également.

Graphique 55 : Répartition des effectifs de classe selon le cycle et la voie, en 2008/09



Aide à la lecture : le losange représente la moyenne; le cylindre représente la fourchette des effectifs de 80% des classes, en excluant les valeurs extrêmes (les 10% de classes avec les effectifs les plus élevés et les 10% de classes avec les effectifs les plus bas).

Les effectifs moyens ne montrent pas la diversité des effectifs réels. Pour compléter cette information, le graphique 55 représente l'éventail des effectifs de 80% des classes, en excluant les classes avec les valeurs extrêmes (les 10% avec les effectifs les plus élevés et les 10% avec les effectifs les plus bas).

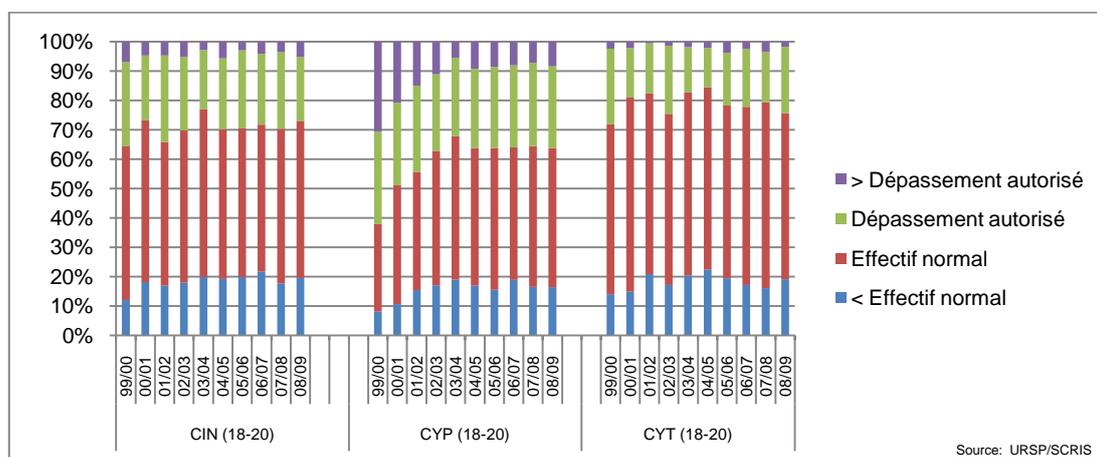
L'éventail des effectifs est relativement élevé au CIN. Vu le bas âge des élèves, on maintient des classes, parfois de petite taille, à proximité de leur domicile. A l'opposé, certaines classes de VSO sont en fait des classes à effectif réduit, mais d'autres ont autant d'élèves que les classes les plus petites de VSB. L'éventail des effectifs est très large en VSG : pour 80% des classes, il est entre 16 et 24 élèves. Au

post-obligatoire enfin, l'éventail des effectifs de classe est particulièrement large en Ecole de culture générale. Une cause peut être que certaines formations offertes n'attirent qu'un nombre limité d'élèves. En Ecole de maturité, en raison des cours à options, la notion de classe doit être relativisée, puisque les élèves sont souvent enseignés dans des groupes de taille inférieure à la classe.

3.5.4 LES EFFECTIFS DE CLASSE : RÉGLEMENT ET RÉALITÉ

L'effectif normal d'une classe et son dépassement autorisé sont régis par le règlement d'application de la loi scolaire¹⁵. Le graphique 56 illustre l'évolution de la répartition des classes selon les effectifs. Il montre la part des classes dont les effectifs répondent aux règles fixées et celles qui n'y répondent pas.

Graphique 56 : Répartition des effectifs de classe selon les cycles CIN, CYP et CYT, en 2008/09



Entre parenthèses : effectifs « normaux »

Au CIN en 2008/09, un peu plus de la moitié des classes ont des effectifs dits normaux. Un cinquième des classes ont des effectifs plus petits, un autre cinquième s'inscrit dans le dépassement autorisé, et enfin les effectifs d'une classe sur vingt s'élèvent au-delà du dépassement autorisé. Il y a dix ans, moins de classes avaient de petits effectifs et davantage se trouvaient dans le dépassement autorisé.

¹⁵ RÈGLEMENT d'application de la loi scolaire du 12 juin 1984 (RLS) 400.01.1

Art. 164 Effectif d'une classe

1 L'effectif normal d'une classe est de :

- 18 à 20 élèves dans les cycles initial, primaires et le cycle de transition;
- 14 à 16 élèves en voie secondaire à options;
- 22 à 24 élèves en voies secondaire générale et secondaire de baccalauréat;
- 9 à 11 élèves en classes de pédagogie compensatoire.

Art. 165 Dépassement de l'effectif – Mesures

1 Au moment de l'autorisation d'ouverture des classes, l'effectif prévu ne peut dépasser :

- 22 élèves pour les classes des cycles initial et primaires et pour le cycle de transition;
- 18 élèves en voie secondaire à options;
- 26 élèves en voies secondaire générale et secondaire de baccalauréat;
- 12 élèves pour les classes de pédagogie compensatoire.

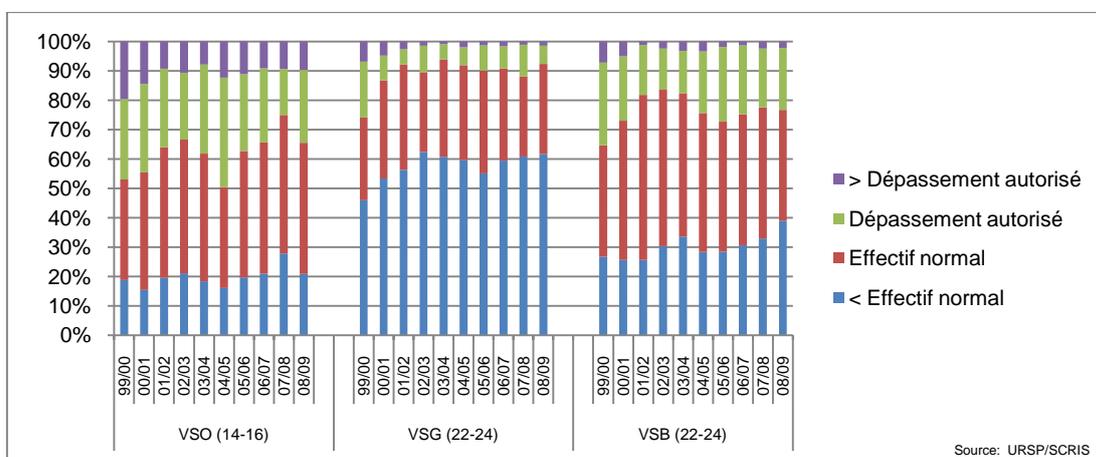
2 En cours d'année scolaire, des mesures peuvent être prises si l'effectif dépasse ces chiffres. Le département fixe la nature de ces mesures et en autorise la mise en œuvre.

Au CYP en 1999/00, 30.6% des classes avaient des effectifs au-delà du seuil des dépassements autorisés, et 31.4% des effectifs dans le dépassement autorisé. Seulement 37.9% des classes avaient des effectifs normaux (29.8%) ou plus petits (8.1%). Les années suivantes, la situation s'est quelque peu normalisée et, à partir de 2004/05, elle reste assez stable. En 2008/09, 16.3% des classes ont de petits effectifs, 47.4% des effectifs normaux, 27.8% sont dans le dépassement autorisé et 8.4% au-delà de ce dépassement autorisé.

Au CYT en 2008/09, 19.1% des classes ont de petits effectifs, 56.6% des effectifs normaux, 22.6% sont dans le dépassement autorisé, et seulement 1.8% dépassent ce seuil autorisé.

En VSO, nous observons également une tendance à la diminution de la proportion de classes dépassant les effectifs normaux, alors que cette proportion était importante en 1999/00 (graphique 57). En VSG, depuis 2002/03, environ 60% des classes ont des effectifs inférieurs à la norme fixée par le règlement. C'est probablement un indice que cette norme – la même que pour les classes de VSB – est inadaptée à ce type d'enseignement. En effet, si la taille des classes était la même en VSG et en VSB, les conditions d'enseignement seraient alors moins bonnes en VSG. Dans cette filière, l'enseignement est la plupart du temps donné à la classe entière, ce qui n'est pas le cas en VSB où les effectifs peuvent être inférieurs à la classe, en raison des diverses options possibles.

Graphique 57 : Répartition des effectifs de classe selon les voies VSO, VSG et VSB, en 2008/09



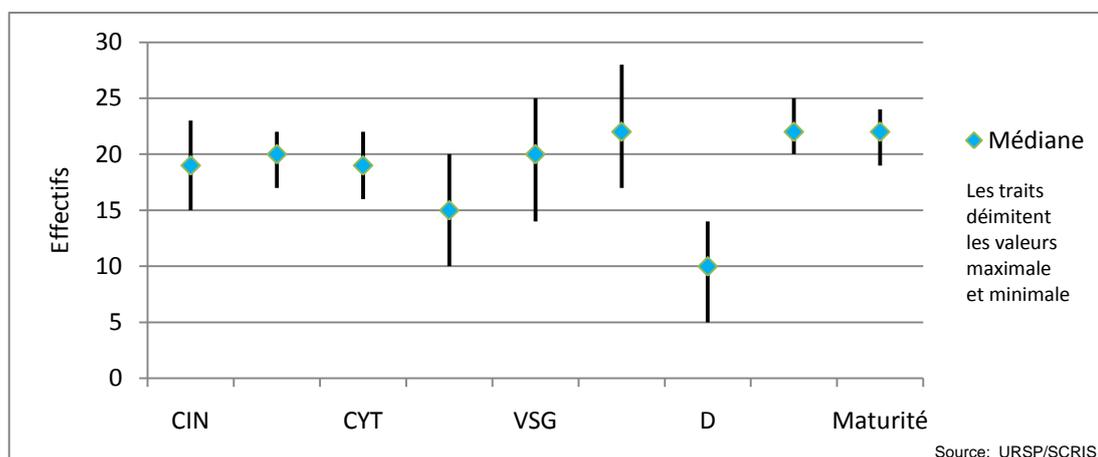
En VSB pour l'année 2008/09, presque un quart des classes dépassent les effectifs normaux (21.1% dépassement autorisé, 2.2% plus que autorisé). 37.8% ont des effectifs normaux, 38.9% des effectifs plus petits.

3.5.5 LA VARIATION DES EFFECTIFS DE CLASSE ENTRE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, EN 2008/09

D'un établissement scolaire à l'autre, les effectifs moyens d'élèves par classe peuvent varier considérablement (graphique 58). C'est au niveau secondaire I que les

différences entre établissements sont les plus élevées. C'est notamment le cas en VSO et en VSB, où ces différences ont augmenté depuis 2003/04.

Graphique 58 : Effectifs moyens par classe, disparités entre établissements, selon le cycle et la voie, en 2008/09



Les différences importantes entre effectifs de classe réels et effectifs réglementaires soulèvent des questions. Il est compréhensible et inévitable que les tailles des classes varient en fonction de contraintes organisationnelles, souvent liées aux fluctuations démographiques. Mais si la majorité des classes affichent durablement des effectifs hors normes – tel que c'est le cas pour la VSG –, alors il faut expliquer cette « anomalie » ou/et revoir le bien-fondé des normes. Au vu des enjeux de l'orientation au CYT, on peut aussi se demander si les élèves y sont suffisamment bien encadrés.

3.6 LA DIVERSITE CULTURELLE DES CLASSES

Dans le canton de Vaud, la proportion de classes avec au moins 30% d'élèves allophones est plus élevée que dans la plupart des autres cantons et ceci représente un défi en termes d'intégration scolaire d'élèves d'horizons culturels très divers.

La part des classes très hétérogènes est en augmentation. De grandes différences sont observées entre établissements scolaires.

Pour les comparaisons intercantionales, l'indicateur reprend les données de l'OFS, qui définit les classes très hétérogènes par un taux d'au minimum 30% d'élèves d'origine étrangère et/ou parlant une autre langue. Au niveau cantonal, l'indicateur mesure le taux d'allophones dans les classes, en distinguant les différents types d'enseignement et en comparant les établissements. L'indicateur aborde la diversité culturelle des classes à travers l'origine et la langue des élèves.

Les conditions d'apprentissage dans une classe dépendent d'un grand nombre de facteurs. Parmi ceux-ci, la langue maternelle de l'élève, qui diffère souvent de la langue d'enseignement.

La multiculturalité d'une classe, c'est-à-dire les échanges entre élèves francophones et allophones, peut être une source d'ouverture et de sensibilisation à d'autres cultures et à d'autres moyens d'expression. Une culture allophone peut aussi favoriser l'apprentissage des langues. Le problème est de savoir si, à partir d'un certain taux d'allophones, le milieu devient moins favorable à l'apprentissage, les difficultés étant bien entendu très liées à la manière dont l'enseignant sait tirer parti de ces différences culturelles.

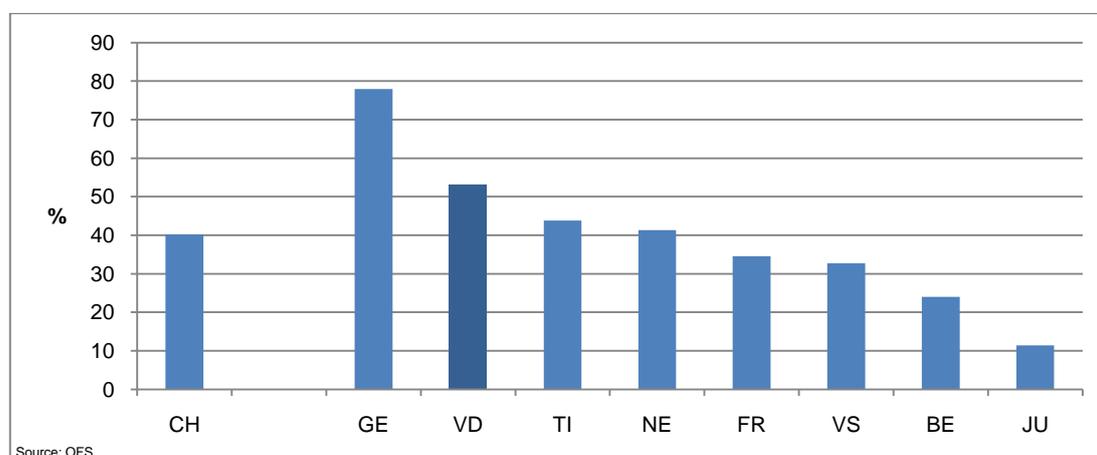
Pour les enseignants, la diversité culturelle des classes représente un défi. C'est non seulement la part des élèves allophones, mais également le nombre de cultures représentées dans la classe, qui rendent l'enseignement plus exigeant, sinon plus difficile.

Rappelons que la langue maternelle des élèves est une donnée démographique et représente donc une variable indépendante. Le système d'enseignement et les établissements ont cependant une marge de manœuvre dans la manière d'intégrer ces élèves dans les classes, et plus particulièrement dans la façon de les répartir entre les différentes classes.

3.6.1 LA DIVERSITÉ CULTURELLE DES CLASSES EN COMPARAISON INTERCANTONALE

En 2007/08 et en école obligatoire, la moyenne suisse des classes très hétérogènes est de 40% (graphique 59). A Genève, ce taux est de 78%, suivi d'un autre canton-ville, Bâle, avec 68%. Le canton de Vaud se situe, avec 53%, loin de ces valeurs maximales, mais nettement au-dessus de la moyenne suisse. Les défis en termes d'intégration d'élèves d'horizons divers y sont donc relativement élevés.

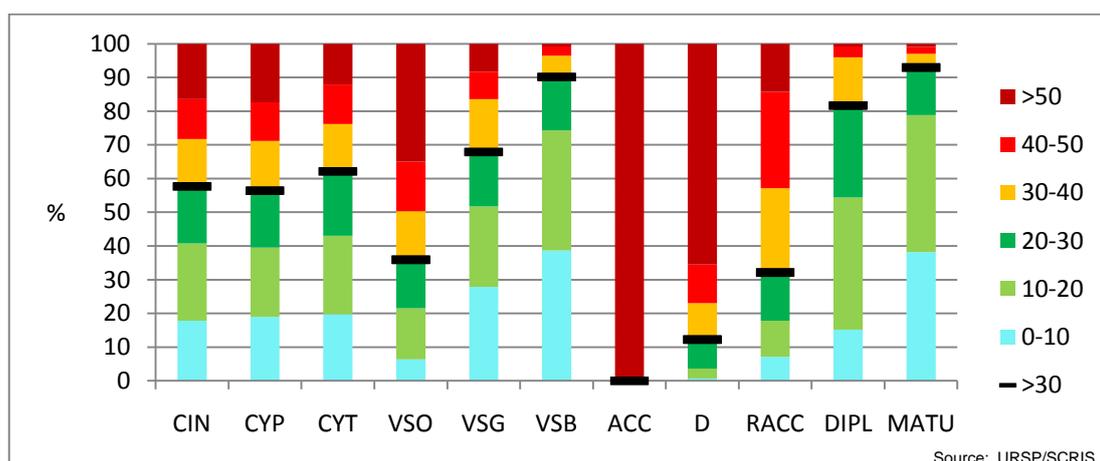
Graphique 59 : Proportion de classes en école obligatoire avec au moins 30% d'élèves allophones ou d'origine étrangère, en 2007/08



3.6.2 LA RÉPARTITION DES CLASSES SELON LE TAUX D'ÉLÈVES ALLOPHONES EN 2008/09

Dans l'enseignement primaire, la diversité culturelle des classes n'est pas conditionnée par la sélection des élèves, comme c'est le cas pour les filières au niveau secondaire I. En 2008/09, près d'une classe sur cinq comprend moins de 10% d'élèves allophones. Mais à l'autre extrême, on trouve dans presque 44% des classes un tiers d'élèves allophones au moins (graphique 60). Au préscolaire, les proportions observées sont semblables à celles du primaire.

Graphique 60 : Répartition des classes selon le taux d'élèves allophones, en 2008/09



Aide à la lecture : les traits noirs séparent les classes avec plus de 30% d'élèves allophones (au-dessus des traits) des autres.

Comme le primaire, le cycle de transition ne connaît qu'une seule voie. Toutefois, la répartition des élèves selon les classes y est différente. On observe moins de classes dont le taux d'allophones dépasse les 30% (38% contre 44% au primaire). Au cycle de transition, les élèves allophones sont donc mieux répartis dans l'ensemble des

classes. Notons que les écoles offrant la possibilité de suivre le cycle de transition sont moins nombreuses que celles offrant le primaire et elles accueillent donc un plus grand nombre d'élèves. De ce fait, elles peuvent répartir les élèves de différentes provenances, ce regroupement tendant naturellement à la formation de classes plus équilibrées.

Au secondaire I, à partir de la 7^e, les élèves suivent une des trois voies secondaires. Plus les exigences d'une voie sont élevées, moins elle compte de classes avec des taux élevés d'élèves allophones. On constate donc que les élèves les plus faibles scolairement sont aussi ceux qui se trouvent le plus souvent dans une classe avec une forte proportion d'allophones, susceptible de créer un milieu d'apprentissage moins favorable. On remarque ainsi qu'en VSO presque deux tiers des classes (64%) comptent 30% d'élèves allophones ou plus. En VSG, 32% des classes se trouvent dans la même situation, alors qu'en VSB elles ne sont plus que 10%.

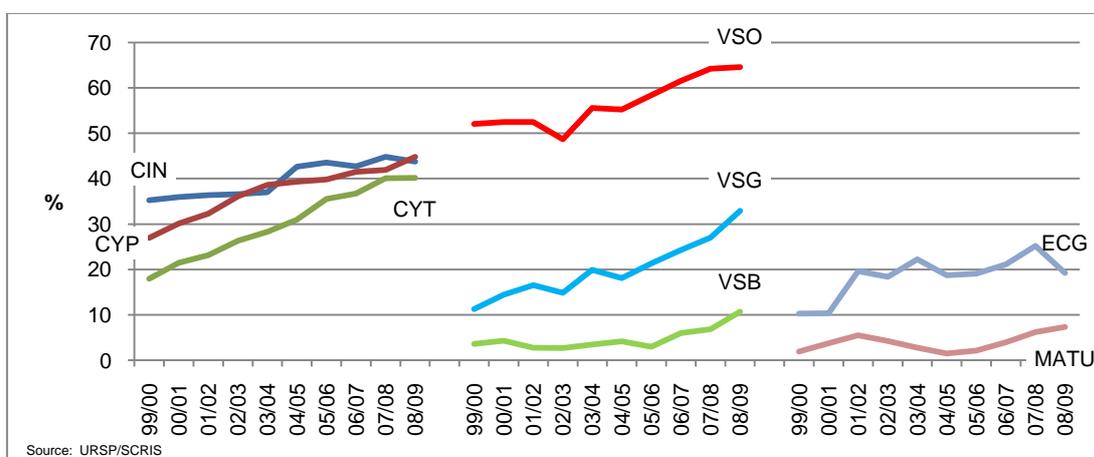
Le fait d'être allophone n'a certainement pas le même sens pour tous les élèves. Cela peut constituer – en relation avec d'autres facteurs comme le milieu social – un handicap scolaire. C'est probablement le cas des élèves allophones suivant la VSO. Mais le multilinguisme peut aussi représenter un avantage si la langue d'enseignement est bien assimilée. De plus, les élèves qui maîtrisent deux langues ont plus de facilité pour en apprendre d'autres. Ceci est probablement le cas des élèves allophones de VSB.

Au gymnase (maturité), la répartition des classes selon les taux d'allophones est proche de celle observée en VSB.

3.6.3 L'ÉVOLUTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE DES CLASSES, DE 1999/00 À 2008/09

Nous ne présentons ici que les classes ayant une proportion de plus de 30% d'élèves allophones (graphique 61).

Graphique 61 : Evolution de la proportion de classes avec plus de 30% d'élèves allophones, selon le cycle et la voie



En 1999, 35% des classes de l'école enfantine, 27% des classes du primaire et 18% des classes de transition comptaient plus de 30% d'élèves allophones. Depuis lors, la part de ces classes ne cesse d'augmenter : en 2008/09, elle est de 44% pour l'école enfantine, 45% pour le primaire et de 40% pour le cycle de transition.

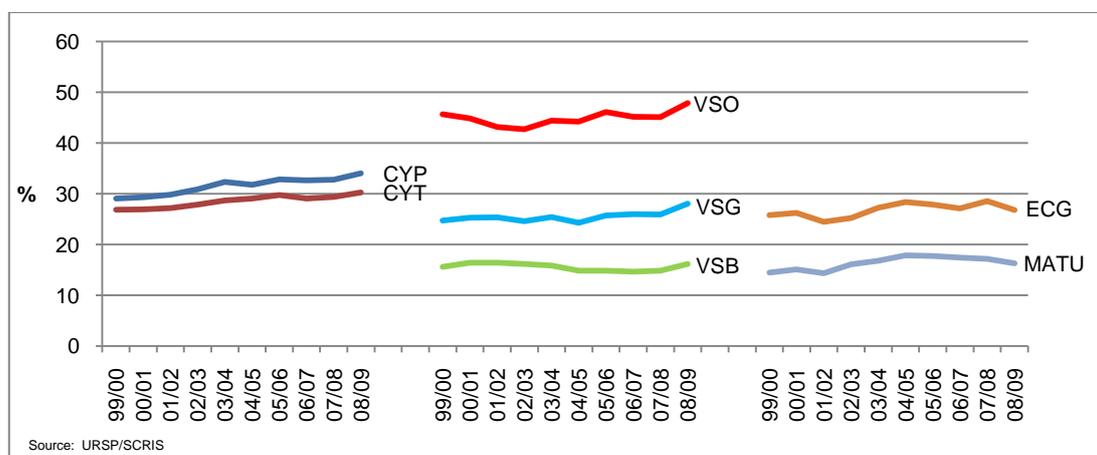
Au secondaire I, la VSO compte nettement plus de classes avec plus de 30% d'élèves allophones. Cette part est en augmentation depuis 2003/04 (56%, 65% en 2008/09).

En VSG, la part des classes avec un fort taux d'élèves allophones était relativement faible il y a 10 ans (11%), mais on observe une tendance continue à la hausse (33% en 2008/09).

En VSB, le taux des classes avec plus de 30% d'élèves allophones restait faible jusqu'en 2005/06 (3%). Depuis il augmente pour atteindre aujourd'hui presque 11%.

Au gymnase, en Ecole de culture générale, nous observons au début de la décennie une forte augmentation des classes avec plus de 30% d'élèves allophones. Ensuite, ce taux fluctue entre 19% et 25%. En Ecole de maturité, le taux augmente jusqu'à 4.3% en 2002/03, diminue jusqu'à 1.5% en 2004/05, puis remonte à nouveau. En 2008/09, il se situe à 7.4%.

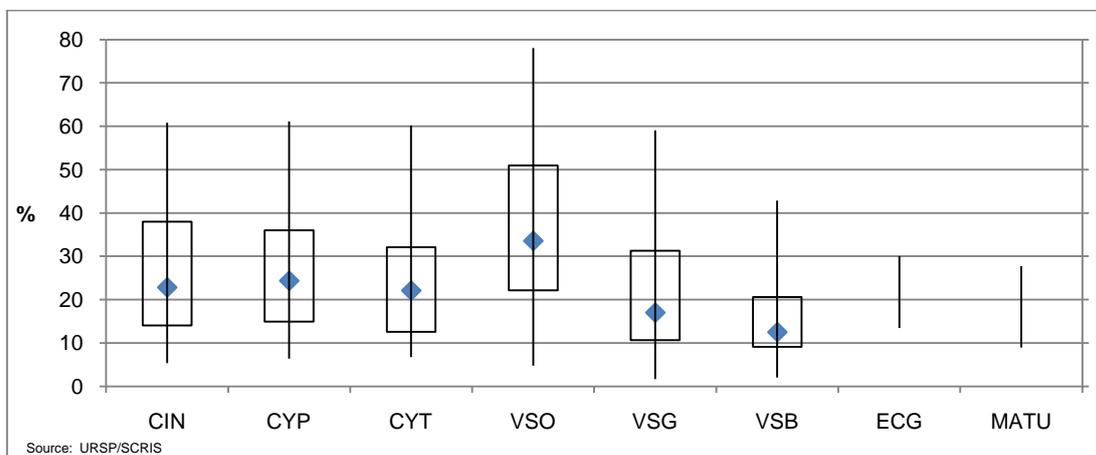
Graphique 62 : Evolution de la proportion d'élèves d'origine étrangère, selon le niveau



L'augmentation du taux d'élèves d'origine étrangère (graphique 62) au cours de ces dix dernières années explique l'augmentation de la proportion de classes avec un fort taux d'élèves allophones. La relation entre ces deux variables est forte au CYP et au CYT où tous les élèves suivent la même filière; elle est différenciée au secondaire I et au gymnase, où les filières les plus exigeantes – la VSB et l'Ecole de maturité – sont les moins concernées par l'augmentation du taux des allophones. Toutefois, l'augmentation récente du taux d'élèves d'origine étrangère dans les filières exigeantes pourrait être liée à la nouvelle immigration de personnes très qualifiées depuis quelques années.

3.6.4 LA DIVERSITÉ CULTURELLE : DIFFÉRENCES ENTRE ÉTABLISSEMENTS

Graphique 63 : Disparités des taux d'élèves allophones selon le cycle, la voie et l'établissement scolaire, en 2008/09



Aide à la lecture : le cylindre englobe la moitié des établissements dont les valeurs sont proches de la médiane. Le losange représente la médiane et les extrémités de la ligne les valeurs maximale et minimale.

Pour le CIN, le CYP et le CYT, les valeurs maxima et minima sont globalement de même valeur. Par contre, pour la moitié des établissements proches de la médiane, les différences s'amenuisent progressivement dans les degrés scolaires plus élevés. Au secondaire I, les différences entre établissements sont très grandes pour la voie VSO. Pour la VSG, les différences ressemblent à celles du CYT. En VSB, les différences entre établissements sont relativement faibles. Au gymnase, nous n'avons calculé que les valeurs maximales et minimales (vu le faible nombre d'établissements), mais les variations sont encore nettement plus faibles. En Ecole de culture générale, les établissements comptent entre 13.5% et 30% d'élèves allophones, en Ecole de maturité, entre 8.9% et 27.7%.

L'augmentation de la proportion des classes comprenant plus de 30% d'élèves allophones sera un défi pour la capacité d'intégration du système scolaire. On peut se demander si la sélection précoce – peu propice à un traitement équitable des élèves – ne rend pas cette tâche plus difficile.

Calculs

Les comparaisons intercantionales sont empruntées à l'OFS. Les classes très hétérogènes y sont définies par un taux d'élèves d'origine étrangère et/ou allophones d'au moins 30%.

Les données vaudoises ont été traitées par l'URSP. Les catégories suivantes ont été retenues : proportion de classes avec 0-10, 10-20, 20-30, 30-40, 40-50 ou plus de 50% d'élèves allophones. Il y a moins d'élèves allophones que d'étrangers.

3.7 L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE

Dans le canton de Vaud, la proportion d'élèves suivant un programme d'enseignement spécialisé est élevée. Elle dépasse la moyenne suisse et affiche la valeur la plus haute en Suisse romande.

La proportion d'élèves en classes de développement et en classes d'accueil change peu au cours du temps. On note toutefois une légère tendance à la baisse en ce qui concerne le taux d'élèves étrangers. Les classes à effectif réduit sont en diminution conformément aux souhaits exprimés par les responsables scolaires.

L'indicateur mesure la part des élèves dans les institutions spécialisées et les classes spéciales. Il les différencie selon la nationalité et le sexe. L'indicateur permet de cerner le problème des élèves de l'école obligatoire qui ne suivent pas, pour une raison ou une autre, le cursus régulier. Deux types d'enseignement spécialisé sont distingués :

- 1) les institutions spécialisées dépendant, dans le canton de Vaud, du *Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAP)*, qui prennent en charge des élèves souffrant de handicaps ou de troubles graves (ci-dessous, institutions spécialisées);
- 2) les classes à effectif réduit, les classes de développement et les classes d'accueil, qui regroupent des élèves en difficulté scolaire, mais qui restent intégrés dans l'enseignement régulier au sein de ces classes spéciales.

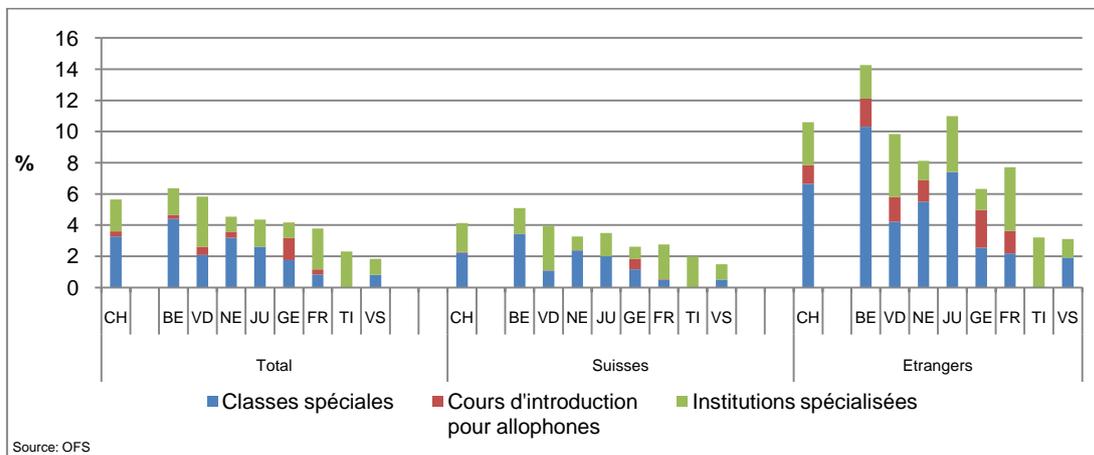
D'autres mesures d'intégration scolaire peuvent être utilisées pour des élèves en difficulté, telles que le suivi de l'élève dans sa classe par un enseignant spécialisé, les cours d'appui, etc., mais nous ne disposons pas d'informations statistiques à leur sujet.

Les ressources pour le soutien des élèves en difficulté sont déterminées au niveau cantonal. Elles sont donc malléables. Leur utilisation en revanche est laissée aux établissements qui en disposent assez librement. Les établissements peuvent aussi demander des fonds supplémentaires s'ils présentent un projet visant une meilleure intégration des élèves en difficulté.

3.7.1 L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ EN COMPARAISON INTERCANTONALE

Dans les comparaisons intercantonales, les deux types d'enseignement spécialisé présentés ci-dessus sont retenus (graphique 64). Le taux global d'élèves concernés par cet enseignement dans le canton de Vaud est légèrement au-dessus de la moyenne suisse. Avec plus de 5.8%, il dépasse de loin celui des autres cantons romands, mais il est inférieur à celui du canton de Berne. Concernant les élèves suisses, les Vaudois affichent toujours le taux le plus élevé en Suisse romande (excepté Berne, canton majoritairement alémanique). Concernant les enfants étrangers, le taux est le plus élevé dans le canton du Jura. Dans tous les cantons, les enfants d'origine étrangère sont surreprésentés dans l'enseignement spécialisé.

Graphique 64 : Proportion d'élèves en âge de scolarité obligatoire dans les institutions spécialisées et dans les classes spéciales, selon le canton et l'origine, en 2007/08



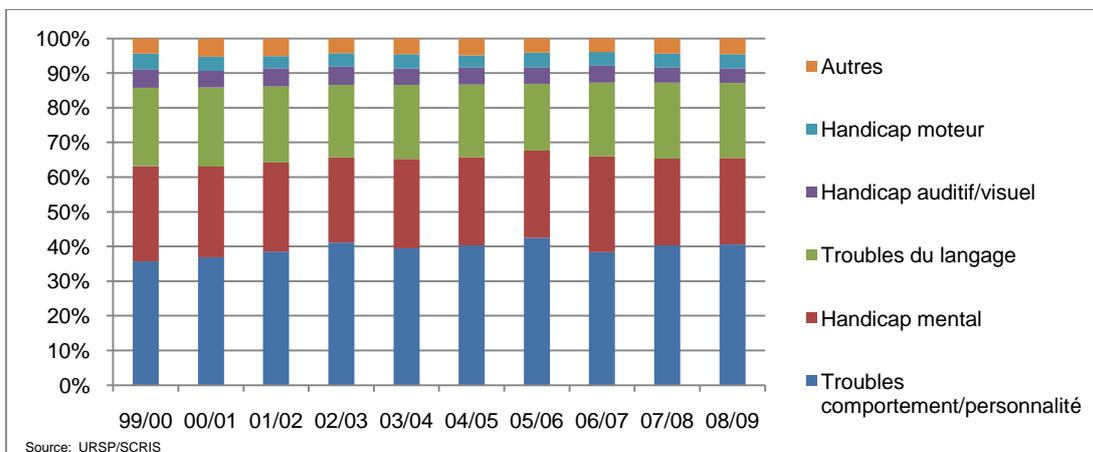
Il faut relever que ce qui différencie Vaud des autres cantons, c'est son taux élevé d'élèves dans les institutions spécialisées, ces élèves n'étant donc pas scolarisés dans les établissements scolaires réguliers.

Pour une meilleure interprétation des taux dans le canton de Vaud, notons que 1% des élèves de la scolarité obligatoire en 2007/08 correspondent à 670 élèves.

3.7.2 LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES, SELON LE HANDICAP, DANS LES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES DU CANTON DE VAUD

Selon les définitions précisées plus haut, nous nous intéressons ici aux élèves pris en charge par des institutions spécialisées. Dans le souci d'éviter les doubles comptages, les élèves dépendant du SESAF mais scolarisés dans l'enseignement régulier ne sont pas pris en compte dans les analyses qui suivent.

Graphique 65 : Evolution de la répartition des élèves dans l'enseignement spécialisé, selon le type de handicap

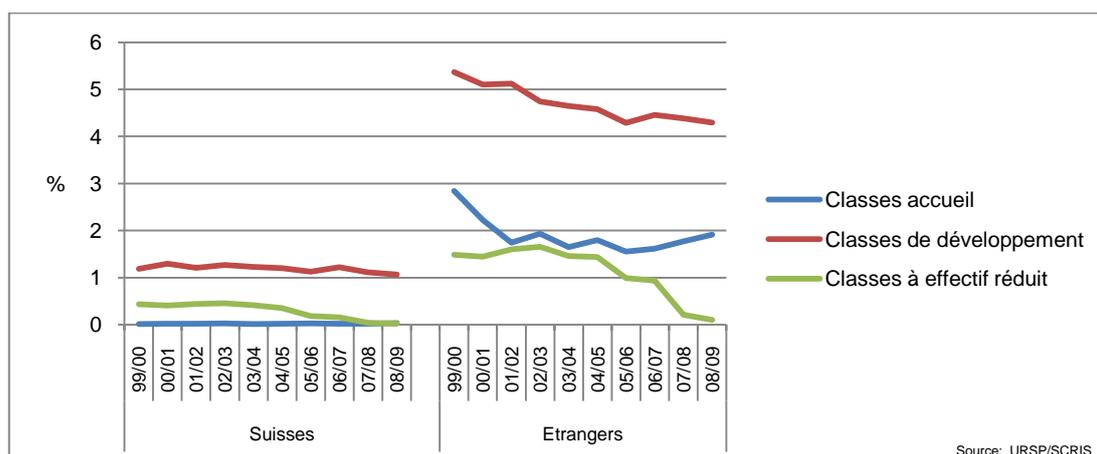


Les troubles du comportement ou de la personnalité constituent le principal handicap des élèves (graphique 65). Leur part a augmenté jusqu'en 2002/03. Depuis, elle fluctue autour de 40%. Environ un quart des élèves souffrent d'un handicap mental et les troubles du langage concernent un peu plus d'un élève sur cinq. Les handicaps moteur, auditif/visuel et autres concernent chacun aujourd'hui moins de cinq pour cent des élèves dans les institutions spécialisées.

3.7.3 L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES DANS LES CLASSES SPÉCIALES DU CANTON DE VAUD

La part des enfants dans les classes spéciales affiche une tendance à la baisse. Ceci traduit la volonté d'intégrer davantage les enfants ayant des besoins spécifiques dans les classes régulières. L'entrée en vigueur de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT : financement de l'enseignement spécialisé par le canton et non plus par l'Assurance invalidité) n'est pas étrangère à cette volonté.

Graphique 66 : Evolution de la part d'élèves dans les classes spéciales, selon l'origine, scolarité obligatoire



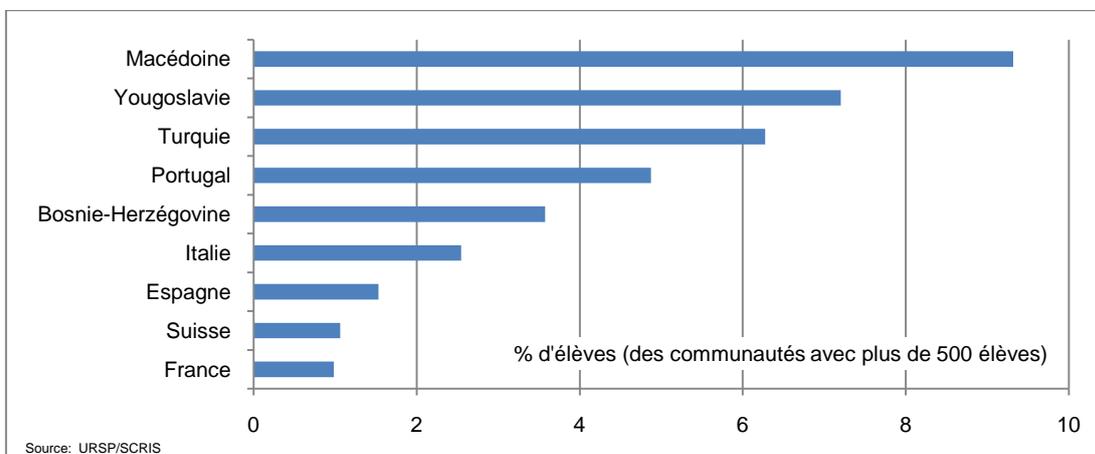
La disparition des classes à effectif réduit est également le fruit d'une politique délibérée. Cependant, un grand nombre de classes en VSO accueillent peu d'élèves et sont de fait des classes à effectif réduit, sans que leur nom l'indique (voir aussi graphique 57)

3.7.4 LES CLASSES SPÉCIALES SELON LA NATIONALITÉ

La probabilité de se trouver dans une classe spéciale varie fortement d'une nationalité à l'autre. Ainsi, le risque de se trouver dans une classe de développement (classe D) est neuf fois plus élevé pour un Macédonien que pour un Suisse.

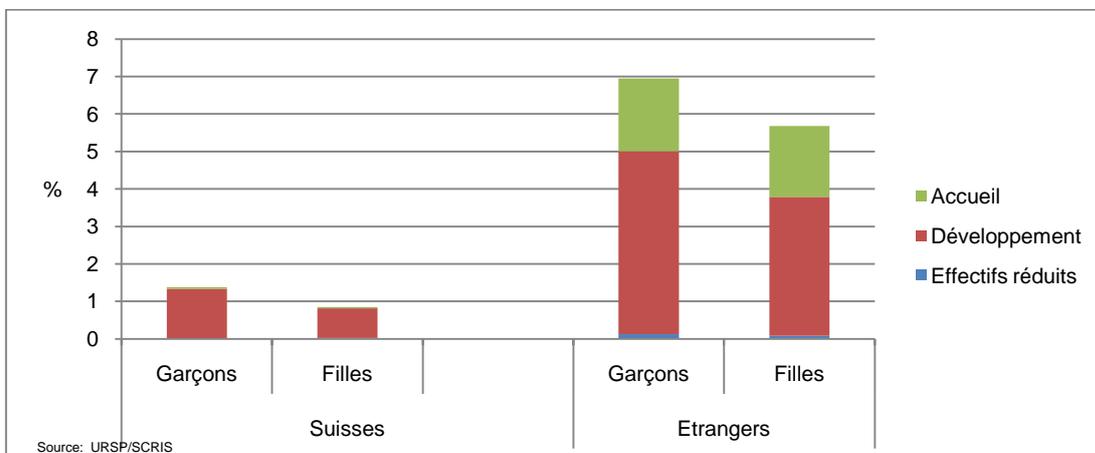
Les élèves issus d'une immigration ancienne (Espagne, Italie) affichent aujourd'hui des valeurs relativement proches de celles des Suisses. On constate d'ailleurs que les Français, qui appartiennent moins souvent à des couches sociales défavorisées que les autres nationalités, se trouvent moins souvent dans des classes D que les Suisses eux-mêmes.

Graphique 67 : Pourcentage d'élèves dans les classes de développement, selon la nationalité, en 2008/09



Le graphique 68 illustre bien le poids des facteurs nationalité et sexe sur le cursus scolaire. Les garçons étrangers se trouvent 8.1 fois plus souvent en classe D que les filles suisses, et les filles étrangères « seulement » 2.8 fois plus souvent que les garçons suisses.

Graphique 68 : Pourcentage d'élèves dans les classes spéciales, selon le sexe et l'origine, en 2008/09



La diminution de la proportion des classes spéciales devrait permettre aux Vaudois de se rapprocher de la moyenne romande. Pour que l'intégration des élèves ayant des besoins spécifiques dans les classes régulières ne devienne pas une charge trop lourde pour les enseignants, il faut assurer un bon fonctionnement du système de soutien dans les classes, pour les maîtres autant que pour les élèves.

4 LES RÉSULTATS DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT

4.1 LES RETARDS ET AVANCES SCOLAIRES

A la fin de la scolarité obligatoire, un élève sur trois est en retard, d'une année ou plus, sur le cursus régulier. A la fin du gymnase, c'est le cas de presque un élève sur deux. Les enfants d'origine étrangère et les garçons sont particulièrement concernés par ces retards.

L'indicateur mesure les années d'écart par rapport à un cursus scolaire régulier. L'âge d'entrée en scolarité est fixé par la loi. A chaque année de programme correspond un âge type de l'élève, à condition toutefois que son parcours se déroule sans retard ni avance sur le programme scolaire. Les retards sont considérés comme un facteur de risque pour mener à bien sa scolarité et accéder à des formations exigeantes.

Les retards scolaires sont principalement dus aux redoublements. Cependant, des scolarisations tardives (entrée retardée en première année du primaire) et des cursus scolaires discontinus (année sabbatique après la fin de la scolarité obligatoire et avant la reprise des études) sont d'autres causes possibles.

4.1.1 LES RETARDS ET AVANCES SCOLAIRES EN 2008/09

Graphique 69 : Elèves selon les retards et avances scolaires, en 2008/09



4.2% des élèves font une entrée précoce à l'école primaire (1^{re}). Ils ont pu profiter d'une dérogation prévue par la loi, ou ont été promus après une seule année au CIN,

en fonction de leur maturité. En deuxième année, la proportion d'élèves en avance augmente à 5.4% mais, par la suite, cette proportion diminue. A la fin de l'école obligatoire, 3% des élèves seulement sont encore en avance. Après le post-obligatoire, 3.6% des élèves sont en avance. Cette proportion, plus élevée qu'à la fin de l'école obligatoire, s'explique par le fait que le post-obligatoire n'inclut ici que le gymnase, et les élèves particulièrement performants (ceux qui ont pris de l'avance) y sont surreprésentés.

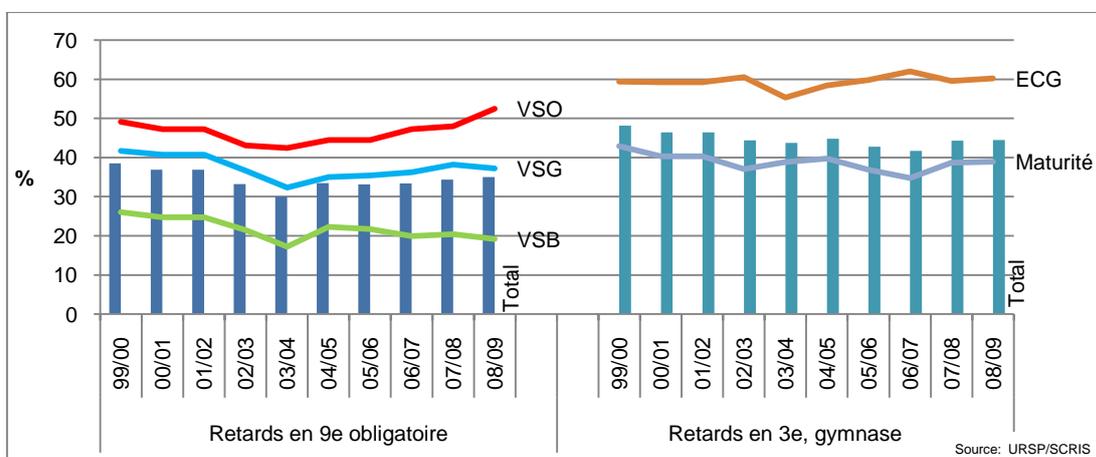
7.4% des élèves sont en retard à l'entrée du primaire. Comme les redoublements en première année du CYP ne sont en principe pas possibles, les élèves concernés ont commencé leur scolarité obligatoire avec du retard. Des maintiens dans le cycle initial peuvent cependant en être la cause, même si ceux-ci devraient être exceptionnels.

La proportion d'élèves en retard augmente tout au long de la scolarité obligatoire pour atteindre 34.9% en 9^e année. Cette proportion comprend 4.8% d'élèves ayant pris deux ans de retard. A la fin du gymnase, 44.4% des élèves sont en retard, dont 10.4% avec deux, et 3.4% avec trois ans ou plus. Ainsi, à la fin du post-obligatoire, un peu plus d'un élève sur deux seulement aura fait un parcours « régulier » (55.4%, dont 3.6% en avance). Ce résultat serait certainement encore moins favorable si nous pouvions inclure dans nos calculs les formations professionnelles, en raison des très nombreux parcours prolongés des apprentissages aboutissant au CFC.

4.1.2 L'ÉVOLUTION DES TAUX DE RETARD

Les taux de retard scolaire ont diminué à la fin de la scolarité obligatoire jusqu'en 2003/04 (graphique 70). Cette baisse correspond à une diminution des redoublements induite par la réforme EVM (suppression des redoublements en 1^{re}, 3^e, 5^e et 6^e). Hélas, cette baisse n'a pas été durable, le report des redoublements sur les autres années de programme ayant fait remonter les taux de retard. Les situations diffèrent d'une filière à l'autre. La VSB et la VSG affichent en 2008/09 des taux inférieurs à ceux observés dix ans plus tôt. Par contre, la VSO affiche un taux plus élevé.

Graphique 70 : Evolution des taux de retard scolaire à la fin de la scolarité obligatoire et du gymnase

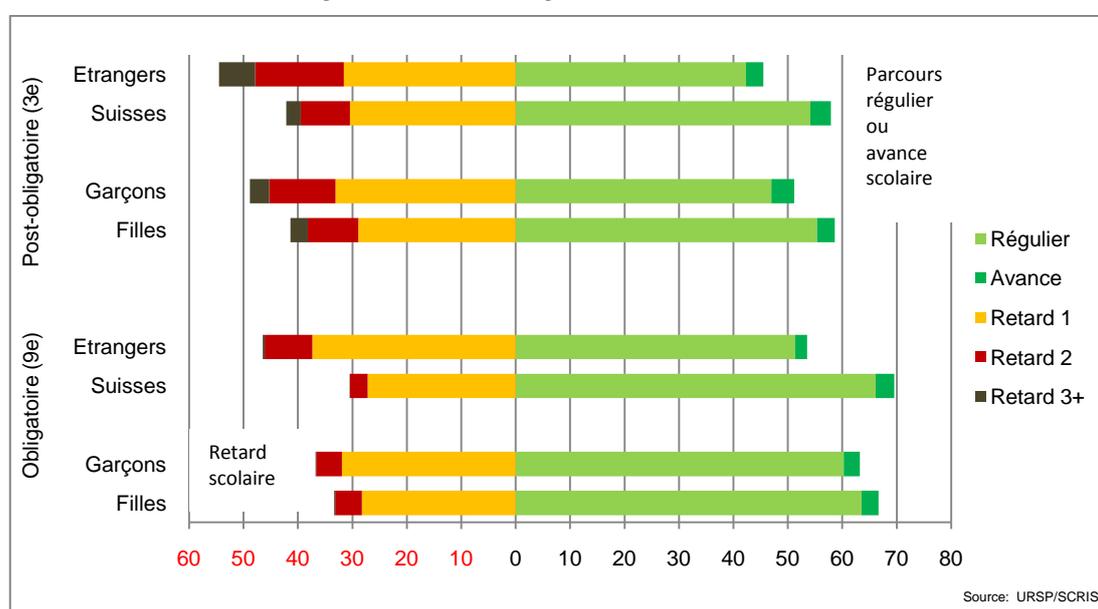


Au gymnase, nous observons également une baisse du taux de retard jusqu'en 2003/04. Ensuite, on ne peut pas dégager une tendance claire de l'évolution du taux. Toutefois, l'Ecole de culture général affiche en 2008/09 à peu près le même taux qu'en 1999/00, et l'Ecole de maturité un taux inférieur.

4.1.3 LES RETARDS ET AVANCES SCOLAIRES SELON LE GENRE ET L'ORIGINE

Les risques de retard ne sont pas les mêmes pour toutes les populations d'élèves (graphique 71). Les garçons sont plus souvent en retard que les filles et les élèves d'origine étrangère plus souvent que les Suisses.

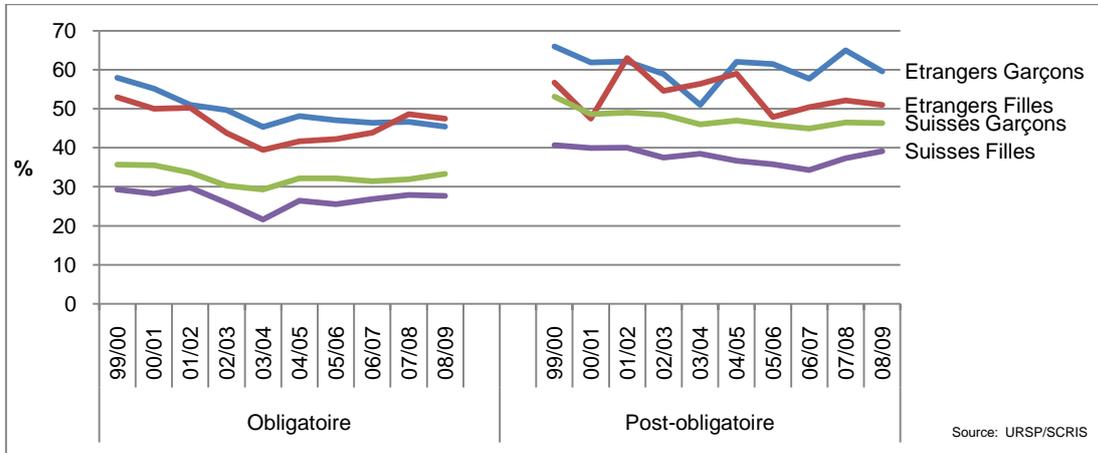
Graphique 71 : Elèves à la fin de la scolarité obligatoire et du gymnase, selon l'âge, le sexe et l'origine, en 2008/09



Le graphique suivant (72) montre l'évolution du taux de retard pour les filles et garçons suisses et d'origine étrangère. A l'école obligatoire, nous observons pour les quatre populations une diminution du taux jusqu'en 2003/04. Après une augmentation en 2004/05, les taux restent relativement stables pour les garçons suisses et étrangers, et pour les filles suisses. Par contre, ce taux continue d'augmenter pour les filles d'origine étrangère, et, les deux dernières années (2007/08 et 2008/09), il dépasse même celui des garçons étrangers. Paradoxalement, ce résultat pourrait être un indice de meilleures performances scolaires des filles qui redoublent plus souvent, probablement pour éviter de quitter l'école sans certificat de fin d'études.

Au gymnase, les taux de redoublement des Suisses diminuent jusqu'en 2006/07 et remontent ensuite. Cet accroissement est plus important pour les filles que pour les garçons. Chez les élèves d'origine étrangère, l'évolution se fait en dents de scie. Les faibles effectifs à ce niveau d'enseignement rendent cette évolution moins lisible, plus sujette à des variations aléatoires. Les garçons d'origine étrangère affichent le plus haut taux de retard de toutes les populations considérées (60% en 2008/09).

Graphique 72 : Evolution des taux de retard à la fin de la scolarité obligatoire et post-obligatoire, selon l'origine et le sexe



Les retards scolaires nous permettent d'aborder les questions d'efficacité et d'efficience. Un système d'enseignement qui permet à un maximum d'élèves de mener à terme leur formation, peut être considéré comme efficace, et si cette formation s'effectue dans les temps prévus, le système peut être considéré comme efficient. Mais si la moitié des élèves met plus de temps que prévu par le programme pour y parvenir, alors ce même système peut être considéré comme peu efficient.

4.2 LES RESULTATS AUX EPREUVES CANTONALES DE REFERENCE (ECR)

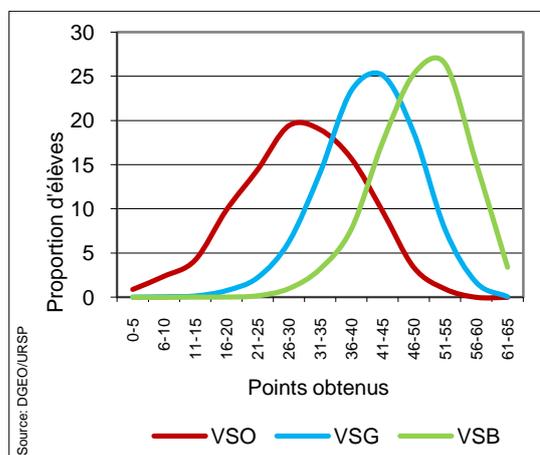
Lors des épreuves cantonales de référence (ECR), les résultats des élèves des différentes filières se recourent. Ces épreuves confirment aussi les meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques.

L'indicateur montre les résultats obtenus aux ECR de la 8^e en 2009. Il distingue les filières et illustre les disparités entre établissements. Il montre également les différences entre filles et garçons. Précisons que tous les élèves, quelle que soit la voie suivie, ont été soumis aux mêmes épreuves. Il faut cependant préciser aussi, que si les conditions de passation sont prescrites, elles peuvent varier d'une classe à l'autre.

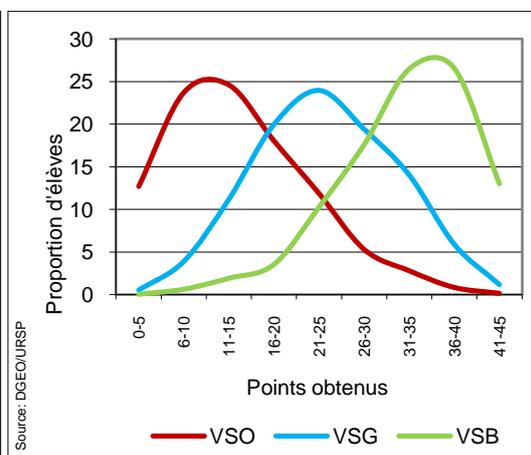
4.2.1 LA COMPARAISON DES RESULTATS SELON LES VOIES

Les graphiques 73 et 74 illustrent la répartition des élèves par voie (axe des ordonnées) selon les résultats obtenus (axe des abscisses). Pour le français, les sommets des courbes sont proches les uns des autres, ce qui signifie que, pour les filières voisines, les résultats se recourent largement. Mais on constate également un recouvrement entre filières éloignées : les bons élèves de la VSO obtiennent d'aussi bons résultats qu'une partie des élèves de la VSB.

Graph. 73 : Résultats aux ECR en français, selon la voie, 8^e, 2009



Graph. 74 : Résultats aux ECR en mathématiques, selon la voie, 8^e, 2009



En mathématiques, les sommets des courbes sont plus éloignés les uns des autres qu'en français. Cela veut dire, à priori, que les résultats entre les différentes filières se distinguent mieux. Mais, comme les courbes sont plus plates, nous constatons de nouveau un fort recouvrement des résultats des élèves des différentes filières.

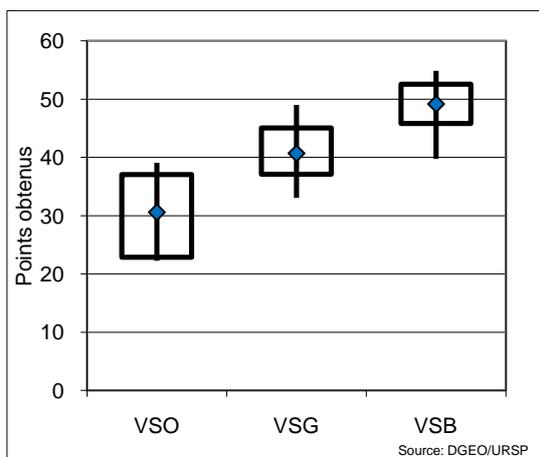
4.2.2 LA COMPARAISON DES RÉSULTATS ENTRE ÉTABLISSEMENTS

Pour la majorité des établissements, les moyennes des voies sont clairement hiérarchisées. La dispersion de ces moyennes, pour les 90% des établissements, est la plus forte en VSO, et la plus faible en VSB.

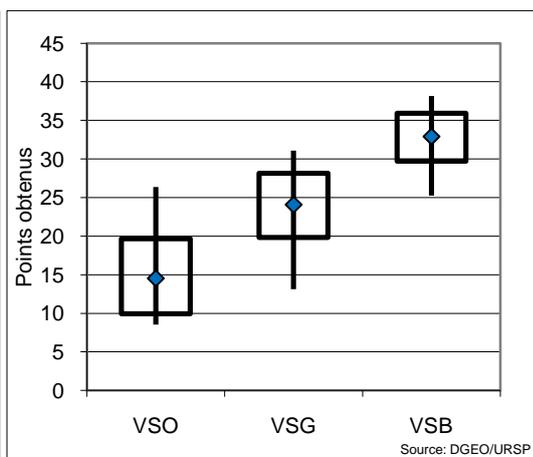
Aux ECR de français (graphique 75), on constate que les moyennes de VSO des meilleurs établissements (5% supérieurs) se recouvrent avec les résultats de VSG de 90% des établissements. De même, les résultats des meilleurs établissements de VSG (5% des établissements) se recouvrent avec les résultats de VSB (90% des établissements). A l'inverse, les moins bons résultats de VSB (5% inférieurs) se recouvrent avec les résultats de 90% des établissements de VSG, et les moins bons résultats de VSG (5%) se recouvrent avec les résultats de VSO (90%).

Aux ECR de mathématiques (graphique 76), nous constatons des recouvrements semblables, mais les résultats des VSB se détachent plus nettement des résultats de VSG que ce que nous avons observé pour le français.

Graph. 75 : Résultats aux ECR en français, différences entre établissements, selon la voie, 8^e, 2009



Graph. 76 : Résultats aux ECR en mathématiques, différences entre établissements, selon la voie, 8^e, 2009



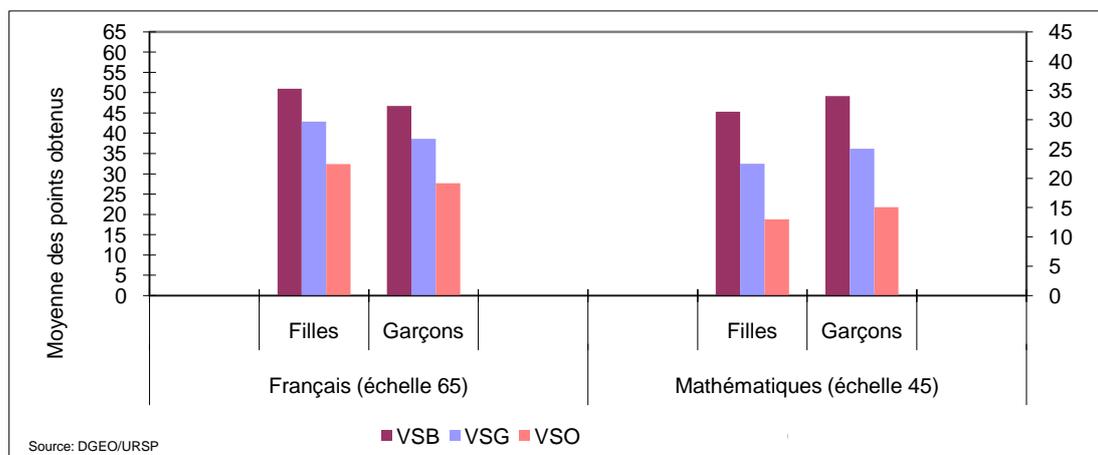
Aide à la lecture : le losange représente la valeur médiane; le cylindre contient les valeurs de 90% des établissements (sans les 5% avec les valeurs les plus élevées et les 5% avec les valeurs les plus basses); les barres indiquent les valeurs maximale et minimale.

4.2.3 LES DIFFÉRENCES DE RÉSULTATS SELON LE GENRE

Lorsqu'on a comparé les établissements, on a vu que les résultats entre filières sont plus différenciés en mathématiques qu'en français (graphiques 75 et 76). On retrouve la même différence si on compare les genres (graphique 77).

Quelle que soit la filière, les filles sont meilleures en français et les garçons meilleurs en mathématiques.

Graphique 77 : Résultats aux ECR selon le sexe, 8^e, 2009



Le fait qu'une partie importante des élèves de VSO obtiennent d'aussi bons résultats que certains élèves de VSG, voire de VSB, soulève des questions. Quelles auraient été les performances des « bons » élèves de VSO s'ils avaient pu profiter du même enseignement que leurs camarades des filières plus exigeantes ?

Les différences des résultats selon le genre, enfin, peuvent être comprises comme un avertissement. Si l'on ne trouve pas un équilibre entre les disciplines linguistiques et les disciplines math/sciences prises en compte lors des orientations, l'école est forcément discriminatoire pour l'un ou l'autre sexe.

4.3 LES RESULTATS AUX EPREUVES PISA

Les résultats obtenus aux tests PISA dans le canton de Vaud sont inférieurs à la moyenne suisse. Les écarts entre jeunes socialement défavorisés et favorisés sont plus élevés dans le canton de Vaud que dans les autres cantons romands. Les résultats des élèves des filières VSO, VSG et VSB se recoupent largement.

L'indicateur relaie quelques résultats de l'enquête internationale de l'OCDE de 2006 sur les compétences des élèves en fin de scolarité obligatoire dans les domaines de la lecture, des mathématiques et des sciences. L'accent est mis sur la comparaison des résultats entre cantons romands d'une part, entre les voies VSO, VSG et VSB de l'autre.

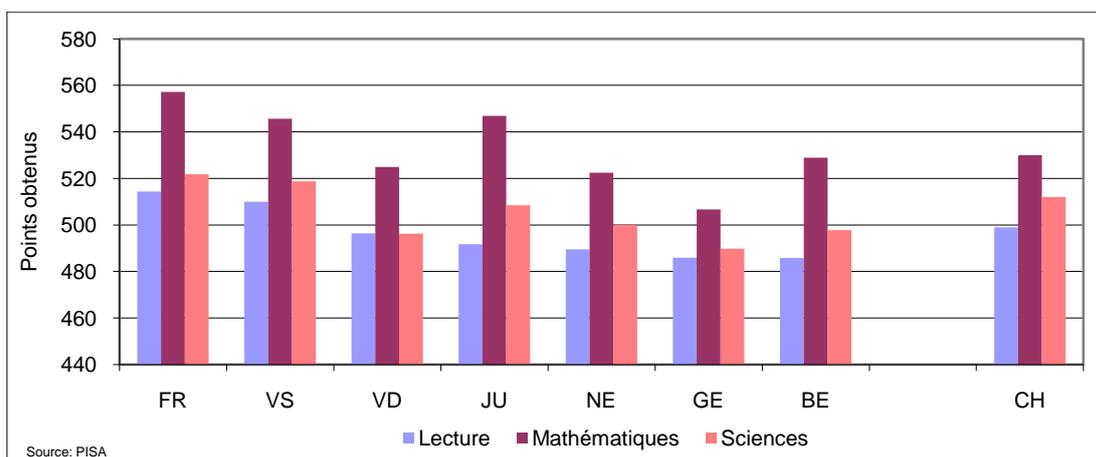
4.3.1 LA SUISSE DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Les comparaisons internationales de l'enquête PISA portent sur les compétences des jeunes de 15 ans. Les résultats des élèves scolarisés en Suisse sont comparés à ceux de la moyenne des pays de l'OCDE. Ainsi, le score suisse est supérieur à la moyenne internationale en lecture (CH : 499 points; OCDE 492), en sciences (512; 500) et, surtout, en mathématiques (530; 498).

4.3.2 LES RÉSULTATS SELON LES CANTONS

Pour les comparaisons intercantionales, la population testée comprend les élèves de la 9^e année de la scolarité obligatoire.

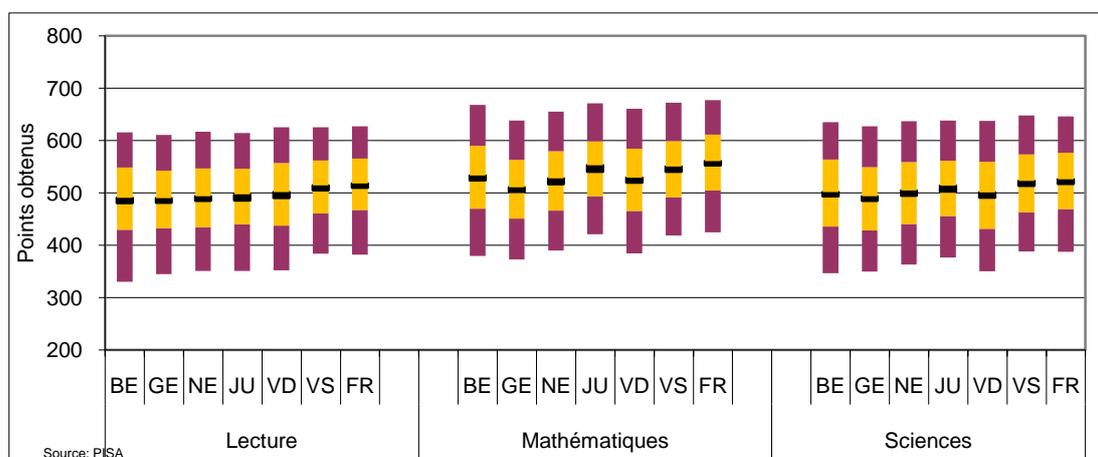
Graphique 78 : Résultats PISA des élèves en 9^e, selon le domaine et le canton



Les résultats du canton de Vaud sont en dessous de la moyenne suisse. Les résultats dans les cantons de Fribourg et du Valais sont les meilleurs en Suisse romande (graphique 78).

En lecture, les cantons du Valais et de Fribourg n'affichent pas seulement les meilleurs résultats moyens, mais également la moins grande dispersion. Dans le canton de Vaud, la dispersion est relativement élevée (graphique 79).

Graphique 79 : Pisa 2006, dispersion des résultats selon le domaine et le canton

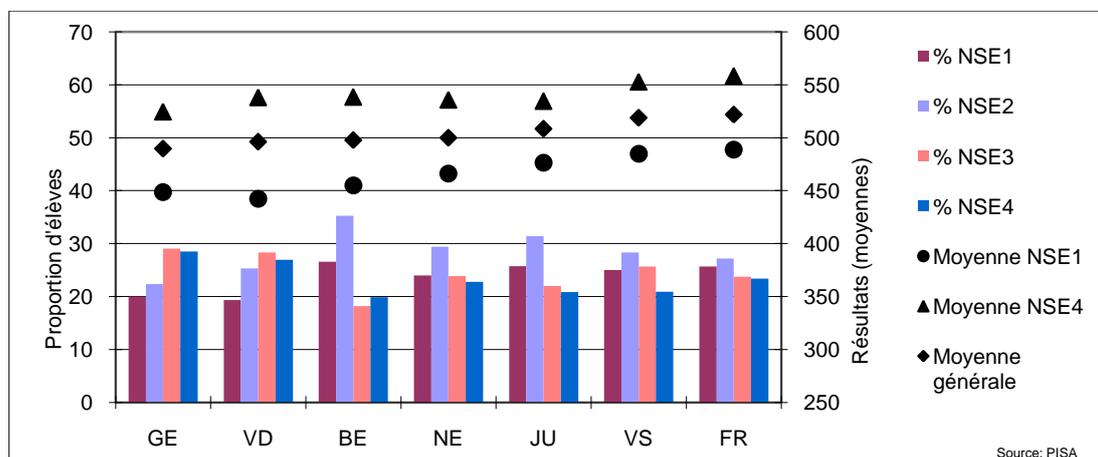


Aide à la lecture : les barres entières incluent les résultats de 90% des élèves, en ignorant les extrêmes; la partie claire de la barre englobe les 50% d'élèves le plus près de la moyenne; le trait noir est la moyenne, en respectant l'intervalle de confiance.

4.3.3 LES RÉSULTATS SELON LE NIVEAU SOCIOÉCONOMIQUE DES ÉLÈVES

Le graphique 80 illustre la répartition des élèves selon le niveau socioéconomique (NSE 1-4, du plus bas au plus élevé), et les résultats des élèves des deux catégories les plus éloignées (1 et 4).

Graphique 80 : Pisa, proportion d'élèves et résultats selon le niveau socioéconomique

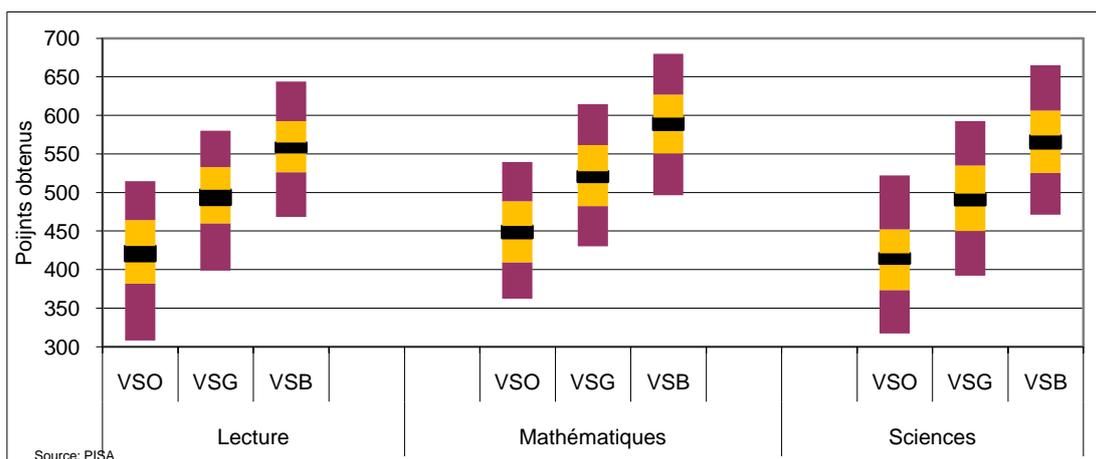


Les trois cantons ayant les meilleurs résultats affichent le moins d'écart entre les résultats des deux catégories de niveaux socioéconomiques extrêmes. Le canton de Vaud n'affiche pas seulement des résultats relativement bas, mais aussi le plus grand écart entre les catégories NSE1 et NSE4. Cela veut dire qu'en plus de résultats globaux faibles il discrimine le plus les élèves des couches sociales défavorisées.

4.3.4 LES RÉSULTATS SELON LES FILIÈRES SCOLAIRES

Le graphique 81 illustre – comme nous l'avons déjà observé pour les ECR – un recouvrement des performances des élèves des filières VSO, VSG et VSB. Ce chevauchement des résultats est constaté dans les trois domaines.

Graphique 81 : Résultats PISA, dispersion des résultats selon le domaine et la voie, Vaud



Le quart d'élèves les plus performants de la VSO affichent d'aussi bons résultats que la moyenne de la VSG, et le quart d'élèves les plus performants de la VSG ont d'aussi bons résultats que la moyenne de la VSB.

Le chevauchement des résultats des élèves des trois voies d'une part, et le grand écart de résultats entre élèves socialement favorisés et défavorisés d'autre part, montrent qu'il reste encore une certaine marge de progression vers un système d'enseignement plus équitable dans le canton de Vaud.

4.4 LE TAUX DE MATURITE

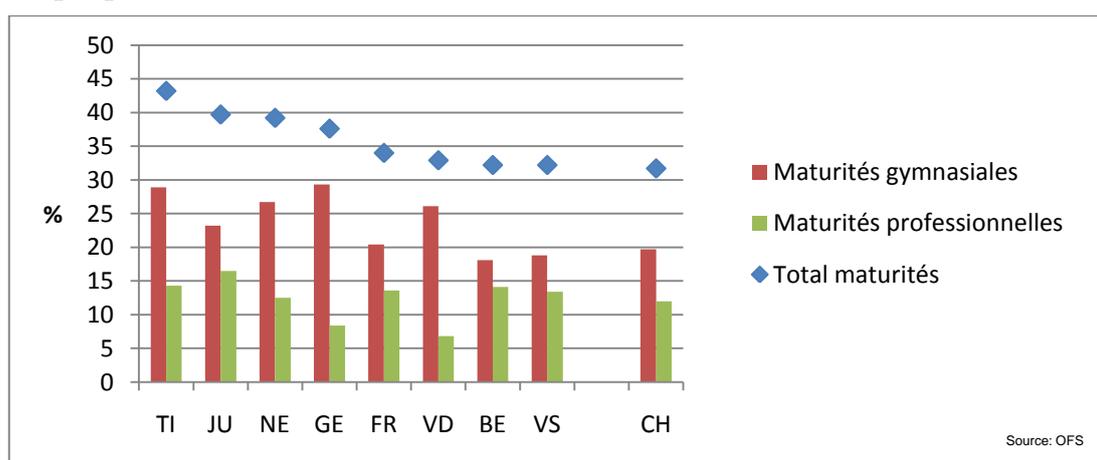
Après une longue période de croissance, les taux de maturité gymnasiale semblent se stabiliser. La maturité professionnelle, introduite en 1994, a aujourd'hui probablement atteint sa « vitesse de croisière ». Vaud affiche le taux de maturité professionnelle le plus bas de Suisse latine, et l'un des plus bas de Suisse.

Le taux de maturité montre la proportion de jeunes d'un âge donné qui obtiennent un diplôme de maturité gymnasiale ou professionnelle. Ce taux renseigne indirectement sur la disponibilité du personnel hautement qualifié de demain. La comparaison de ce taux entre cantons donne des indications sur la performance relative du système éducatif vaudois.

4.4.1 LES TAUX DE MATURITÉS SELON LES CANTONS

Le taux global de maturités du canton de Vaud est légèrement supérieur à la moyenne suisse. Comparé aux autres cantons romands, il est bas (graphique 82).

Graphique 82 : Taux de maturités selon le canton, en 2008

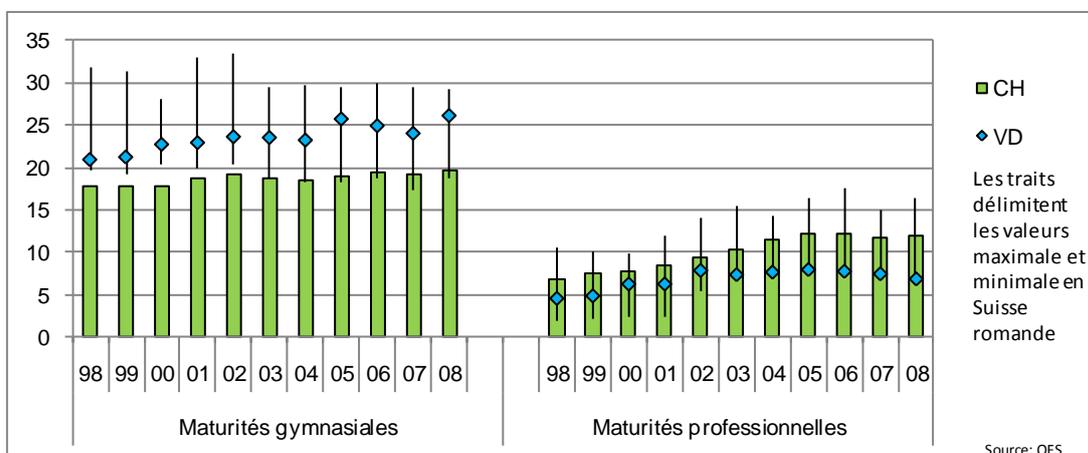


L'image change si l'on différencie les maturités gymnasiales des maturités professionnelles. Concernant les maturités gymnasiales, Vaud affiche une valeur de 26.1% qui n'est pas très loin des valeurs maximales (Genève 29.3%, Tessin 28.9%, Neuchâtel 26.7%). La performance du canton de Vaud est très différente pour la maturité professionnelle : le taux se situe nettement en dessous de la moyenne suisse et il est de loin le plus bas de Suisse romande.

4.4.2 L'ÉVOLUTION DES TAUX DE MATURITÉS

En Suisse, le taux de maturités gymnasiales augmente jusqu'en 2002 (19.3%). Ensuite, il reste plus ou moins stable et affiche 19.7% en 2008. Dans le canton de Vaud, nous observons la même évolution jusqu'en 2002, mais à un niveau plus élevé. En 2005, le taux dépasse les 25% et en 2008, il atteint 26%. En 1998, Vaud se situait parmi les cantons romands avec les taux les plus bas; en 2008, il occupe une position médiane (trois cantons ont des taux plus élevés, trois des taux plus faibles).

Graphique 83 : Evolution des taux de maturités gymnasiale et professionnelle

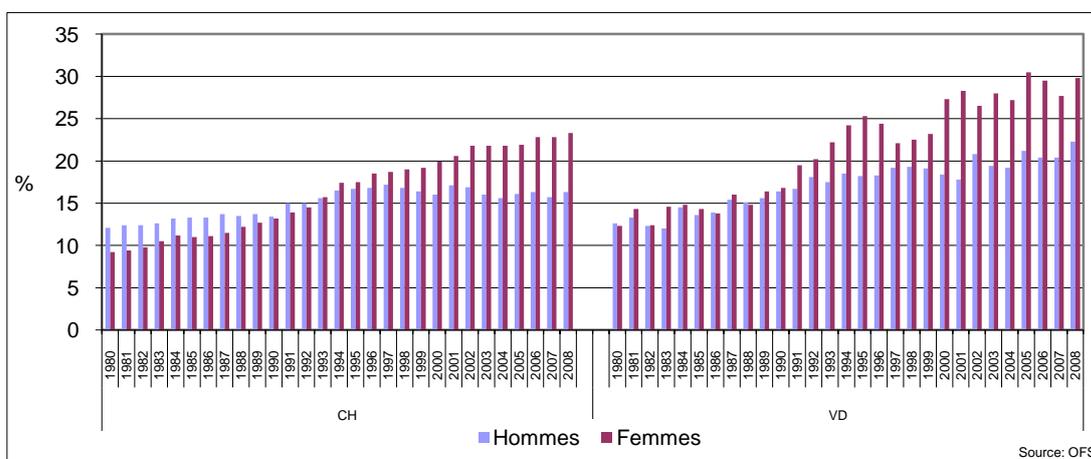


En ce qui concerne la maturité professionnelle en Suisse, on voit que ces taux augmentent jusqu'en 2005, année où les taux semblent plafonner. Depuis, le taux fluctue autour de 12%. Les taux dans le canton de Vaud sont toujours inférieurs à la moyenne suisse. De plus, ils n'ont progressé que jusqu'en 2002 (7.8%). Après une période de stabilité jusqu'en 2006, ces taux diminuent en 2007 et en 2008 (6.8%). Par rapport aux autres cantons romands, Vaud affiche un taux moyen au début de la période d'observation, et le taux le plus bas en 2008.

4.4.3 LES TAUX DE MATURITÉS SELON LE GENRE

En 1980 et en moyenne suisse, les hommes affichaient un taux de maturités gymnasiales nettement supérieur à celui des femmes. Tout au long de la décennie, cette différence s'est amenuisée du fait d'un plus grand accroissement du taux de maturités chez les femmes. En 1993, la situation bascule en faveur des femmes et les écarts entre les sexes se creusent rapidement. En 2008, 23.3% des femmes obtiennent la maturité, contre 16.3% des hommes seulement.

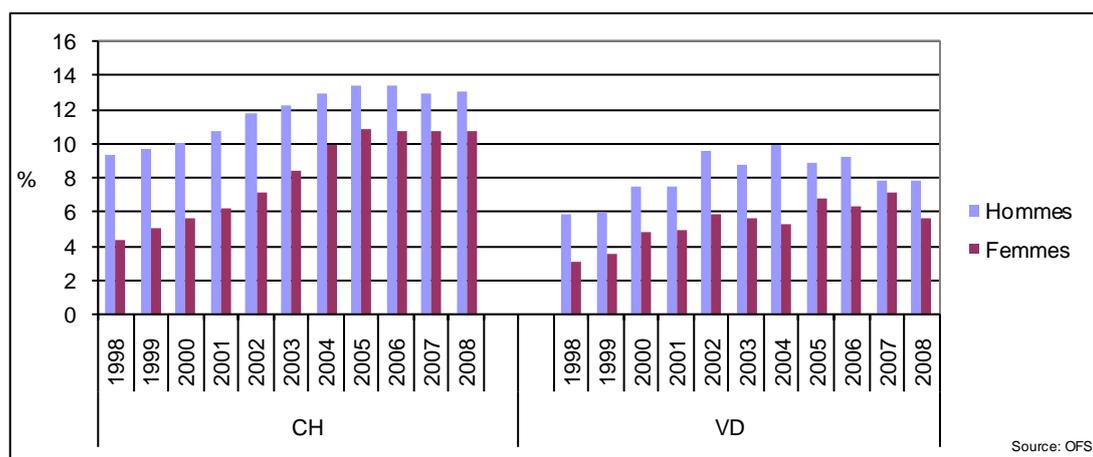
Graphique 84 : Evolution du taux de maturités gymnasiales, selon le sexe



Dans le canton de Vaud, l'égalité entre sexes prévaut jusqu'en 1990. A partir de l'année suivante, les écarts se creusent en faveur des femmes. En 2008, 29.8% des femmes obtiennent un certificat de maturité gymnasiale contre 22.3% des hommes.

L'introduction de la maturité professionnelle est relativement récente, ce qui explique que la période d'observation est plus courte que pour les maturités gymnasiales.

Graphique 85 : Evolution du taux de maturités professionnelles, selon le sexe



En moyenne suisse, la maturité professionnelle était, lors de son introduction, en grande partie l'apanage des hommes. En 1998, 9.4% des hommes contre seulement 4.4% des femmes obtiennent le certificat. Les années suivantes, les femmes diminuent leur retard et, en 2008, 13.1% des hommes et 10.8 des femmes obtiennent le certificat. L'introduction de l'orientation santé-social au début des années 2000 explique probablement l'attrait accru de la maturité professionnelle pour les femmes.

La situation dans le canton de Vaud est un peu différente. Les hommes obtiennent également plus souvent une maturité professionnelle que les femmes. Contrairement à ce que nous avons observé au niveau suisse, les écarts se creusent entre 2002 et 2004 en faveur des hommes. Ensuite, les différences entre hommes et femmes diminuent du fait d'une baisse des taux de maturités professionnelles chez les hommes. Entre 2004 et 2008, ce taux chute de 9.9% à 7.9%.

Un taux élevé de maturités tend à dévaluer ce diplôme, autrefois réservé à une élite. Il n'en reste pas moins que, dans une logique individuelle, l'obtention de ce titre est importante puisque la demande aujourd'hui, sur le marché du travail, porte sur un personnel hautement qualifié. Les données sur l'immigration soulignent ce fait. George Sheldon, professeur à l'Université de Bâle, précise que, depuis 2000, 50% des gens immigrant en Suisse (population active) ont une formation académique¹⁶. La situation est semblable dans le canton de Vaud : « Plus

¹⁶ NZZ am Sonntag, 14.2.2010.

de la moitié des nouveaux immigrants dans le canton de Vaud bénéficient d'une formation de type tertiaire : 57% au total (53% pour les ressortissants de l'UE15), alors que l'ensemble des étrangers actifs sont globalement 32% dans ce cas. » (SCRIS 2006, p. 50).

Le faible taux de maturités professionnelles dans le canton de Vaud, et surtout sa diminution depuis deux ans, soulèvent des questions. Les conditions d'accès à la maturité professionnelle, trop calquées sur celles régissant l'accès au gymnase, sont-elles mal ciblées ou trop sévères dans le canton de Vaud ? Une publication de l'URSP traite ces questions de manière approfondie¹⁷.

Données : OFS

Définition du taux de maturités gymnasiales : nombre de maturités, référé à la population résidente permanente de 19 ans, recensée à la fin de l'année.

Définition du taux de maturités professionnelles : nombre de maturités, référé à la population résidente permanente de 21 ans, recensée à la fin de l'année.

¹⁷ Eugen Stocker, Karin Bachmann Hunziker, Echecs à la maturité professionnelle : une affaire de maths ? URSP 2008.

5 CONCLUSION

Avec une centaine d'établissements aux niveaux obligatoire et post-obligatoire, et plus de 90'000 élèves (sans les écoles professionnelles), l'école vaudoise est, de par sa taille, une organisation complexe, et elle pose de nombreux défis aux différents acteurs du monde de l'éducation.

Avec un corps enseignant vieillissant et des effectifs d'élèves qui restent élevés (sans compter les besoins futurs d'enseignement « de soutien » prévus par différents projets), une pénurie d'enseignants nous guette dans les années à venir.

La proportion de classes avec plus de 30% d'élèves allophones est en constante augmentation. Aux CIN, CYP et CYT, cette proportion atteint aujourd'hui entre 40% et 45%, en VSB 11%, en VSG 33% et en VSO 55%. Un très fort taux d'élèves allophones peut rendre les conditions d'apprentissage plus difficiles et pose un sérieux défi de différenciation. Les élèves de VSO seraient alors les premiers concernés.

Le canton de Vaud affiche le taux de redoublement le plus élevé de Suisse. Les tentatives de faire diminuer ce taux n'ont pas réussi. Dans le cadre d'EVM, l'interdiction de redoubler en première et en troisième année primaire a eu pour conséquence une augmentation en deuxième et en quatrième années. Si l'on cumule les taux de redoublement dans l'enseignement primaire, on trouve, après cette interdiction, davantage de redoublements qu'avant.

Moins de deux tiers d'une volée suit un cursus régulier jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Les redoublements et les départs en sont les principales causes. Les redoublements au primaire ne permettent pas à l'élève de « remettre le compteur à zéro ». Parmi ces élèves, un sur trente seulement accédera à la VSB. Lorsque l'orientation devient effective, une part importante des élèves quitte l'enseignement public vaudois. Ces départs ne sont pas uniquement le fait des enfants de familles aisées, mais concernent tout autant les enfants d'origine modeste (originaires des pays du Sud).

Un quart des élèves de la VSO finissent leur scolarité – au prix d'une année d'enseignement supplémentaire – dans une filière plus exigeante. Ils sont réorientés en 7^e ou suivent une année de raccordement. Sur dix élèves de la VSO orientés en VSG, un suivra le Racc II pour obtenir un certificat de VSB. La proportion d'élèves réorientés est élevée, ce qui pose des questions sur les procédures d'orientation et le fonctionnement du système scolaire à cet égard.

Les garçons et les élèves d'origine étrangère sont défavorisés lors de l'orientation au niveau secondaire I. De ce fait, leur choix de formation se restreint au niveau post-obligatoire. Pour les garçons, on peut se demander si le curriculum – donnant une large place aux langues – valorise suffisamment leurs capacités, et si la sélection n'intervient pas à un âge où leur niveau de maturité les défavorise. Pour les élèves d'origine étrangère se pose la question de savoir quelles mesures peuvent au mieux assurer leur intégration scolaire. Le fort taux de réorientations des élèves de VSO

vers des filières plus exigeantes et le fort taux des élèves allophones dans les classes de raccordement – qui permettent d'accéder à un certificat plus exigeant – illustrent le potentiel scolaire des élèves à priori défavorisés.

Les épreuves cantonales de références (ECR) et les tests PISA montrent que les résultats des élèves des trois voies se recouvrent fortement. Les meilleurs élèves de VSO obtiennent d'aussi bons résultats que les élèves moyens de VSB. Les recouvrements sont particulièrement forts entre voies « voisines » (VSO-VSG et VSG-VSB). Le fait qu'une partie des élèves de VSO sont aussi performants que les élèves de VSG et de VSB – sans avoir profité d'un enseignement aussi poussé que ces derniers – soulève une fois de plus des questions concernant la pertinence des critères d'orientation des élèves ou la possibilité même d'assurer une orientation satisfaisante s'il faut constituer trois groupes hiérarchisés et d'égale importance.

Le taux de maturités – gymnasiales, mais surtout professionnelles – est relativement faible dans le canton de Vaud. Ceci limite le nombre de jeunes pouvant accéder aux Hautes écoles. De ce fait, l'école ne répond pas aux besoins des entreprises qui sont souvent obligées de recruter leurs cadres à l'étranger. En effet, on constate que la moitié des migrants vers la Suisse sont aujourd'hui porteurs d'un titre académique et sont donc en moyenne mieux formés que les Suisses. Il faut se demander si le recours aux certifiés étrangers est la conséquence d'un manque de capacités des Suisses d'obtenir un certificat du tertiaire, ou d'un manque d'efficacité du système d'enseignement qui ne permet pas à suffisamment de jeunes de poursuivre les études dans les Hautes écoles.

6 GLOSSAIRE

CFC	Certificat fédéral de capacité
CIN	Cycle initial (école enfantine degrés 1 et 2)
CYP I	Premier cycle primaire (degrés 1 et 2)
CYP II	Deuxième cycle primaire (degrés 3 et 4)
CYT	Cycle transitoire (degrés 5 et 6)
D	Classes de développement
ECG	Ecole de culture générale et de commerce (gymnase)
ECR	Epreuves cantonales de référence
EPT	Equivalent plein temps
EVM	Ecole vaudoise en mutation, réforme scolaire implémentée à partir de 1997
GYM	Gymnase
IUFM	Instituts Universitaires de Formation des Maîtres
MATU	Ecole de maturité (gymnase)
NORD	Groupe de pays incluant : Belgique, Allemagne, Royaume-Uni, Autriche, Etats-Unis, Liechtenstein
NSE	Niveau socioéconomique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OFS	Office fédéral de la statistique
OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
P; PS; S	Etablissement de type : primaire; primaire et secondaire I; secondaire I
PIB	Produit intérieur brut
PISA	Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (enquête de l'OCDE)

RLS	Règlement d'application de la loi scolaire
RPT	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
RRM	Règlement de reconnaissance de la maturité
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et autres formations
SUD	Groupe de pays incluant : Bosnie-Herzégovine, Croatie, Grèce, Macédoine, Portugal, Slovénie, Turquie, Yougoslavie
VS	Voie secondaire baccalauréat (filière à exigences élevées du niveau secondaire I, degrés 7 à 9)
VSG	Voie secondaire générale (filière à exigences moyennes du niveau secondaire I, degrés 7 à 9)
VSO	Voie secondaire à options (filière à exigences élémentaires du niveau secondaire I, degrés 7 à 9)
BE	Canton de Berne
GE	Canton de Genève
FR	Canton de Fribourg
JU	Canton du Jura
NE	Canton de Neuchâtel
TI	Canton du Tessin
VD	Canton de Vaud
VS	Canton du Valais
CH	Suisse

7 BIBLIOGRAPHIE

- Audac, J.-L. (2009). *Dossier : S.O.S. Garçons*.
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/leleve/Pages/2009/DossierSOSGarcons_Auduc.aspx
- Daepfen, K., Ricciardi Joos, P., & Gieruc, G. (2009). *Analyse et évolution des décisions de fin d'année*. Lausanne : URSP.
- Field, S., Kuczera, M., & Pont, B. (2007). *No More Failures. Ten steps to equity in education*. Paris : OECD.
- IRDP (2008). *PISA 2006 : Compétences des jeunes romands. Résultats de la troisième enquête PISA auprès des élèves de 9^e année*. Neuchâtel : IRDP.
- Le Temps (2006). *L'école d'aujourd'hui discrimine les garçons*, interview avec Remo Largo, Le Temps 25.11.2006.
- NZZ am Sonntag (2010). *Der Schweiz fehlt es an Akademikern*, interview avec George Sheldon, NZZ am Sonntag 14.2.2010.
- OCDE (1992). *Regards sur l'éducation, Les indicateurs de l'OCDE*. Paris : OCDE.
- OFS (2009). *Statistique suisse de l'éducation, Dépenses publiques d'éducation 2006*. Neuchâtel : OFS.
- OFS (2008). *Statistique des élèves et des étudiants*. Neuchâtel : OFS (Internet).
- OFS (2009). *Indicateurs des hautes écoles, maturités*. Neuchâtel : OFS (Internet).
- OFS (2009). *Statistique des enseignants*. Neuchâtel : OFS (Internet).
- Règlement des gymnases du 13 août 2008 (RGY).
- Règlement d'application de la loi scolaire du 12 juin 1984 (RLS).
- SCRIS (2006). *La population étrangère dans le canton de Vaud, De l'après-guerre aux Accords bilatéraux*. Communication statistique Vaud, Février 2006, N^{os} 8-9. Lausanne : SCRIS.
- SCRIS (2007). *Perspectives scolaires, Evolution estimée de la démographie scolaire, Vaud, 2007-2030*, Rapport technique. Lausanne : SCRIS.
- SSPES (2009). *L'avenir du gymnase – Position de la SSPES (Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire)* Version 03.12.2009.
- Stocker, E. (2004). *Analyse du système de formation vaudois à l'aide d'indicateurs*. Lausanne : URSP.

Stocker, E., & Bachmann Hunziker, K. (2008). *Echecs à la maturité professionnelle : une affaire de maths ?* Lausanne : URSP.

Stocker, E. (2006). *Regards sur le parcours gymnasial des jeunes vaudois.* Lausanne : URSP.